This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 97 955

C 89448

Benger

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Received MAY 18 1894 189

Accessions No. 55711 Class No.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA RÉVOLUTION

DU PARAGUAY.

Ηγε δ' αὐτὸν ἐπὶ πάντας ἀνθρώπους, ἃ καὶ πρότερον Ἀλέξανδρον καὶ πάλαι Κῦρον, ἔρως ἀπαρηγόρητος ἀρχῆς καὶ περιμανὴς ἐπιθυμία τοῦ πρῶτον εἶναι καὶ μέγιστον.

Il étoit mû par ce qui a fait jadis d'Alexandre, et plus anciennement encore de Cyrus, l'ennemi du genre humain, par une ardeur inextinguible de régner, par la fureur d'être le premier et le plus puissant.

PLUTARQUE.

DE L'IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE FILS
RUE DU COLOMBIER, N. 30, A PARIS.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LA RÉVOLUTION DU PARAGUAY,

ET LE

GOUVERNEMENT DICTATORIAL

DU DOCTEUR FRANCIA,

PAR MM.

RENGGER ET LONGCHAMP,

DOCTEURS EN MÉDECINE, MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DES SCIENCES NATURELLES.

PARIS,

HECTOR BOSSANGE,

QUAI VOLTAIRE, N° 11.

1827.

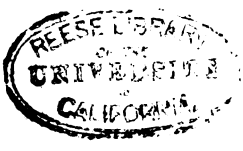

F2686
.R4

55711

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

PRÉFACE.

Le premier jour du mois de mai 1818, nous nous embarquâmes, M. Longchamp et moi, pour Buenos-Ayres, avec l'intention de passer de là, soit au Chili, soit au Paraguay. Le but de ce voyage était de recueillir des faits nouveaux dans l'histoire naturelle de ces contrées : l'exercice de la mé-

decine devait nous en faciliter les moyens. Arrivés à Buenos-Ayres, après un court trajet de soixante jours, nous prîmes des informations sur les pays que nous avions l'intention de visiter, et nous nous décidâmes pour le Paraguay, comme étant moins connu et jouissant de plus de tranquillité qu'aucun autre. Bien qu'il y eût déjà plusieurs années que le docteur Francia s'y trouvait à la tête des affaires, on n'avait pas, à Buenos-Ayres, la plus légère idée de son gouvernement; et l'on regardait le Paraguay comme l'unique province où régnât la paix. Nous nous rembarquâmes donc le 3 août de la même année, et nous remontâmes le Parana jusqu'à Corrientes,

ville située sur la rive gauche de ce fleuve, près de sa jonction avec le Rio-Paraguay. Pendant cette navigation, qui dura sept semaines, nous eûmes occasion de reconnaître les effets désastreux du gouvernement d'Artigas. Un de ses lieutenants, à la tête d'une troupe toute composée d'Indiens des missions détruites d'Entre-Rios, et Indien lui-même, commandait à Corrientes lors de notre arrivée. Ses déprédations, qui pesaient plus particulièrement sur le commerce du Paraguay, avaient interrompu alors toute communication avec ce pays limitrophe; et les communications ne furent rétablies qu'au bout d'un intervalle de huit mois et après le départ des In-

diens. Nous nous estimâmes donc très heureux de pouvoir quitter un pays où régnait l'anarchie la plus complète. Là, comme à Buenos-Ayres, on ne savait rien du docteur Francia, si ce n'était qu'il avait établi le plus grand ordre dans sa patrie; aussi nombre de familles, pour se soustraire aux persécutions d'Artigas, venaient-elles de s'y réfugier. En remontant le Rio-Paraguay, nous arrivâmes à l'Assomption le 30 juillet 1819. Quel fut notre étonnement, lorsque les personnes à qui nous étions adressés nous recommandèrent, pour toute règle de conduite, la plus grande circonspection, sans d'ailleurs s'expliquer! Heureusement pour nous, un Anglais, le docteur

Parlet, nous mit au fait du caractère et du gouvernement du docteur Francia, ce dont nous profitâmes dès notre première audience. Cependant tout ce que le dictateur avait fait jusque là n'était qu'un prélude à la grande scène dont nous devions être forcément témoins durant six ans. Je n'entrerai dans aucun détail sur notre séjour au Paraguay, et sur les occupations auxquelles nous nous y livrâmes, puisque ce sera le sujet principal de la relation de notre voyage, et d'un travail sur l'histoire naturelle de ce pays. Il suffira de dire ici qu'au mois de mai 1825 il plut enfin au dictateur de nous accorder la permission de partir sur un bâtiment destiné pour Buenos-Ayres,

et que nous en profitâmes sur-le-champ.

A peine avions-nous dépassé la frontière du Paraguay, que nous fûmes assaillis de questions sur le docteur Francia : même à la porte de cette province on était dans une ignorance complète sur son gouvernement. A Buenos-Ayres, où nous fîmes un nouveau séjour de plusieurs mois; au Brésil, où des contrariétés dans notre navigation nous obligèrent de relâcher; enfin en Europe, où nous arrivâmes au commencement de mars 1826, nous pûmes nous convaincre que le dictateur du Paraguay était également un objet de la curiosité publique. D'après le plus ou le moins de foi ajoutée

aux récits fabuleux et contradictoires de quelques voyageurs qui avaient visité les côtes de l'Amérique, chacun s'était formé une idée particulière du docteur Francia et de son gouvernement. Tantôt c'était un sage, qui, voulant préserver ses concitoyens des maux de la révolution et les civiliser, pendant que les autres états se détruisaient par la guerre civile, les avait isolés du reste du monde; tantôt c'était un usurpateur, qui ne cherchait qu'à s'enrichir des dépouilles de sa patrie. D'autres, voyant ressusciter en Europe un ordre religieux, dont le nom est devenu inséparable de celui du Paraguay, croyaient reconnaître un suppôt des jésuites jusque dans cet homme

de l'autre hémisphère. Enfin, les ennemis de l'émancipation de l'Amérique aimaient à voir dans le docteur Francia un soutien du pouvoir déchu, et le vengeur futur de la métropole.

Afin de mettre le public à même d'apprécier ce mystérieux personnage, nous nous sommes déterminés à détacher cette première partie de la relation de notre voyage, et à la faire paraître séparément. Quoique la rédaction m'en appartienne, je dois cependant dire que la plupart des faits ont été observés par M. Longchamp, aussi bien que par moi, et que c'est d'un commun accord entre nous qu'ils ont été rapportés. Mais la meilleure garantie que nous puissions offrir de la

vérité de ce tableau, c'est qu'il y allait de notre tête de ne pas nous tromper sur le caractère du docteur Francia. C'est ainsi que le soin de sa propre conservation oblige le voyageur qui traverse les déserts des grands continents, à étudier, lors même qu'il n'est pas naturaliste, les mœurs du tigre ou du jaguar.

L'histoire du Paraguay, depuis sa conquête jusqu'à son émancipation, a été écrite avec assez de fidélité par plusieurs auteurs; c'était un motif de plus pour moi de ne point laisser se perdre des matériaux qui pourront servir un jour à la continuer. Les républiques de l'Amérique du sud atteindront, dans un avenir qui peut-

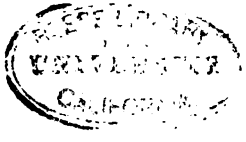

être n'est pas fort éloigné, une haute prospérité, et exerceront sur l'Europe une influence salutaire. Alors on voudra connaître, au juste, comment elles sont entrées dans cette carrière, et quelles circonstances y ont accompagné leurs premiers pas. Ainsi l'importance du Paraguay ne doit pas être jugée d'après son état présent, mais d'après les destinées futures qui l'attendent. Lorsque d'une manière ou d'une autre son gouvernement actuel aura cessé d'exister, cette province s'unira sans doute à la confédération du Rio-de-la-Plata, où d'anciens souvenirs, sa situation limitrophe et le débouché de ses fleuves l'appellent. Séparé d'ailleurs du haut Pérou par un vaste désert, et

nourrissant une ancienne haine nationale contre le Brésil, le Paraguay ne saurait trouver ses convenances dans sa réunion avec l'un ou l'autre de ces états. Une fois constitué, il prospérera par la liberté du commerce et par les progrès de la civilisation. Quoique sa population ne soit en aucun rapport avec l'étendue de son territoire, c'est encore cependant la province la plus peuplée de l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres : elle jouit d'un climat salubre, d'un sol fertile ; et ses immenses forêts lui fournissent, sans culture, deux objets précieux d'exportation, la *yerba* et les bois de construction. Lorsqu'un jour la population de l'Amérique du sud

aura pris les accroissements que des institutions vicieuses ont arrêtés jusqu'ici, lorsque les relations entre ses divers états se seront multipliées, cette province acquerra une nouvelle importance, en devenant, par ses fleuves, le Parana, le Paraguay et le Vermejo, le centre du commerce avec la *capitania* de Matogroso et avec le haut Pérou. Tous ces avantages assurent donc au Paraguay une place marquante parmi les nouveaux états de l'Amérique du sud. Puissent-ils à leur tour s'instruire par ses malheurs, en voyant à quoi mènent les dictatures et les présidences à vie!

Comme le lecteur pourrait s'étonner de ne rien trouver dans cet écrit

qui s'accorde avec les nouvelles publiées depuis quelque temps sur le Paraguay, je crois devoir entrer dans quelques explications à ce sujet. Ce fut d'abord le *Mémorial bordelais* qui débita ces nouvelles, reproduites ensuite par la plupart des journaux du continent.

> Sans rien omettre, il raconta fort bien
> Ce qu'il savait; mais il ne savait rien.

On commença par représenter le docteur Francia comme gouvernant au nom de la reine douairière du Portugal. Ensuite il fut question d'ouvertures que l'empereur don Pedro aurait faites au dictateur pour la réunion du Paraguay avec le Brésil, tandis que

celui-ci négociait à Madrid, où il avait ses commissaires. Plus tard parut un de ces envoyés sous le nom de Le Fort, marquis de Guaranis et généralissime de l'armée du Paraguay. Enfin le docteur Francia abdiqua en faveur de ce marquis, remit, en attendant son retour, les rênes du gouvernement au secrétaire général Zapidas, et se retira à la Villa-del-Pilar. Mais tout-à-coup, et sans qu'on sache comment, on le voit reparaître à la tête des affaires, proclamer l'indépendance du Paraguay, réunir et présider un congrès de provinces, dont les unes appartiennent au haut Pérou, les autres à la confédération du Rio-de-la-Plata, enfin déclarer la guerre au Brésil.

Des communications aussi fréquentes, venant d'un pays qui se trouve en interdiction, avaient de quoi surprendre, surtout si l'on réfléchissait que le commerce de Buenos-Ayres, essentiellement intéressé à ces changements, n'en avait aucune connaissance, et qu'elles étaient également ignorées des journalistes anglais. Mais moi je n'avais nullement besoin de ces réflexions pour reconnaître l'origine apocryphe de ces nouvelles, dont je n'ai rappelé qu'une faible partie; car, indépendamment des nombreuses contradictions qu'elles renferment, tout y porte à faux. Tous les noms qui y paraissent sont controuvés : jamais on n'a connu au Paraguay un homme

nommé Le Fort ou marquis de Guaranis, non plus qu'un Bernardino Zapidas, ni un Galicien Abendano, qui, à la suite d'une insurrection, doit avoir été fusillé; et quant au frère et au beau-frère du dictateur, qui doivent l'avoir accompagné à la Villa-del-Pilar, ils sont, le premier dans un état d'aliénation mentale, et le second aux fers. Le lecteur jugera lui-même ce qu'il faut penser des vingt mille hommes de troupes réglées, de la marine, des légions, du généralissime, du commodore, du premier tribunal de justice, de la junte supérieure des finances, des députés des départements ainsi que des riches exportations, dont il est parlé dans ces articles; tout

y manque, jusqu'aux notions les plus communes de géographie, pour leur donner quelque couleur de vérité. Cependant l'un des faits qui y sont rapportés se trouve avéré. Il s'est présenté à Madrid, sous le nom de Le Fort, marquis de Guaranis, un soi-disant envoyé du docteur Francia. Ce personnage serait-il l'auteur de cette longue mystification, par laquelle, à défaut d'autres moyens, il eût cherché à accréditer sa mission, et dont les journaux fussent devenus les instruments involontaires? Il fut d'abord, à ce qu'on m'assure, très bien accueilli par le gouvernement; mais l'imposture ayant été sans doute découverte, il a jugé à propos de rompre les

négociations et de quitter l'Espagne, ainsi que le rapporte un de ces articles.

D'après les dernières lettres qui me sont parvenues de Buenos-Ayres, j'ai lieu de croire que le Paraguay se trouve dans le même état où nous l'avons laissé. Les communications avec ce pays sont même devenues plus difficiles encore, le bâtiment qui nous avait emmenés n'ayant pu obtenir la permission d'y rentrer.

La carte annexée à cet ouvrage est une copie de la troisième de l'atlas d'Azara. Je n'ai fait qu'y ajouter les noms de quelques nouveaux établissements, et rayer ceux des bourgades qui n'existent plus, me réservant d'ac-

compagner la relation de notre voyage d'une carte plus complète, qui puisse donner une idée exacte de la configuration du sol, ainsi que de la distribution des rivières.

Aarau, ce 16 mars 1827.

J. R. RENGGER, Docteur.

INTRODUCTION.

Je ne crois pas inutile, pour l'intelligence des évènements que je vais raconter, de faire précéder mon récit de quelques notions générales sur la partie de l'Amérique du sud, qui en a été le théâtre.

L'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres comprenait à peu près tout le territoire qui s'étend depuis le cinquante-sixième degré de

longitude, en prenant le méridien de Paris, jusqu'au pied des Andes, et depuis le seizième degré de latitude australe jusqu'au détroit de Magellan. Elle était composée des grandes provinces du haut Pérou, du Tucuman, du Cuyo, de Buenos-Ayres, de la Banda-Oriental et du Paraguay. Quant à la Patagonie, aux Pampas et au Grand-Chaco, qui se trouvent aussi renfermés dans ces limites, ils n'étaient peuplés que d'Indiens sauvages. Chacune de ces provinces, à l'exception de Buenos-Ayres, où résidait le vice-roi, était administrée par un gouverneur particulier, relevant de celui-ci. La province de la Banda-Oriental, qui par sa position limitrophe du Paraguay nous intéresse plus spécialement, se sous-divisait elle-même en deux parties, dont l'une, située sur la rive

gauche de l'Uruguay, formait la Banda-Oriental proprement dite, et l'autre le pays appelé Entre-Rios, parcequ'il est compris entre l'Uruguay et le Parana. Enfin le Paraguay est cette espèce de péninsule ou de delta, formé par le cours du Parana et celui du Paraguay, à partir de leur confluent jusqu'au vingt-cinquième degré de latitude australe. Le traité de Saint-Ildefonse, conclu entre l'Espagne et le Portugal en 1777, et ratifié l'année suivante, avait fixé, il est vrai, cette frontière à quatre degrés plus au nord; mais le gouvernement portugais, par les entraves de tout genre qu'il apporta à la démarcation qui devait avoir lieu en vertu de ce traité, et pour laquelle M. d'Azara avait été envoyé en Amérique, sut en éluder l'exécution; et depuis lors jusqu'à nos jours il a

continué de se maintenir en possession de ce territoire usurpé sur le gouvernement espagnol.

Outre le Paraguay proprement dit, dont l'étendue peut être évaluée à dix mille lieues carrées, cette province comprenait encore, depuis l'expulsion des jésuites, le district peu considérable situé entre le Parana et l'Uruguay, où se trouvait une partie des missions établies par ces pères.

La population du Paraguay est très peu considérable comparativement à son étendue. Je n'ai du reste aucune donnée positive à cet égard, l'état où j'ai trouvé le pays et le caractère ombrageux du dictateur ne m'ayant point permis de m'en procurer. Je crois néanmoins pouvoir assurer qu'elle ne s'élève pas à deux cent mille âmes; car elle

n'allait pas à la moitié lors du recensement de 1786; et depuis cette époque, surtout depuis sa révolution, jamais le Paraguay ne s'est trouvé dans des circonstances propres à l'augmenter de beaucoup. Le gouvernement lui-même ne la connaît pas, et il cherche à en donner une idée exagérée; mais en la calculant d'après le nombre d'hommes qu'il dit pouvoir mettre sur pied, on ne trouve point qu'elle dépasse celui que nous lui avons assigné. Cette population se compose de blancs, de noirs et de sangs-mêlés : les premiers, dont huit cents Espagnols, le reste créoles, en forment les sept dixièmes; les Indiens, un dixième; les sangs-mêlés et les noirs, les deux autres dixièmes. Les créoles, issus généralement des mariages que contractèrent les premiers con-

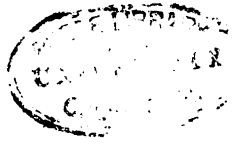

quérants avec des femmes indiennes, ont dû présenter long-temps quelque chose d'indien dans leurs traits; mais, à force de se croiser avec les Espagnols, ils ont fini par ne conserver presque aucune trace de cette origine : ils en ont même perdu le souvenir; et cela si complètement, qu'après avoir, eux, joui dès le principe de tous les droits civils, ils ont cherché plus tard à en priver les métis au premier degré. Quant aux Indiens, quoique libres, ils ne peuvent parvenir à aucun emploi, si ce n'est dans leurs peuplades, où cette aptitude ne les garantit pourtant pas des coups de bâton que leur font souvent appliquer leurs chefs. Les races mixtes se composent de métis, encore reconnus pour tels, de mulâtres proprement dits, et d'individus provenant

du mélange des Indiens et des noirs. Dans ces deux dernières classes l'enfant suit la condition de la mère; il est libre ou esclave, suivant l'état de celle-ci.

Quelque libres que soient, en grande partie du moins, les hommes de coûleur, ils ont de tout temps été réputés inhabiles à tous les emplois; et si depuis la révolution quelques uns ont été admis à en exercer, l'ancienne prévention espagnole n'en subsiste pas moins encore à leur égard. Les noirs enfin, soit libres, soit esclaves, ne se trouvent qu'en très petit nombre au Paraguay.

Dans la vice-royauté de Buenos-Ayres, comme dans le reste de l'Amérique espagnole, la révolution a plus ou moins suivi les phases de celle de la métropole. La nou-

velle de l'abdication de Charles IV, faite en faveur de son fils le 19 février 1808, parvint à Buenos-Ayres au commencement d'août; quelques jours plus tard, le 13, un envoyé de Napoléon s'étant présenté avec des dépêches du nouveau gouvernement d'Espagne, fut rembarqué sur-le-champ par ordre du vice-roi Liniers; et le 21, on jura fidélité à Ferdinand VII. Bientôt après eurent lieu divers mouvements en faveur de l'établissement des juntes, à l'instar de celle de Séville; mais le vice-roi parvint à les comprimer partout, excepté pourtant à Monte-Video, dont le gouverneur Élio, se méfiant ou feignant de se méfier de Liniers, qui était Français d'origine, favorisa cette innovation. En 1809, la junte centrale de Séville, qui avait, par erreur sans doute, accueilli les

mêmes préventions, déposa Liniers, et le remplaça par Cisneros. Celui-ci ayant appris, le 19 mai 1810, que toute l'Espagne, hors Cadix, était occupée par les armées françaises, perdit complètement la tête, et fit une proclamation où, après le tableau le plus alarmant des malheurs de la métropole, il proposait un fantôme de représentation nationale. Le *cabildo* (municipalité) de Buenos-Ayres, quoique composé en majeure partie d'Espagnols, convoqua aussitôt l'assemblée générale des citoyens de cette ville, ou, comme on la nomme, le *cabildo abierto*, lequel déposa le vice-roi le 25 mai, et le remplaça par une junte de neuf personnes, toutes créoles. Cette junte, gouvernant au nom de Ferdinand VII, voulut se faire reconnaître dans toute la vice-royauté; et alors

commença, entre les Américains qui avaient pris parti pour elle, et les Espagnols qui soutenaient le vice-roi, une lutte qui ne tarda pas à dégénérer en guerre d'indépendance.

Par suite de cette guerre, l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres est aujourd'hui, à l'exception du haut Pérou, de la Banda-Oriental proprement dite et du Paraguay, devenue la confédération du Rio-de-la-Plata, qui compte plus de républiques que la vice-royauté ne comptait de provinces : tout le haut Pérou s'est constitué en état fédératif, sous le nom de Bolivia, emprunté à celui de son libérateur : la Banda-Oriental, maintenant la province Cis-Platine, réunie au Brésil qui l'avait conquise sur Artigas, est maintenant l'objet d'une guerre entre l'empereur

don Pedro et Buenos-Ayres : enfin le Paraguay forme un état particulier, dont je vais essayer de tracer l'histoire.

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
CALIFORNIA

la Cabana
F.t de S. Bernardo
Poronado
P.to Blanco
R. Grande
P.blo del Siancas
F.t de S.a Barbara
Salta
F.t de Cobos
F.t S. Felipe
la Encruzada
25
P.blo del Pasage
F. del Rio del Valle
R. del Valle
El Rodeo de Tala
Ry P.blo de Conchas
F.t de S. Fernando
Ry P.blo Vlasco
Esteco
Rio la Palata
Ry P.blo el Rosario
Miraflores
26
los Sauces
S. Juan de Bautista
Arenas
Atalayos
Estevan

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA RÉVOLUTION

DU PARAGUAY.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

Belgrano marche sur l'Assomption. Il est battu. Les créoles goûtent les principes d'indépendance qu'on répand parmi eux, et déposent leur gouverneur.

Dans le courant du mois d'octobre 1810, la junte de Buenos-Ayres, ayant résolu de chasser le gouverneur du Paraguay et d'y

faire reconnaître son autorité, envoya contre cette province un millier d'hommes sous les ordres de Manuel Belgrano. Mais les habitants, peu préparés à un changement que la douceur de l'administration qui les régissait ne rendait nullement nécessaire, prirent les armes pour la défendre.

Ils se rassemblèrent au nombre de cinq à six mille. Puis cette armée, dont l'infanterie très peu nombreuse était en grande partie composée d'Espagnols, et dont les créoles formaient la cavalerie, se mit en marche à la hâte, et, quoique mal équipée, sans discipline, sans officiers capables de la conduire, présenta néanmoins la bataille à la petite armée de Buenos-Ayres, qui avait déjà pénétré par le chemin des Missions jusqu'à Paraguary, à quinze lieues de l'Assomption, capitale de la province. On n'en était pas plus tôt venu aux mains, que le gouverneur du Paraguay,

don Bernardo de Velasco, quitta furtivement le champ de bataille, non par manque de courage, car il en avait fait preuve lors de l'héroïque défense de Buenos-Ayres contre les Anglais, mais entraîné à cette fuite par les mauvais conseils de ceux qui l'entouraient. Découragée par ce subit abandon, l'infanterie se rompit; tout plia, les six mille hommes furent en un instant dispersés. Cependant les troupes de Buenos-Ayres s'étant mises à piller le village de Paraguary, la cavalerie du Paraguay revint à la charge, et, ralliée par ses chefs, elle tomba à l'improviste sur les pillards. Le succès dès lors ne demeura plus douteux : une partie des troupes ennemies fut prise; le reste, ayant à sa tête le général Belgrano, capitula et sortit de la province.

Avant et après la capitulation eurent lieu diverses conférences, dont le général de la junte profita avec adresse pour jeter parmi

les officiers créoles du Paraguay quelques idées d'indépendance qui ne furent pas perdues; de telle sorte que bientôt dans leurs rangs il se tint des discours qu'ils eussent frémi d'entendre quelques jours auparavant.

Ils n'étaient pas assez éclairés, l'instruction était trop peu répandue parmi eux, pour qu'ils fussent susceptibles de conceptions vraiment libérales; mais cette courte campagne leur avait donné la conscience de leurs forces. En outre le petit nombre des Espagnols, qui d'ailleurs n'étaient appuyés d'aucune force militaire, l'exemple des provinces voisines, le souvenir de quelques vexations dont ils désiraient tirer vengeance, la perspective des emplois, peut-être aussi cet instinct d'indépendance de l'homme que sa vie dans les déserts met journellement aux prises soit avec la nature inanimée, soit avec des animaux dangereux; toutes ces causes se réunirent

pour détacher peu à peu du gouvernement les principaux créoles : si bien que dans le courant de 1811 ils résolurent de faire cause commune contre lui.

Cette conspiration, mal ourdie, commençait à transpirer, lorsque quelques officiers, qui y avaient trempé et qui étaient restés en activité après la retraite de Belgrano, se déterminèrent courageusement à prévenir le coup dont ils allaient être frappés. Ils entrèrent chez le gouverneur le pistolet à la main, et l'arrêtèrent. Dès le lendemain les conjurés lui adjoignirent deux d'entre eux, qui convoquèrent en son nom un congrès.

Ce congrès déposa le gouverneur, et le remplaça par une junte, qui, à l'exemple de celle de Buenos-Ayres, devait gouverner au nom de Ferdinand VII ; mais elle alla plus vite que les autres provinces, et ne tarda pas à proclamer l'indépendance du Paraguay.

Elle était composée d'un président, de deux *vocales* ou assesseurs, et d'un secrétaire avec voix délibérative. Le docteur don Jose Gaspard Rodriguez de Francia fut nommé à cette dernière place.

CHAPITRE II.

Origine, éducation et caractère du docteur Francia. Il parvient aux emplois, et devient l'âme du nouveau gouvernement.

L'histoire de la révolution du Paraguay n'étant pour ainsi dire que celle du docteur Francia, je vais rappeler en peu de mots la vie antérieure et le caractère de ce personnage. Son père, né Français, passa dans sa jeunesse en Portugal et de là au Paraguay, où il s'unit à une créole. Bien que dans ce pays

on le croie généralement Portugais d'origine, il n'en convient pas, et aime à dire que c'est du sang français qui coule dans ses veines. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, ou, suivant son expression, condamné à étudier la théologie, seule voie qu'eussent alors les naturels de parvenir à quelque considération, il reçut sa première instruction dans les mauvaises écoles que les moines tenaient à l'Assomption[1], et passa de là à l'université de Cordova du Tucuman, que les franciscains dirigeaient depuis l'expulsion des jésuites, arrivée en 1767. Il y obtint des succès et fut reçu docteur en théologie; mais l'étude du droit canonique lui ayant donné le goût de la jurisprudence, il se décida à ne point prendre la tonsure et se fit avocat.

---

[1] Le collége pour les études de théologie n'a été fondé à l'Assomption qu'en 1783.

Peut-être (on peut du moins le croire d'après les sentiments qu'il a manifestés depuis) le peu de foi qu'il ajoutait aux dogmes de l'église ne contribua-t-il pas moins à sa détermination que le goût qu'il pouvait avoir pris pour l'étude des lois. Du reste, il n'était pas rare en Amérique de voir les jeunes gens qui se destinaient à la profession d'avocat suivre d'abord un cours de théologie, non plus que de trouver parmi le clergé des individus qui se consacraient au barreau. De retour dans sa patrie, le docteur Francia se distingua par un courage et une probité à toute épreuve. Jamais cause injuste ne souilla son ministère; jamais il n'hésita à défendre le faible contre le fort, le pauvre contre le riche. Il exigeait des honoraires considérables de ceux qui pouvaient payer, de ceux surtout qu'il savait aimer les procès; mais il était d'un désintéressement rare envers les plaideurs

qui n'étaient pas aisés, ou que des prétentions injustes poussaient devant les tribunaux. Héritier d'un modique patrimoine, il ne chercha jamais à l'augmenter; la moitié d'une maison en ville, une petite propriété à la campagne (*chacra*), constituaient toute sa fortune et satisfaisaient ses désirs; au point que se voyant un jour possesseur de 800 piastres, il trouva cette somme beaucoup trop forte pour un seul homme, et la joua.

Peu sociable, aimant le travail du cabinet, et à cet amour de l'étude joignant le goût du libertinage, il resta célibataire. Il ne fut donc jamais chef de famille; il repoussa d'ailleurs toutes les affections tendres, il ne connut pas l'amitié. Enfin le peu d'instruction que lui offrait le commerce de ses compatriotes, et le manque absolu de ressources littéraires, ne lui permirent guère d'acquérir quelque connaissance du monde. De là cette

inflexibilité de caractère, qui le conduisit par la suite d'écarts en écarts. Il avait encore le malheur d'être sujet à des accès d'hypocondrie, qui allaient quelquefois jusqu'à la démence: circonstance d'autant plus facile à expliquer, que son père avait déjà passé pour un homme très singulier, que son frère est aliéné, et qu'une de ses sœurs l'a été pendant quelque temps.

Arrivé à l'âge viril, le docteur Francia fut élu membre du cabildo, ou conseil de l'Assomption, et plus tard remplit une charge d'alcade. Un homme de son caractère devait être indépendant, même dans les emplois; aussi le fut-il dans sa vie publique, comme il l'avait été dans sa vie privée. Ne cherchant à plaire ni au gouverneur ni aux Espagnols, défendant son pays contre les prétentions de la métropole, il se montra juge aussi incorruptible qu'il avait été avocat intègre. Cette

conduite lui valut l'estime et l'attachement de ses compatriotes.

Je reviens à la révolution du Paraguay. Le congrès se sépara dès qu'il eut nommé la junte. Celle-ci laissa subsister l'administration telle que l'avaient établie les Espagnols, et n'en changea que les agents. Le docteur Francia, auquel la supériorité de ses talents et l'étendue de ses connaissances donnaient un ascendant marqué sur ses compatriotes, devint aussitôt l'âme de ce nouveau gouvernement. Ainsi, dès qu'on eut réglé avec Buenos-Ayres les intérêts commerciaux et les limites des deux états, il mit tous ses soins à empêcher qu'il ne s'établît des liaisons trop étroites avec cette république, dont il craignait l'ambition; ce fut lui qui s'opposa constamment à ce que le Paraguay fournît un seul homme aux armées qui défendirent la

cause de l'Amérique contre les Espagnols, et à ce qu'il envoyât un seul député aux différents congrès qui furent assemblés durant la guerre. Il manifesta dès lors le dessein d'isoler sa patrie; et malheureusement, tandis qu'on ne l'écoutait point, lorsqu'il s'efforçait de contenir les excès de la révolution, on suivait ses conseils pour les choses nuisibles.

Au lieu de s'occuper d'affaires et d'imprimer une marche régulière au gouvernement, les deux vocales et le président, don Fulgencio Yegros, riche campagnard, qui ne savait que monter à cheval et manier le lacet, passaient leur temps à jouer, à parader, à recevoir et à donner des fêtes. Ils s'adjugeaient des grades militaires, dont ils prenaient les insignes; c'est ainsi qu'on les vit se travestir, à l'imitation de l'ancien gouverneur, tantôt en brigadiers, tantôt en colonels de dragons espagnols. Ils trafiquaient de tout,

pour subvenir aux dépenses qu'entraînait leur amour de la représentation. Ainsi, pour satisfaire cette manie ridicule, il leur arriva plusieurs fois de se faire payer l'élargissement des prisonniers d'état. Sachant à peine eux-mêmes ce que c'était qu'indépendance nationale, liberté civile ou politique, ils laissaient leurs subordonnés commettre partout mille actes arbitraires. La campagne était particulièrement le théâtre des violences.

Emprisonner, c'était administrer ; condamner ou absoudre, selon que la haine ou l'intérêt le commandaient, c'était juger. Sans respecter les anciennes lois, on n'en donnait point de nouvelles. Pour comble de désordre, les femmes avaient la plus grande influence sur les affaires ; tout s'obtenait par leur intervention. On parlait de patriotisme, et dès lors tout était permis ; sous cette égide les

passions pouvaient impunément se satisfaire. La troupe, composée à peu près de ce qu'il y avait de plus mauvais dans le pays, se croyait en droit d'insulter les citoyens, de les frapper, par exemple, lorsqu'ils n'ôtaient pas leur chapeau à un soldat. Les officiers allaient plus loin, ils s'immisçaient dans les différents entre personnes non militaires, et ne craignaient pas de s'en constituer les juges. Comme ils étaient presque tous parents des chefs de l'état, ceux-ci toléraient de leur part les iniquités les plus révoltantes. De son côté, le clergé ne restait pas en arrière. Divisés en royalistes et en indépendants, les prêtres se servaient du confessionnal pour faire prévaloir leurs opinions. Ils citaient la Bible, et s'en autorisaient, dans des sermons incendiaires, pour porter le peuple à tous les excès. Le curé Molas, entre autres, soutint en chaire que tuer un Espagnol était à peine

un péché véniel; et quelques jours plus tard il révéla deux confessions.

Le docteur Francia essayait en vain de donner une autre marche à la révolution. Les habitudes étaient prises : nul ne voulait renoncer à celles qu'il s'était données. Plusieurs fois, rebuté de l'inutilité des efforts qu'il se voyait sans cesse obligé de faire pour rappeler ses compatriotes à la modération, il se retira à sa campagne. Les affaires cessèrent chaque fois entièrement, et chaque fois ses collègues, que sa retraite alarmait, firent toutes les concessions et toutes les promesses imaginables, pour le décider à rentrer dans la capitale. Ce fut dans ce temps qu'il se signala par un acte d'humanité, sinon de pure politique, qui lui valut les suffrages de tous les gens de bien. Une contre-révolution avait été concertée par les Espagnols et leurs adhérents parmi les créoles : le complot fut

découvert, ce qui n'était pas difficile; car, comme cela s'est vu depuis dans un autre hémisphère, il avait été ourdi par des agents du parti opposé. On arrêta tous ceux qui y avaient trempé, et sans autre forme de procès, en vertu de leur simple conviction morale, les juges les condamnèrent à mort. Deux furent sur-le-champ fusillés, et leurs corps suspendus à la potence; peut-être étaient-ils les moins coupables, mais à coup sûr ils étaient les plus pauvres. En apprenant ces exécutions, le docteur Francia, qui se trouvait à sa maison de campagne, accourut et arrêta l'effusion du sang; il connaissait trop bien la faiblesse du parti espagnol pour redouter les entreprises qu'il pourrait tenter, et pensait que cet exemple de rigueur était suffisant pour le contenir. On se borna donc à faire passer une partie des conjurés sous la potence, où pendaient les corps des deux

victimes, et à condamner les autres aux fers pour un temps indéterminé, qu'abrégèrent de fortes sommes, payées soit à l'état, soit aux familles des premiers fonctionnaires. On réunit les prisonniers les plus marquants, et on les mit sous la surveillance d'une sentinelle qui les gardait à vue, avec défense, sous peine de mort, de s'entretenir ensemble sur quelque sujet que ce fût; état dans lequel ils restèrent plusieurs mois

CHAPITRE III.

La junte se dissout. Second congrès. Le gouvernement devient consulaire. Francia premier consul.

Un gouvernement où la mésintelligence s'était introduite dès le principe ne pouvait être de longue durée. La junte sentit elle-même la nécessité d'un changement; mais, rejetant les fautes commises sur la forme vicieuse de l'administration, elle déclara qu'elle n'avait que des éloges à donner aux fonctionnaires qu'elle avait employés; après quoi

elle décréta un nouveau congrès et fit immédiatement procéder aux élections dans tout le pays. Ce fut à cette occasion qu'eut lieu une allocution, bien propre à faire connaître l'état intellectuel des habitants. A Yquamandiu un capitaine des milices, qui s'était signalé par son zèle révolutionnaire, voulait expliquer à ses compatriotes ce que c'était que la liberté; or, après avoir probablement repassé dans son esprit toutes les définitions qu'il en avait entendu donner, il ne trouva rien de mieux à leur dire, sinon que c'était la foi, l'espérance et la charité. Les chefs de la révolution, qui n'étaient guère plus instruits que ce capitaine, désiraient cependant se constituer en république; mais qu'était-ce qu'une république? comment se gouvernait-elle? ils l'ignoraient. Heureusement pour eux, ils possédaient un exemplaire de l'Histoire romaine de Rollin, premier bon livre qui

eût pénétré dans le pays : ils résolurent aussitôt de la consulter. L'institution des magistrats temporaires, celle des consuls obtint leurs suffrages. Il n'en fut pas de même du sénat; ce corps constitué leur déplut. Peut-être ne le repoussèrent-ils que parcequ'ils n'auraient su où trouver des sénateurs.

Quoi qu'il en soit, le nouveau congrès se rassembla à l'Assomption en 1813. Jamais assemblée chargée de jeter les bases d'un gouvernement et de donner des chefs à l'état ne fut plus mal composée. Quoiqu'il y eût au Paraguay des hommes, sinon instruits, du moins doués d'un jugement sain, la plupart des choix tombèrent sur ce qu'il y avait au monde de plus inepte. Ces députés passaient leur temps dans les tavernes; et comme ils n'avaient aucune opinion propre sur les affaires qui allaient se traiter, ils se faisaient instruire par d'autres sur ce qu'ils devaient

dire ou voter. Le docteur Francia, à raison de ses connaissances, fut plus consulté que personne, et se créa ainsi une grande clientèle. Après quelques séances, le congrès, espèce de caricature digne du pinceau d'un Hogarth, abolit le gouvernement existant, et lui substitua, mais pour un an seulement, deux consuls, le docteur Francia et don Fulgencio Yegros, qui réunirent tous les pouvoirs. Habitués au régime d'un gouverneur, dont la volonté leur servait de loi, les Paraguays s'inquiétaient fort peu de bien définir le pouvoir des consuls, et de limiter leur autorité ; c'était comme une horde d'Indiens, qui choisissait ses caciques. Les consuls prirent possession de leurs places ; le docteur Francia fit pressentir dès cette circonstance le sort qu'il réservait à son collègue. On leur avait préparé deux chaises curules, c'est-à-dire deux fauteuils recouverts

en cuir, qui portaient les noms, l'un de César, l'autre de Pompée : Francia s'empara du premier et laissa le second à Yegros, qui ne fut pas mieux traité dans la distribution du pouvoir. Après quelques débats il eut à la vérité la moitié des troupes sous ses ordres; mais chacun d'eux devant alternativement exercer, tous les quatre mois, l'autorité suprême, Francia s'arrangea si bien, qu'il commença cette rotation de manière que les quatre premiers et les quatre derniers mois de l'année lui étaient dévolus; après quoi le congrès devait de nouveau se rassembler.

Les affaires prirent, sous ce régime, une marche plus régulière. On établit une secrétairerie d'état. Le *cabildo* rentra en activité comme tribunal de première instance, et ses membres furent en outre chargés de nouveau des diverses fonctions de police et de judica-

ture, que chacun remplissait déjà en particulier. On surveilla les commandants des *villas* et de la campagne. Les finances, qui avaient été négligées sous l'administration précédente, furent réglées. La troupe de ligne et la milice, furent mieux organisées. Le docteur Francia surtout consacrait son temps et ses soins à exercer ses soldats et à se les attacher. Pour ôter aux Espagnols toute influence politique, les consuls rendirent, en mars 1814, un décret qui les frappait de mort civile, et leur défendait d'épouser des femmes blanches; acte auquel la jalousie n'était peut-être pas étrangère.

Les relations, jusque là amicales, avec les pays voisins, devinrent équivoques. Le gouvernement de Buenos-Ayres cherchait à se faire un parti dans le Paraguay, et à mettre ce nouvel état sous sa dépendance: le docteur Francia repoussa avec force les insi-

nuations des envoyés de cette république. Il n'en était pas de même de son collègue; pour son malheur Yegros n'était que trop enclin à les écouter. Le premier redoutait la domination de Buenos-Ayres autant que celle des Espagnols, et sut même éloigner du pays plusieurs personnes notables, qui étaient disposées à une réunion. D'un autre côté les différents de Buenos-Ayres avec Artigas, et la guerre que celui-ci faisait aux Portugais, pouvaient avoir des suites fâcheuses pour le Paraguay.

Quoiqu'il se commît toujours des actes arbitraires par des magistrats dont le pouvoir était si peu déterminé, cela se faisait avec quelque apparence de formes; en sorte que, pour un pays comme le Paraguay, ce consulat pouvait passer pour un gouvernement assez régulier. Mais le docteur Francia n'était point fait pour partager l'autorité su-

prême avec personne, et surtout avec un homme qu'il méprisait, autant qu'il redoutait son parti.

CHAPITRE IV.

Francia est fait dictateur. Mauvais début de son administration.

Son ambition ne tarda pas à se mettre dans tout son jour, lorsqu'en 1814 le congrès se réunit pour renouveler le gouvernement. Afin de se débarrasser de son adversaire, il engagea l'assemblée à confier la direction de la république à un seul magistrat, à l'imitation des provinces voisines, qui avaient à leur tête soit un gouverneur, soit un direc-

teur. Il proposa, en s'appuyant sur l'exemple des Romains, la dictature, comme unique moyen de sauver la république menacée au dehors. Voyant, le premier jour, que les voix se portaient sur don Fulgencio Yegros, il eut l'adresse d'empêcher qu'on ne passât au scrutin. Menacé du même résultat à la seconde séance, il usa du même artifice. Enfin le troisième jour, les députés comprirent le motif qui faisait ajourner l'élection; et, las de vivre à leurs dépens dans la capitale, las surtout d'assister au congrès, où ils ne faisaient que s'ennuyer, ils votèrent à une grande majorité pour le docteur Francia. Celui-ci ne dut pas tout cependant à la lassitude; le soin qu'il eut de faire arriver, au moment le plus critique, une garde d'honneur de quelques centaines d'hommes dévoués, qui cernèrent l'église où siégeaient ces messieurs, lui valut sans doute plus d'un suffrage. Toutes ces

raisons se réunirent pour faire nommer le docteur Francia dictateur pendant trois ans. A peine s'il y avait alors, je ne dirai pas au congrès, mais dans tout le Paraguay, une vingtaine de personnes qui sussent ce que le mot de dictateur signifie; l'on n'y attachait d'autre sens que celui de gouverneur : ces hommes simples ne se doutaient pas qu'ils allaient être pris au mot si cruellement. Le congrès attribua en même temps à Francia le titre d'Excellence avec un traitement de 9,000 piastres, dont il ne voulut accepter que le tiers, disant que l'état avait plus besoin d'argent que lui : marque d'un désintéressement dont il ne s'est jamais départi.

Lorsque la troupe qui était sous les ordres du consul Yegros apprit cette détermination, elle se mutina, et refusa de recevoir un autre chef. La fermentation devint telle, qu'on craignait un soulèvement; heureuse-

ment le commandant, don Pedro Juan Caballero, quoique ennemi personnel du nouveau dictateur, eut la générosité de sacrifier ses affections à la tranquillité publique : il se rendit dans la caserne, apaisa les soldats, dont il était aimé, et les fit rentrer dans le devoir : action généreuse, qui plus tard fut bien mal reconnue par le docteur Francia.

Dès que celui-ci se vit seul à la tête de la république, il s'installa dans la maison qui avait servi autrefois de résidence aux gouverneurs espagnols. Son premier soin fut la réforme de sa propre vie : le jeu et les femmes furent abandonnés sans retour, et il montra désormais la plus grande austérité dans ses mœurs. Dès le matin il s'occupait des affaires : il faisait venir les officiers supérieurs, les commandants de la campagne, les alcades, pour leur donner des ordres ; il recevait les particuliers qui avaient à lui demander quelque faveur,

ou à lui porter des plaintes; les maîtres ouvriers qui travaillaient pour l'état venaient prendre de lui-même des instructions pour leurs ouvrages. Sa promenade journalière était à la place d'exercice; le soir il remplissait ses heures de délassement par la lecture, surtout par celle des auteurs français qu'on pouvait se procurer, ayant appris le français peu de temps avant la révolution. Les belles-lettres, l'histoire, la géographie, les mathématiques, faisaient tour à tour l'objet de ses études; les secours de la médecine étant bien insuffisants au Paraguay, il lisait Tissot et Buchan, et se traitait lui-même d'après leurs prescriptions. Un ouvrage ancien sur les arts et métiers l'intéressait particulièrement, et ce fut là qu'il puisa les connaissances dont il fit plus tard une application si extraordinaire. Mais ce qu'il cherchait à connaître avec le plus de soin, c'était tout ce qui se rapporte à l'art

militaire, parcequ'il sentait que l'existence politique du pays, et surtout la sienne, dépendait de la manière dont il organiserait la force armée; aussi sa sollicitude se porta principalement sur cette partie de l'administration. Afin de pourvoir au matériel, il établit le monopole des bois, très recherchés à Buenos-Ayres; ne permettant leur exportation qu'à ceux qui lui apportaient des armes et des munitions de guerre : plus tard il fit la même chose pour toutes les autres branches de commerce, et se procura au moyen de ces licences tout ce dont il avait besoin, en même temps qu'il s'attachait par ces faveurs les employés et les négociants qui pouvaient y prétendre.

Dans l'armée il commença par éloigner, sous divers prétextes, tous les officiers qui pouvaient lui donner quelque ombrage, et dont l'influence sur les soldats lui paraissait trop grande. Ces officiers, la plupart sans

instruction, avaient causé différents désordres; mais le véritable motif de leur renvoi était qu'ils appartenaient à de bonnes familles, et que le dictateur ne voulait pas laisser en place des hommes qui pouvaient en même temps être citoyens. Il les remplaça, non par des sujets plus capables, mais par des individus qui n'avaient rien à perdre, et qui ne pouvaient s'élever que par lui au-dessus de la basse condition dont il les tirait. Il congédia de même tous les soldats dont les opinions lui paraissaient douteuses, et les remplaça par de nouvelles recrues. Cela fait, il organisa différents corps, les exerça journellement, et les assujettit à une discipline sévère : mais cette discipline se bornait au temps où le soldat se trouvait sous les armes ou dans la caserne; hors de là, celui-ci ne connaissait aucun frein. Le dictateur, seul juge des militaires, avait trop besoin d'eux

pour ne pas les ménager. Des grenadiers composaient sa garde, et faisaient tout à la fois le service de gendarmes. C'est par eux qu'il envoyait des ordres dans les environs, qu'il faisait appeler les personnes à qui il voulait parler, et exécuter les arrestations. Ils devinrent ainsi la terreur de la ville, surtout lorsque, pour plaire au dictateur, ils se firent ses espions. Le sergent de la garde introduisait les personnes qui demandaient une audience; en sorte qu'il fallait être dans les bonnes grâces de ce sous-officier pour être annoncé. Comme ces grenadiers ne savaient pas bien l'espagnol, et ne pouvaient rendre exactement ni les ordres dont ils étaient porteurs, ni les réponses qu'ils recevaient des particuliers, ils occasionèrent souvent des malentendus qui étaient punis comme des désobéissances.

Dans l'administration civile, le dictateur

ne fit d'abord aucun changement important; il se borna seulement à écarter les hommes indépendants, et à mettre ses créatures à leur place; il s'empara de la nomination des *cabildos* et alcades, qui, de défenseurs des droits du peuple qu'ils étaient auparavant, devinrent ainsi des instruments serviles de despotisme; il augmenta le nombre des cercles ou *comandancias*, qui forment la division territoriale du Paraguay, et en confia l'administration à des hommes dévoués; il changea jusqu'aux *zeladores*, espèce d'agents subalternes de police, qui veillaient au bon ordre. Les institutions religieuses fixèrent aussi ses regards; mais ici du moins il débuta par une réforme salutaire, en abolissant l'inquisition, dont il existait un commissaire au chef-lieu. L'évêque ayant été affecté de la révolution au point d'en avoir la raison troublée, le dictateur le força de re-

mettre ses pouvoirs à son *provisor* ou vicaire-général, qui gouverna le diocèse sous la direction de ce dernier. Les processions, ainsi que le culte nocturne dans les églises, furent supprimés, comme pouvant donner lieu à des rassemblements suspects.

Tous ces changements ne se firent pas à la fois; le dictateur ne les exécuta qu'à mesure qu'il sentit son pouvoir s'affermir. Il observa même dans les premiers temps certaines convenances: ses ordres étaient moins absolus, et il cherchait à les justifier aux yeux du public. En particulier il se montrait plus affable et recevait des visites de politesse de la part des fonctionnaires civils, des officiers et d'autres personnes notables; alors il ne croyait pas déroger à sa dignité en leur offrant des siéges, et ne les obligeait pas à se tenir debout durant tout le temps qu'il leur parlait, comme cela se fit dans la suite.

Cependant, les trois années de sa dictature allaient expirer; un nouveau congrès devait s'assembler en 1817. Il eut soin de le faire composer de ses créatures, en employant à cet effet les commandants des cercles, et se fit nommer dictateur à vie. Une fois établi il ne se déguisa plus, et éclaira bientôt ses compatriotes sur la nature du pouvoir qu'ils lui avaient confié. Quelques caricatures dirigées contre sa personne avaient été affichées aux coins des rues. Ceux qui les avaient faites les mirent sur le compte des Espagnols. Francia ne se laissa pas abuser; il les fit saisir, et sans autre forme de procès ils furent mis aux fers. Comme cela regardait des individus qui n'étaient pas aimés et qui passaient pour turbulents, leur condamnation fit peu d'effet sur le public. On était d'ailleurs accoutumé, dès le temps des Espagnols, à voir le gouvernement juge dans sa propre

cause. Il fit aussi à cette époque arrêter un ancien colonel de Buenos-Ayres, Valta-Vargas, natif du Paraguay, qui s'était rendu suspect de quelque trame contre lui. Cette arrestation en entraîna plusieurs autres, qui cependant ne donnèrent au dictateur aucune lumière; mais un tel incident ne laissa pas d'accroître sa méfiance et sa sévérité. Dès lors il se fit escorter par des hussards, quand il sortait à cheval; deux le précédaient et un le suivait. Ils veillaient à ce que tout le monde, sur son passage, se rangeât respectueusement; plus tard ils eurent l'ordre de faire rebrousser chemin à quiconque s'y présentait. Les coups de plat de sabre qu'ils distribuèrent dans ces occasions dégoûtèrent bientôt les curieux. Chacun fuyait à l'approche de l'escorte, et désormais le dictateur traversa toujours la ville comme un désert.

CHAPITRE V.

Artigas. Composition de ses troupes. Excès auxquels il se livre. Ses rapports avec le dictateur. Tyrannie de celui-ci. Il fonde Tevego.

Dans le courant de cette année commença la mésintelligence avec le général don Jose Artigas. Cet homme, dont la vie entière n'a été qu'un tissu d'horreurs, fut la cause principale des malheurs qui ont accablé pendant dix ans les provinces de la confédération du Rio-de-la-Plata. Issu d'une bonne famille de

Monte-Video, il passa sa jeunesse parmi les contrebandiers et les brigands. Le gouvernement espagnol, afin de détruire ces bandes, prit le parti de le nommer lieutenant de chasseurs; et ce fut en cette qualité qu'il poursuivit ses anciens camarades. Lors de la révolution il se fit patriote, et se signala dans la guerre contre les Espagnols et au siége de Monte-Video. Élu chef de la Banda-Oriental, il alluma le feu dévorant de la guerre civile. Il attaqua Buenos-Ayres, envahit l'Entre-Rios, souleva Santa-Fé, arma les Indiens sauvages du grand Chaco, et désola le Paraguay par des actes inouïs de cruauté. Ses drapeaux étaient le refuge de la lie de l'espèce humaine. Brigands, assassins, pirates, voleurs, déserteurs, étaient également bien venus de lui; aussi la marche de ses troupes était-elle marquée par le carnage et la désolation. Il provoqua les Brésiliens, qui ne

demandaient pas mieux que d'entrer en guerre; enfin le résultat des neuf années de son gouvernement fut la ruine complète de la Banda-Oriental, pays jadis si florissant, la dévastation des autres provinces et la démoralisation de tout un peuple; sans compter les suites plus éloignées de ce régime désastreux, parmi lesquelles on peut compter la guerre actuelle des républiques du sud avec le Brésil. Je dois cependant à la vérité d'ajouter, qu'abandonné à lui-même, Artigas n'eût jamais poussé aussi loin la férocité; mais il était entouré de scélérats, dont il dépendait en partie. Le plus infâme de tous était un moine de la Merci, nommé Monterosa, qui faisait auprès de lui les fonctions de secrétaire et de conseiller privé, et qui étouffait dans son âme tout sentiment d'humanité. Et que dire de ces hommes qui, spectateurs tranquilles, ont fomenté de loin

ces troubles, uniquement pour satisfaire leur cupidité! C'est ainsi que des négociants de Buenos-Ayres, Anglais, Français et Américains du nord, ont coopéré efficacement à tous ces désastres en pourvoyant Artigas d'armes et de munitions, et qu'ils ont fondé leur fortune sur la destruction de plus de vingt mille familles.

Je reviens au Paraguay. Des difficultés relatives au commerce s'étant élevées entre le dictateur et le général Artigas, celui-ci chercha à différentes reprises à entrer en composition ; mais le docteur Francia donna pour toute réponse : « Qu'on commence par remettre les choses sur l'ancien pied, et alors je traiterai. » Aigri par ce refus, Artigas souleva les Indiens des missions de l'Entre-Rios, appartenant au Paraguay, et en chassa les troupes du dictateur, qui, d'après un ordre reçu, brûlèrent dans leur retraite toutes

les habitations, afin d'empêcher l'ennemi de subsister dans ces contrées. Par là s'accomplit la destruction des quinze bourgades les plus florissantes des anciennes missions jésuitiques[1]. En même temps il arrêtait et rançonnait les bâtiments du commerce de l'Assomption, et ne laissait pas remonter la rivière

---

[1] Un célèbre voyageur, M. Auguste de Saint-Hilaire, a été induit en erreur, lorsqu'on lui a dit, que vingt-trois des trente bourgades des missions étaient situées entre le Parana et l'Uruguay, et qu'elles avaient été toutes détruites. Voici leur véritable situation : sept se trouvent sur la rive gauche de l'Uruguay et font partie du Brésil ; quinze étaient situées entre l'Uruguay et le Parana, et celles-ci en effet ont cessé d'exister. D'un côté les Brésiliens dans la guerre avec Artigas, de l'autre les Indiens eux-mêmes dans leur soulèvement ; et en dernier lieu les Paraguays lors de leur retraite, concoururent tour à tour à leur ruine, qui fut consommée par les troupes d'Artigas. Enfin huit missions se trou-

à ceux qui venaient de Buenos-Ayres; il les confisquait même lorsqu'ils portaient des armes. Le dictateur suspendit alors pendant plusieurs mois l'expédition des passe-ports pour la sortie, jusqu'à ce qu'il sût indirectement que la liberté serait rendue au commerce, ce qui eut lieu en effet, à quelques

---

vent sur la rive droite du Parana, par conséquent dans le Paraguay proprement dit, et existent toujours. Ces restes peuvent encore donner une faible idée de cet édifice fameux de la politique des jésuites; je dis de leur politique, car j'estime que le zèle apostolique y a eu la moindre part, quoi qu'en dise le doyen Funes de Cordova, dans son ouvrage intitulé : *Ensayo de la historia civil del Paraguay, Buenos-Ayres y Tucuman.* Le témoignage de ce vieillard, d'ailleurs très respectable, pourrait être ici un peu suspect, puisqu'il fut disciple des jésuites, et qu'il cherche constamment à les justifier, même dans les cas où il ne peut pas ne pas convenir des faits qui sont à leur charge.

vexations près. La tranquillité du pays et sa propre position ne lui permettaient pas d'avoir des liaisons avec le général Artigas; il le regardait comme un chef de brigands, et jugeait au-dessous de sa dignité de traiter avec lui. Toutefois il ne voulait pas l'attaquer, parcequ'il voyait en lui une garde avancée contre Buenos-Ayres; de son côté, Artigas n'interrompit pas entièrement les relations commerciales avec le Paraguay, par la double raison qu'il en avait besoin lui-même, et que ce pays pouvait lui servir d'asile en cas de malheur. Ainsi, quoiqu'il se commît fréquemment des hostilités, qui néanmoins ne tombaient que sur des individus isolés, la guerre ne fut jamais ouvertement déclarée entre ces deux chefs.

Cependant, la domination du dictateur devint de jour en jour plus oppressive. Il se débarrassa des personnes qu'il soupçon-

nait de quelque intelligence avec Artigas, soit en les expulsant du pays, soit en les déportant dans l'intérieur. Parmi les premières se trouvait un négociant anglais, qui fut forcé d'abandonner dans les vingt-quatre heures un établissement très considérable, sans même pouvoir obtenir la permission de se justifier. Quand on avait le malheur de s'exprimer avec trop de liberté sur les mesures du gouvernement, ou qu'on ne savait point exécuter les ordres, parfois très laconiques, du docteur Francia selon sa fantaisie, on était mis aux fers. Souvent une parole innocente, mais mal interprétée, suffisait pour attirer cette punition; et lorsqu'un homme était jeté dans les cachots, il était rare qu'il parvînt à connaître le motif de sa détention. A ces rigueurs s'ajoutait encore la dérision. Deux moines espagnols, se regardant par leur état comme

inviolables, s'étaient permis quelques propos offensants. Le dictateur les fit mettre au cachot, après avoir ordonné qu'on leur rasât toute la tête et qu'on les revêtît de jaquettes jaunes; afin, disait-il, de les dépouiller de leur auréole. Un autre Espagnol, don Jose Carisimo, fut traité d'une manière encore bien plus dure; les fers dont on le chargea lui entrèrent dans la chair; et le dictateur en ayant été instruit, sa réponse fut : « S'il » veut porter d'autres fers, qu'il s'en fasse » forger. » La femme du prisonnier eut donc la triste commission de commander les fers qui devaient enchaîner son mari.

Il avait l'œil principalement ouvert sur la classe aisée, mais sans pour cela négliger les basses classes. Son esprit soupçonneux alla chercher des victimes jusque dans la populace. Pour mieux isoler les individus de cette condition qui lui étaient suspects, il fonda

une colonie destinée à les recevoir, sur la rive gauche du Paraguay, à cent vingt lieues au-dessus de l'Assomption; et il la peupla en grande partie de mulâtres et de femmes de mauvaise vie. Ce nouvel établissement, auquel il donna le nom de Tevego, est, à l'exception du fort Borbon, le plus septentrional du pays. Le dictateur avait encore un autre but en le créant, celui de contenir les Indiens sauvages de la tribu des Mbayas, dans leurs incursions sur les terres cultivées.

Les mesures qui pesaient sur la partie notable de la population n'étaient pas toujours provoquées par la politique; d'anciennes haines privées y avaient aussi leur part. Toutefois la crainte des Paraguays de voir se répéter chez eux, par une nouvelle révolution, les horreurs de la Banda-Oriental et de l'Entre-Rios, leur rendait ce joug plus tolérable. Jusque là du moins il n'y avait pas eu de

sang injustement versé par ordre du dictateur. Lorsque ses créatures lui insinuaient de se défaire ainsi de ceux qui lui étaient contraires, il répliquait: « Dieu leur a donné la vie, c'est à lui à la leur ôter; quant à moi, il me suffit de les empêcher de nuire. » C'est sans doute qu'alors il ne se croyait pas assez fort pour oser davantage; car il s'est livré depuis à des excès qui contrastent cruellement avec ces paroles, et qui viennent à l'appui de ce que m'a dit quelqu'un qui l'a fréquenté longtemps, à savoir que de toute la révolution française il n'avait rien tant admiré que la guillotine ambulante.

La tranquillité dont jouissait le Paraguay aux yeux des étrangers, car les vols et les assassinats y étaient du moins rigoureusement punis, fit qu'un grand nombre de personnes qui se voyaient ruinées ou persécutées dans les autres provinces, vinrent s'y

réfugier ; mais toutes ne furent pas admises par le dictateur. Il envoya, par exemple, à l'évêque du haut Pérou, au moment où le navire qui le portait entrait dans la rivière du Paraguay, l'ordre de rebrousser chemin sur-le champ ; ce que celui-ci fut obligé de faire dans une chaloupe. Une dévote, ou, comme on les appelle dans le pays, une *beata*, qui venait établir une maison d'exercices spirituels, et un capucin espagnol, furent aussi renvoyés peu de jours après leur arrivée. Et même les étrangers qu'il admit furent en partie relégués à Villa-Real ou à Tevego.

CHAPITRE VI.

Affaires de Corrientes. L'auteur arrive à l'Assomption. Il a une audience du dictateur. Admiration de celui-ci pour Napoléon. Ce qu'il pense de l'Europe. Exécution de deux Espagnols.

Au commencement de 1818, le Paraguay servait surtout de refuge aux habitants de la ville et de la campagne de Corrientes. Une révolution qui s'était opérée dans cette contrée en faveur de Buenos-Ayres, y attira un corps d'Artigas, composé d'Indiens

qui vivaient autrefois dans les missions d'Entre-Rios. Ceux-ci, après une courte affaire, entrèrent dans la ville; et la majeure partie des habitants s'expatria. Alors le chef indien, excité par les créoles du parti d'Artigas, et plus vivement encore par un tanneur irlandais, Campell, nommé commandant de la marine de Corrientes, se livra aux plus grands excès. Les bâtiments qui appartenaient au commerce du Paraguay, devinrent surtout l'objet de ses déprédations; il en confisqua plusieurs, maltraita les équipages, et les transféra sur des bâtiments de guerre. Le dictateur, informé de ces vexations, envoya quatre ou cinq chaloupes canonnières, pour faire enlever ou brûler tous les navires du port de Corrientes. Cette flottille parut devant cette ville le 10 octobre 1818; mais l'attaque ayant été mal dirigée, les deux partis se bornèrent à échanger quelques

coups de canon, puis la flotte du Paraguay se retira. Ces hostilités firent de nouveau cesser tout commerce, ce qui dura jusqu'au mois d'avril suivant. Les Indiens ayant évacué Corrientes, des négociants de Buenos-Ayres surent alors, au moyen de quelques sacrifices, disposer le gouvernement d'Artigas à laisser la navigation libre.

Nous étions arrivés en septembre 1818 à Corrientes, où nous fîmes un séjour forcé de huit mois. Ce ne fut qu'en mai 1819, que, par suite du rétablissement des communications, nous obtînmes des autorités de cette ville la permission de nous embarquer pour le Paraguay. C'est aussi de cette époque que datent les évènements dont nous avons été témoins oculaires; le récit de ceux qui précèdent n'est que le résultat des informations que j'ai pu prendre, pendant mon séjour dans ce pays, auprès des personnes les plus

dignes de foi. Débarqués a l'Assomption le 30 juillet, nous fûmes présentés quelques jours plus tard au dictateur. C'est un homme de taille moyenne, ayant une physionomie régulière et ces beaux yeux noirs qui caractérisent les créoles de l'Amérique du sud; son regard pénétrant exprime la méfiance. Il portait ce jour-là son costume officiel, savoir, un habit bleu galonné, l'uniforme espagnol de brigadier, avec gilet, culotte, et bas de soie blancs, et des souliers à boucles d'or; cet accoutrement pouvait surprendre, lorsqu'on venait de voir Artigas et ses lieutenants à demi nus. Le dictateur Francia avait alors soixante-deux ans, mais ne paraissait en avoir qu'une cinquantaine. Il m'adressa, avec une hauteur étudiée, plusieurs questions, par lesquelles il cherchait à m'embarrasser; mais il ne tarda pas à changer de ton. Comme j'ouvrais mon portefeuille pour

y chercher les papiers que j'avais à lui présenter, il aperçut un portrait de Bonaparte, que, prévenu de son admiration pour l'original, j'y avais placé tout exprès. Il le saisit, et le contempla avec beaucoup d'intérêt lorsqu'il sut qui c'était. Alors il entama une conversation familière sur les affaires politiques de l'Europe, sur lesquelles je le trouvai beaucoup plus instruit que je ne l'aurais cru. Il me demanda des nouvelles de l'Espagne, pour laquelle il manifestait le plus grand mépris. La charte de Louis XVIII n'était pas de son goût; il admirait bien plus le gouvernement militaire et les conquêtes de Napoléon, dont il déplorait la chute. Je remarquai qu'en parlant de son règne, il aimait à s'arrêter aux faits qui pouvaient avoir quelques rapports avec sa propre situation. Il nous reprocha, comme Suisses, notre triste campagne de 1815, en nous rappelant certain coup de

pied que la fable fait donner au lion moribond. Mais le sujet principal de ses discours, c'étaient les moines. Il les accusa d'orgueil, de mœurs dépravées, de toutes sortes d'intrigues, et se plaignit hautement de la tendance que le clergé avait en général à se soustraire à l'autorité du gouvernement. Pour mieux faire connaître les principes qu'il professait à cet égard : « Si le saint père, dit-il, venait au Paraguay, je n'en ferais que mon aumônier [1]. » Prévoyant pour l'Europe le retour

[1] Cet esprit d'opposition au saint siége s'est répandu dans l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres, non seulement parmi les laïques, mais aussi parmi la plus grande partie du clergé. Quelques propositions, tendantes à se soustraire à l'influence de la cour de Rome, ont déjà été faites par plusieurs des ecclésiastiques des plus éclairés. On veut la religion catholique, mais non catholique romaine.

du fanatisme et de la superstition, il insista sur la nécessité d'écraser l'esprit monacal en Amérique, avant qu'elle pût être infectée de cette nouvelle contagion. Cependant il ne pouvait croire au rétablissement des jésuites, que nous lui annonçâmes comme étant fait en partie, tant il trouvait cette mesure pernicieuse. En parlant de l'émancipation de l'Amérique espagnole, il fit éclater son dévouement pour cette cause et sa ferme résolution de la défendre contre quiconque l'attaquerait. Les idées qu'il énonçait sur la manière de gouverner ces nouveaux états, peu avancés dans la civilisation, me parurent assez justes : mais malheureusement il n'en appliquait aucune. Il eut la condescendance de nous montrer sa bibliothèque; elle était petite, il est vrai; mais elle était à peu près la seule qui existât au Paraguay. J'y trouvai, à côté des meilleurs auteurs espagnols, les

œuvres de Voltaire, Rousseau, Raynal, Rollin, Laplace, etc., qu'il s'était toutes procurées depuis la révolution. Il possédait de plus quelques instruments de mathématiques, des globes, des cartes géographiques, entre autres une carte du Paraguay, la plus exacte qui existe de ce pays. Elle fut levée par don Feliz de Azara, lors de la démarcation des frontières dans les vingt dernières années du siècle passé, et donnée en présent au *cabildo* de l'Assomption, sans jamais avoir été publiée. Comme on voyait le dictateur se servir de son globe céleste pour connaître les constellations, et que par sa carte il était orienté dans tout le pays, sans l'avoir jamais parcouru, le peuple était persuadé qu'il lisait dans les étoiles. Cependant il ne s'est jamais servi lui-même de semblables moyens pour en imposer; je sais qu'il cherche au contraire à détruire les préjugés

sans nombre dont ses compatriotres sont imbus. Il nous congédia avec ces paroles: « Faites ici ce qui vous plaira, professez la religion que vous voudrez, personne ne vous inquiètera; mais ne vous mêlez jamais des affaires de mon gouvernement. » Nous suivîmes ce conseil tout le temps que nous fûmes au Paraguay, et de son côté le dictateur tint fidèlement sa promesse. En le quittant j'avais laissé le portrait de Bonaparte sur sa table, pensant qu'il serait bien aise de l'avoir; il me le renvoya par un officier, qui avait ordre de m'en demander le prix. Comme je ne voulais pas me faire payer cet objet, d'ailleurs de peu de valeur, et que le dictateur s'était fait de son côté une règle de ne jamais accepter de cadeau, la miniature me resta. Je fus d'autant plus surpris de son procédé, qu'il m'avait montré dans son cabinet une caricature de Nuremberg, repré-

sentant son héros, qu'il avait prise tout de bon pour son portrait, jusqu'à ce que je lui eusse expliqué l'inscription allemande qui se trouvait au-dessous de cette mauvaise gravure, à laquelle il semblait attacher du prix. C'est sans doute cette caricature qui lui a fourni l'idée de compléter son costume par un énorme claque, à l'imitation de celui dont Bonaparte y était affublé.

Quelques semaines après notre arrivée, le dictateur permit à plusieurs bâtiments de sortir du Paraguay. Mais ce nouvel essai ne réussit pas. Les relations commerciales restèrent suspendues; les navires furent même retenus à la Bajada, dans la province d'Entre-Rios, et fortement rançonnés avant qu'on les laissât faire voile pour Buenos-Ayres.

A cette époque le dictateur augmenta la troupe de ligne, et fit des améliorations dans l'organisation de la milice. Je ne sais, du

reste, s'il avait pour but de la mettre sur un pied plus respectable envers les autres provinces, ou s'il craignait des mouvements dans l'intérieur.

Il prit, pour caserner la nouvelle levée de six cents hommes qu'il avait faite, le couvent de Saint-François, et ordonna aux moines de se retirer chez les récollets. Cette mesure exaspéra un Espagnol, connu d'ailleurs par son fanatisme et qu'exaltait encore le faux bruit d'une expédition russe contre l'Amérique du sud; il eut l'imprudence de dire que les franciscains étaient partis, mais que Francia aurait bientôt son tour. Ce propos fut rapporté; le dictateur se fit amener l'Espagnol et lui dit : « J'ignore quand je partirai; mais ce que je sais, c'est que tu partiras avant moi. » En effet, il le fit fusiller le lendemain et confisqua ses biens, de sorte que sa veuve et ses enfants, quoique créoles, fu-

rent réduits à la mendicité. Ainsi commença le règne de la terreur au Paraguay. Le docteur Francia, s'identifiant avec l'état, déclara traître à la patrie quiconque oserait s'opposer à sa volonté, ou seulement blâmer ses actes. Peu de jours après un second Espagnol fut mis à mort, pour un fait semblable à celui qui avait coûté la vie au premier. Dans ces exécutions, comme dans toutes celles qui se firent plus tard, le dictateur délivrait lui-même les cartouches nécessaires; sa méfiance était telle qu'il n'en confiait à la troupe que ce qu'exigeait la garde des postes les plus importants, tels que les prisons et le magasin à poudre. Il était en même temps si avare de ces munitions, qu'il ne commandait que trois hommes pour une exécution; en sorte que plus d'une fois les victimes furent achevées à coups de baïonnette. Cependant il était le témoin de ces scènes d'horreur, les exécu-

tions se faisant toujours sous ses fenêtres et souvent en sa présence.

Le supplice des deux Espagnols répandit la consternation parmi tous ceux qui avaient quelque prévoyance. Il n'en fut pas de même du grand nombre, qui aimait à y voir une garantie des intentions du dictateur. Jusque là l'opinion avait été assez générale qu'il n'avait aspiré au pouvoir suprême que pour devenir le Monk du Paraguay, et le rendre un jour au roi Ferdinand. Or une telle rigueur, exercée contre des Espagnols, était bien propre à détruire cette opinion. Elle s'était accréditée, parceque le dictateur n'avait pas imité ses voisins dans la persécution des Espagnols, souvent provoquée par la seule cupidité. Au Paraguay, ceux-ci n'avaient pas plus souffert que les créoles, et peut-être moins, parcequ'ils vivaient plus retirés. Mais l'imprudence des deux indivi-

dus suppliciés leur aliéna le dictateur, et le rendit implacable à leur égard. Ils s'étaient montrés favorables à un ordre religieux, et c'était la disposition d'esprit qu'il tenait le plus à détruire. Aussi connaissant l'influence que les moines, les moines espagnols surtout, exerçaient sur le peuple, et prévoyant l'usage qu'ils en feraient dans cette occasion, il donna aux franciscains et récollets de cette nation leur couvent pour prison, les déclara incapables de confesser, et défendit à leurs compatriotes d'entretenir avec eux la moindre relation.

CHAPITRE VII.

Le docteur Francia s'applique à faire fleurir l'agriculture et l'industrie. Moyens qu'il emploie. Ses mesures contre les sauvages.

Au commencement du mois d'octobre de cette même année, des essaims de sauterelles[1]

[1] Cet insecte destructeur est du genre des criquets ou de l'acridium de Lamarck. Il paraît au Paraguay tous les cinq ou sept ans à peu près, et se montre par nuées qui viennent du nord-ouest ou du nord. Le temps de leur

passèrent de la rive droite du Rio Paraguay à la rive gauche, et se répandirent sur une étendue de terrain de plus de quatre-vingts lieues de circonférence, où elles déposèrent leurs œufs. Les larves qui éclosent à la fin de novembre, et se mettent en marche par troupes innombrables dans le courant du mois de décembre, ravagèrent la partie la plus cultivée du pays. Tout le monde craignait une disette; et elle menaçait d'être d'autant plus grande, que la dernière moisson avait été fort mauvaise. Pour la prévenir, le dictateur imagina d'astreindre les propriété-

---

arrivée varie depuis la fin de septembre jusqu'en novembre; le vent du nord-ouest, qui règne quelquefois dans cette saison, semble la favoriser. Ce n'est pas de l'insecte parfait, qui s'éloigne ou périt un peu après la ponte, mais bien de la nouvelle génération à l'état de larves, que proviennent les dégâts.

taires à ensemencer de nouveau une certaine partie des terres qui avaient été dévastées. Sa tentative fut couronnée d'un plein succès. Les blés poussèrent avec force, et l'année 1820 fut l'une des plus abondantes; au grand étonnement des cultivateurs, qui, jusque là, ne s'étaient pas doutés qu'on pût semer deux fois dans l'année.

Le gouvernement absolu du docteur Francia eut au moins un résultat utile: ce fut l'avancement de l'agriculture. Car voyant l'effet salutaire des mesures qu'il avait prises dans cette occasion, il les répéta par la suite, et les étendit à tout le pays; de sorte que chaque propriétaire fut tenu de se livrer à des cultures variées qu'indiquait le dictateur. Ces règlements changèrent toute l'économie rurale, qui jusque là avait été négligée, au point que quantité de comestibles, que le sol pouvait aisément produire, se tiraient de Bue-

nos-Ayres et des autres provinces voisines. Du temps des Espagnols on se bornait à donner quelques soins au tabac, à la canne à sucre et au manioc. L'exploitation de l'herbe du Paraguay, dont l'arbre croît spontanément dans les vastes forêts du nord et de l'est, absorbait d'ailleurs tous les bras. Les ordres du dictateur remédièrent à cet abus, et l'étendue de terrain qu'il prescrivit à chacun de mettre en culture accrut considérablement la production agricole. La cessation des relations qu'on avait constamment entretenues avec le dehors contribua aussi à cet heureux résultat, en faisant refluer dans les champs des bras autrefois occupés soit à la navigation, soit à la récolte de la *hierba*.

Les Paraguays étaient aussi habitués à émigrer temporairement et à passer quelques années en pays étranger; or l'état des choses les forçant de rester chez eux, c'étaient

autant de laboureurs de gagnés. Le riz, le maïs, les deux espèces de manioc, etc., furent donc cultivés sur une plus grande échelle et avec plus de soin; les herbes potagères, les légumes, jadis presque inconnus au Paraguay, ne tardèrent pas à couvrir les marchés. La culture du coton, jusque là négligée au point qu'on le recevait de Corrientes, fut bientôt assez étendue pour qu'on pût, au moins pour l'usage de la campagne, remplacer par des tissus indigènes ceux qui ne pouvaient plus entrer. Il en fut de même pour les bêtes à cornes et les chevaux. On se mit à en élever, et on y réussit si bien qu'au lieu de les tirer de la province d'Entre-Rios, comme on avait long-temps fait, on se vit bientôt à même d'en exporter.

Un autre résultat heureux qu'eut l'interruption du commerce, fut l'accroissement de l'industrie manufacturière. Jusque là on ne

sant le Rio Paraguay lorsque ses eaux étaient basses, se jetaient sur la partie cultivée de la rive gauche de ce fleuve, et enlevaient ou dévastaient tout ce qui se trouvait sur leur passage. Le dictateur avait constamment cherché à maintenir la paix avec ces peuplades, soit en faisant des présents à leurs caciques, soit en entretenant avec elles des relations commerciales. Cette conduite épargna au Paraguay diverses attaques, sans pourtant prévenir la guerre qui se ralluma avec ces Indiens en

---

formant des peuplades bien distinctes par leur langage et leurs mœurs, comme les Lenguas, les Tobas, les Macobis, les Abipones, sont vulgairement connues sous la dénomination générale de Guaicurus, tribu que les guerres qu'elle a soutenues ont depuis longtemps éteinte; celles qui se trouvent au nord du vingt-troisième degré sur le Rio Paraguay, et s'étendent jusqu'aux possessions portugaises, sont les Mbayas et les Guanas.

décembre 1819. Le dictateur avait défendu de leur acheter les chevaux qu'ils venaient offrir à l'Assomption, parcequ'ils les avaient volés dans les campagnes de Santa-Fé et de Cordova. Aigris par cet ordre, ils assassinèrent dix soldats et un officier, qui avaient passé sur la rive droite du fleuve vis-à-vis la capitale. C'est toujours par un semblable coup de main que ces sauvages déclarent la guerre. Le dictateur envoya sur-le-champ quelques cents hommes à la poursuite de cette horde; mais on ne put l'atteindre dans ces immenses déserts, quoiqu'on vît toutes les nuits ses feux, et qu'on aperçût ses émissaires. Elle sut même profiter de la sécurité dans laquelle se trouvait une partie des habitants de la rive du Paraguay. Elle se divisa en différentes bandes, passa le fleuve et assaillit plusieurs habitations. D'un autre côté, la vaillante tribu des Mbayas, qui avait de-

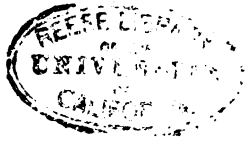

puis quelques années rendu inhabitable la contrée la plus riche en pâturages, celle qui s'étend à plus de cinquante lieues au nord de Villa-Real, continuait par ses incursions à refouler la population dans l'intérieur des terres. Plusieurs expéditions dirigées contre elle avaient été inutiles, quelques unes même très malheureuses.

Le dictateur fit alors établir, aux dépens des communes, une ligne de *guardias*, ou petits forts en palissades, sur les deux rives du Paraguay, depuis sa jonction avec le Parana jusqu'à Villa-Real. Une autre ligne fut élevée sur l'Aquidábanigi, petite rivière qui coule de l'est à l'ouest, et se jette dans le Paraguay à dix-huit lieues à peu près au-dessus de cette ville. Le passage de cette rivière était nécessaire aux Indiens, pour arriver aux campagnes habitées. La troupe de ligne formait la garnison des forts les plus importants;

les autres étaient occupés par la milice. Une partie de ces soldats croisaient jour et nuit dans des pirogues sur le Paraguay, surtout lorsque ses eaux étaient basses, et veillaient au passage. Sur l'Aquidabanigi, où l'ennemi était plus redoutable par les armes à feu que les Portugais lui avaient fournies en échange de bestiaux volés, un coup de canon annonçait son approche aux habitants de la vallée; à ce signal la milice se rassemblait aux forts, où elle trouvait ses officiers qui la menaient au combat. Ces mesures énergiques, beaucoup plus qu'aucune tentative qu'on eût faite jusque là de soumettre les Indiens au moyen des missions, contribuèrent à maintenir la tranquillité sur les frontières du Paraguay. Il est vrai qu'on traite maintenant ces sauvages comme des bêtes féroces; on leur fait une guerre à mort, on les tue impitoyablement, qu'ils se montrent en ennemis ou en amis.

Le dictateur a même eu la cruauté d'en faire fusiller huit, qui avaient été faits prisonniers et envoyés à la capitale. Pour mieux réduire les Mbayas, il envoya quatre cents hommes à soixante lieues au nord-est de Villa-Real, avec ordre d'abattre et d'extirper une forêt de cocotiers, qui leur offrait un abri et des moyens de subsistance pendant plusieurs mois de l'année; en même temps il fit transporter, partie à la capitale, partie aux missions, une de leurs hordes, qui depuis deux ou trois ans était établie près de cette ville. Il voulait par ce moyen fixer ces Indiens dans le pays, et faire en sorte que, par le croisement des races, ils se confondissent avec les blancs [1].

---

[1] A en juger d'après le caractère des Indiens sauvages, et d'après l'état actuel des provinces de l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres, les mesures du

docteur Francia, aux cruautés près, paraissent les plus propres à contenir ces peuplades. Dans ces nouvelles républiques, il existe encore trop peu de civilisation, de force et d'union, pour qu'on puisse entreprendre de tirer par des voies plus douces ces habitants des déserts de l'abjection où ils sont plongés. De son côté l'Indien a une aversion prononcée pour toute espèce de sujétion, et un penchant irrésistible pour la vie errante. Le seul moyen praticable qu'il y ait maintenant d'améliorer leur état, consiste donc à réprimer leurs incursions et à les isoler. La faim et les guerres continuelles que ces hordes se font réciproquement, les forceront à demander une *reduccia*, comme on appelle les établissements qu'on leur accorde sur la frontière, quand ils sont *réduits* à en solliciter; ce qui arrive nécessairement par un effet naturel de la paresse et de l'imprévoyance, qui les rendent incapables de subsister autrement que de chasse ou de vol. Au lieu de les établir en colonies, il vaudrait mieux encore les disséminer dans l'intérieur et parmi les créoles, où leur race, qui d'ailleurs ne me paraît susceptible que d'un faible degré de civilisation, finirait par disparaître en s'amal-

gamant avec les blancs, ainsi qu'on l'a vu au Paraguay pour une grande partie des Guaranis.

On a souvent tenté de former des *reducciones* sur les frontières. Quoique le gouvernement donnât aux Indiens tous les secours possibles pour leur établissement, et qu'il leur envoyât des missionnaires pour les convertir au christianisme, ces entreprises ont toujours mal réussi; dès que les néophytes se voyaient forcés de travailler, ils cherchaient à rassembler des vivres et des chevaux, en pillant les *estancias* ou métairies voisines, et regagnaient les déserts. Assurément, lorsqu'on voulait de prime abord civiliser ces sauvages par le moyen du christianisme, on n'avait pas réfléchi qu'il faut de toute nécessité à l'homme un premier degré de civilisation, pour qu'il puisse seulement comprendre de quoi il s'agit, quand on lui parle de religion, surtout d'une religion hérissée de dogmes. Aussi ne doit-on pas croire que les trop fameuses missions des jésuites aient été formées par la prédication de l'Évangile; ils trouvèrent plusieurs grands établissements déjà fondés par les conquérants, et qu'ils ne firent que transférer. Ils avaient donc à faire à des Indiens vaincus, abattus, asservis et ap-

partenants à la race des Guaranis, dont la partie qui vit encore sauvage dans les montagnes septentrionales du Paraguay est si peu entreprenante qu'elle cause rarement des dommages. Lorsque ces pères formaient une nouvelle bourgade, ils prenaient toujours des habitants d'une ancienne pour noyau de la population; et les nouvelles recrues y étaient attirées, moins par les bienfaits du christianisme que par la perspective d'y trouver un asile contre les rigueurs des Espagnols, et surtout contre la cruauté des Portugais, qui leur donnaient la chasse avec des chiens pour les envoyer périr dans les mines. La ruse et la force ont aussi été employées par les jésuites pour augmenter le nombre des néophytes.

Ces missions ont eu pourtant l'avantage de proteger les Indiens; mais au lieu de les faire entrer dans la voie de la civilisation, afin de parvenir un jour à les rendre chrétiens, les jésuites n'en firent que des automates, qu'ils exploitaient à leur profit. Sous leur régime les Indiens sont restés les mêmes; car je ne pense pas qu'on veuille nommer religion les momeries qu'on leur donnait pour des cérémonies religieuses, ou civi-

lisation les règles sévères auxquelles on les assujettissait. Les descendants des néophytes n'ont presque aucun avantage sur les Indiens sauvages; et cependant cent cinquante années d'une instruction suivie devraient avoir laissé quelques traces.

Les jésuites cherchèrent dans leurs écrits à donner une idée bien différente des missions, et d'après eux des auteurs laïques en ont fait un pays enchanté; mais quand on voit de quelle étrange manière ces religieux, en faisant la description du Paraguay, ont défiguré ce qui s'offre encore journellement aux yeux, on a de la peine à les croire lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes.

Je partage entièrement au sujet des Indiens et des jésuites l'opinion de don Feliz de Azara, dont l'ouvrage sur le Paraguay est remarquable par la véracité et la justesse d'observation de son auteur, me réservant de développer ailleurs les résultats de mes propres recherches sur les missions jésuitiques.

CHAPITRE VIII.

Conspiration contre Francia. Manière dont elle est découverte. Mesures que prend le dictateur par suite de cet évènement.

Pendant que le dictateur s'occupait ainsi de la sûreté des frontières, un nuage s'était formé sur sa tête. Les principaux auteurs de la révolution, et tous les employés du temps de la junte et du consulat, se voyaient maintenant hors de place et éloignés des affaires; quelques uns même étaient dans les fers.

Ces hommes, froissés dans leurs intérêts, devinrent naturellement les ennemis de Francia. Sa nomination à vie porta leur ressentiment à son comble. L'arrivée d'un émissaire de Buenos-Ayres leur parut une circonstance heureuse; ils résolurent d'en profiter. Cet émissaire était le colonel Valta-Vargas, envoyé par le directeur Puyrredon, afin d'opérer, en profitant du mécontentement des premières familles du Paraguay, une révolution en faveur de Buenos-Ayres. Son imprudence le rendit bientôt suspect; et il fut arrêté, comme je l'ai dit plus haut, sans pour cela que le dictateur pût savoir rien de positif sur la conspiration. Toutefois, les indices qu'il en avait recueillis lui firent surveiller de plus près les personnes sur lesquelles tombaient ses soupçons. Les conjurés, ne se voyant pas découverts, suivirent leurs projets. Il se trouvait sans doute parmi eux des hommes qui

étaient animés par l'amour du bien public; mais le plus grand nombre n'obéissait qu'aux inspirations de l'amour-propre blessé, de la haine et de l'intérêt particulier. Aussi le partage des places de ceux qui devaient périr dans cette révolution fut-il arrêté d'avance. Enfin, après avoir réussi contre toute probabilité à tenir pendant deux ans leurs desseins secrets, ils prirent jour, et en fixèrent l'exécution au vendredi saint 1820. Malheureusement pour eux, un des conjurés, se confessant pendant le carême au père gardien des récollets, lui confia la chose. Le moine enjoignit à son pénitent de se rendre à l'instant chez le dictateur, et de lui révéler le complot. Il fut obéi, et Francia fit aussitôt arrêter tous ceux qui lui étaient signalés, entre autres son ancien collègue don Fulgencio Yegros. Il doubla en même temps les postes de la capitale, fit en personne la patrouille

plusieurs nuits de suite dans les rues, et donna ordre aux commandants de la campagne d'exercer la surveillance la plus sévère.

Cette conspiration le rendit d'un accès encore plus difficile. Il ne vit dès lors que traîtres et conspirateurs dans ceux qui cherchaient à l'approcher. Malheur à celui qui se trouvait sur son chemin, la détention ou les travaux forcés devenaient aussitôt son partage. Le dictateur punissait tout, l'accident le plus léger comme la faute la moins prévue. Ainsi, son cheval s'étant effrayé à la vue d'un vieux tonneau, il fit arrêter le maître de la maison devant laquelle ce tonneau était posé. Les déclarations du délateur lui ayant appris que les conjurés avaient eu le dessein de l'assassiner lorsqu'il sortirait pour faire sa promenade, les rues étroites et tortueuses de la ville, ainsi que les orangers qui les bor-

daient, lui semblèrent propres à favoriser une pareille tentative. Il les fit abattre. La plus grande partie des arbres fut coupée, sans égard pour leur ombrage si utile au milieu des sables brûlants de la capitale; des façades de maisons et des maisons entières furent démolies, tant pour ouvrir de nouvelles rues que pour rendre les anciennes plus larges. Mais il s'aperçut bientôt que, pour régulariser la ville, il lui fallait un plan; et comme il n'en avait pas d'arrêté, il désavoua le fonctionnaire qui avait fait exécuter ces démolitions, et astreignit les propriétaires à relever à leurs frais les façades qu'on les avait contraints d'abattre. Il se fit aussi arranger une habitation dans une caserne, située hors de la ville, et l'occupa par intervalles, afin qu'on ne pût savoir où il passait la nuit. Cependant, pour donner le change sur les craintes dont il était agité, il sortait quel-

quefois tout seul, et visitait des quartiers de la ville où il n'avait pas coutume d'aller. Quant aux conjurés, il se borna pour le moment à les tenir en prison, et à confisquer leurs biens; mais il fit raser la maison où s'étaient tenus leurs conciliabules.

CHAPITRE IX.

Artigas, battu par un de ses lieutenants, se réfugie au Paraguay. Traitement qu'il reçoit de Francia. Ramirez cherche à soulever le pays. Exécution des conspirateurs.

A peu près dans le même temps que cela se passait au Paraguay, un des lieutenants d'Artigas, nommé Ramirez, qui se trouvait dans la province d'Entre-Rios, marcha contre son chef à la tête de huit cents hommes de cavalerie des plus intrépides; il le battit dans plu-

sieurs rencontres, le força de se retirer avec les débris de son armée dans les missions détruites, et s'empara du gouvernement.

Artigas, suivi d'un millier d'hommes, se présenta, en septembre 1820, sur la rive gauche du Parana, vis-à-vis de la mission d'Ytapua, occupée par un poste de Paraguays, et fit demander au dictateur un refuge pour lui et toute sa troupe. Celui-ci y envoya aussitôt un escadron de cavalerie, ayant ordre de faire passer la rivière aux fugitifs, avec la précaution néanmoins de n'en admettre qu'un certain nombre à la fois. Artigas passa le premier, et une partie des siens le suivit; l'autre, composée d'Indiens, anciens habitants des missions détruites, préférèrent se retirer dans ces ruines pour s'y établir de nouveau. Le général fut conduit sous escorte à la capitale, tandis qu'on dispersait ses compagnons d'armes dans les campagnes. Plu-

sieurs de ces derniers, ayant perdu l'habitude du travail, voulurent continuer leur genre de vie, c'est-à-dire le brigandage; mais ils ne tardèrent pas à être saisis et fusillés. Artigas, après avoir passé quelques jours dans une cellule du couvent de la Merci, où le dictateur l'avait fait loger, fut envoyé, sans avoir pu, malgré ses vives sollicitations, obtenir une seule audience, dans le village de Curuguaty, à 85 lieues au nord-est de l'Assomption, d'où il ne pouvait s'échapper que par un désert du côté des Portugais; fuite qu'on n'avait nullement à craindre, après les cruautés qu'il avait commises envers cette nation. Le dictateur lui assigna une maison, des terres et 32 piastres par mois, ce qui était son ancienne solde de lieutenant de chasseurs, et donna ordre au commandant du cercle de lui fournir du reste tout ce qui pourrait lui être nécessaire, ou seulement

agréable, et de le traiter avec la plus grande considération. Il semble que, depuis lors, Artigas ait voulu expier, du moins en partie, les forfaits dont il s'était souillé. A l'âge de soixante ans il cultiva lui-même ses champs, et devint le père des pauvres de Curuguaty; il leur distribuait la majeure partie de ses récoltes, épuisait sa solde à les soulager, et prodiguait aux malades tous les secours dont il pouvait disposer. Le dictateur, de son côté, en admettant au Paraguay un de ses plus grands ennemis, et en lui assurant une existence honorable, voulait, comme il s'est exprimé lui-même, respecter les droits de l'hospitalité, si bien connus des habitants du Paraguay.

Ainsi finit la carrière politique d'Artigas. Le nouveau chef de la province d'Entre-Rios, Ramirez, envoya au dictateur, à différentes reprises, des officiers avec des propositions

amicales. Cherchant à le gagner, il mit à sa disposition l'Irlandais Campell, ainsi que son secrétaire Bedoya, Paraguay de naissance, qui tous deux avaient autrefois, sous Artigas, causé les plus grands dommages au commerce du Paraguay; mais le dictateur fit mettre les officiers aux fers, et se borna à placer les deux prisonniers sous la surveillance du commandant de la Villa-del-Pilar, près l'embouchure du Paraguay. Ramirez, instruit par des négociants du traitement qu'il avait fait subir à ses envoyés, résolut de l'attaquer. Une invasion soudaine eût alors sans doute été couronnée de succès; mais ne connaissant pas assez l'état des frontières, ce général passa une partie de 1825 à concentrer ses troupes à Corrientes, et entama en attendant, par l'intermédiaire de quelques Paraguays, qui s'en retournaient chez eux, une correspondance avec les mécontents de l'in-

térieur. Le dictateur, dès qu'il fut informé des préparatifs de Ramirez, ne délivra plus de passeports pour l'étranger, réunit à la Villa-del-Pilar près de deux mille hommes, tant troupes de ligne que milices, et fit garder les différents passages du Parana. Des pirogues armées avaient ordre de s'avancer jusque devant Corrientes, pour observer les mouvements de l'ennemi. Ensuite, l'attention de celui-ci ayant été attirée du côté de Buenos-Ayres, la guerre en resta à ces démonstrations; mais une lettre de Ramirez, adressée secrètement à don Fulgencio Yegros, dont il ignorait l'arrestation, tomba, par la maladresse du porteur, entre les mains du dictateur. Quoiqu'il ne l'ait montrée à personne, il paraît, d'après ce qu'il en disait et d'après l'effet qu'elle produisit sur lui, que des propositions de soulèvement y étaient contenues. Se voyant donc à la veille d'être

attaqué du dehors, il se décida, pour prévenir tout mouvement dans l'intérieur, à se défaire des conjurés qu'il tenait toujours aux fers. Il commença par faire fusiller le porteur de la lettre, et interroger les prisonniers; puis ne pouvant en obtenir aucun aveu, il les fit mettre à la question. Par ce moyen on découvrit de nouveaux complices, qui à leur tour en dénoncèrent d'autres. Quoique ces conjurés pussent prévoir leur arrestation, et qu'ils eussent le temps de la prévenir, soit par une prompte exécution de leur projet, soit en passant aux Indiens sauvages du Grand-Chaco, qu'ils devaient assurément craindre beaucoup moins que le docteur Francia, ils n'en restèrent pas moins dans une complète inaction, et se laissèrent prendre sans la moindre résistance. Ce manque d'énergie, chez des hommes généralement courageux, venait sans aucun doute de ce

qu'ils attendaient d'un moment à l'autre, de la part de Ramirez, une attaque qui les eût sauvés.

L'enquête qu'on fit subir aux prisonniers eut lieu ainsi qu'il suit. Le dictateur donnait chaque jour une série de questions écrites à son premier secrétaire, portant le nom de *fiel de fecho*. Celui-ci allait les adresser au prévenu en présence d'un officier et d'un greffier, et reportait aussitôt les réponses au dictateur, qui, s'il ne les trouvait pas suffisantes, faisait transférer le prisonnier à la *chambre de la vérité*, comme il nommait le lieu où l'on appliquait la question. Là, on lui assénait, avec une corde faite de lanières de cuir, cent à deux cents coups sur le dos, puis on recommençait l'interrogatoire. Cette opération se répétait quelquefois tous les deux ou trois jours sur le même individu, jusqu'à ce que les réponses satisfissent le dic-

tateur. Elles étaient alors signées par le prisonnier. Quelques uns de ces malheureux reçurent ainsi, à différentes reprises, jusqu'à cinq cents coups ; cependant il s'en est trouvé dont on n'a jamais pu tirer aucun aveu, et un domestique à qui on voulait arracher une dénonciation contre ses maîtres succomba à ce traitement sans proférer une parole.

Dès que l'enquête était terminée, on procédait à l'exécution ; et l'on fusillait les prévenus qui en avaient été l'objet, par quatre ou huit à la fois. Quoique accablés par les souffrances qu'ils avaient endurées, ils moururent tous avec le plus grand courage, et quelques uns aux cris de *vive la patrie*. On vit même un jeune homme, nommé Montiel, qui n'avait pas été frappé à mort, se relever pour commander une nouvelle décharge. Un seul d'entre eux, don Juan Pedro Caballero, prit le parti de se soustraire à la torture et au der-

nier supplice, en se donnant la mort. On trouva sur un des parois de son cachot ces mots tracés avec du charbon : « Je sais que le suicide est contraire à la loi de Dieu et à celle des hommes, mais ce n'est pas de mon sang que doit se repaître le tyran de ma patrie. » L'exécution faite, les corps restaient étendus, dans la position où la mort les avait laissés, devant l'habitation du dictateur. Le soir seulement il était permis aux parents de les faire enlever, et de dérober ces cadavres, dont l'excessive chaleur du climat avait déjà commencé la putréfaction, à la voracité des vautours qui avaient plané sur eux toute la journée.

CHAPITRE X.

Suite des exécutions. Leur fâcheux effet sur le caractère national. Méfiance et terreur. Persécution des Espagnols.

Ces scènes se répétèrent presque tous les deux mois jusqu'au milieu de l'année 1822, qu'une quarantaine de victimes avaient péri de cette manière. Je dois dire que le dictateur fit grâce de la vie à plusieurs individus qui avaient eu connaissance du complot sans y prendre une part active; mais il les laissa lan-

guir dans les prisons de l'état, ce qui était les faire mourir tous les jours. Il traita de même la femme d'un des conjurés, qui, après l'arrestation de son mari, avait pris la résolution de renouer les trames rompues de la conspiration. Quoique découverte et mise aux fers, elle répétait encore journellement : « Si j'avais mille vies à perdre, je les risquerais toutes pour la destruction de ce monstre. »

Le résultat de l'enquête que les conjurés avaient subie n'ayant jamais été publié, on ne connut de leurs desseins que ce qu'en disaient le dictateur et les trois personnes auxquelles il avait confié le soin de la diriger; et celles-ci n'en parlaient jamais qu'avec une extrême circonspection. Ce qui me paraît certain, c'est qu'ils avaient résolu de se défaire du docteur Francia et de ses premiers employés, afin de saisir les rênes du gouvernement. Le dictateur répandit, il est

vrai, dès les premières arrestations, qu'avec lui tous les hommes en place, tous ceux qui lui étaient attachés devaient périr, et que les conjurés, après s'être distribué les biens de leurs victimes, devaient livrer le pays à Buenos-Ayres. Mais il est difficile de croire à toutes ces inculpations : car d'abord les chefs de l'entreprise étaient connus par leur probité, et possédaient des fortunes considérables ; et quant aux autres conjurés, capables peut-être de se porter aux plus grands excès, ils eussent voulu sans doute profiter de la révolution qu'ils auraient faite, en cherchant à avoir part au gouvernement, plutôt qu'ils n'eussent songé à se donner un nouveau maître. Cependant les bruits que le dictateur faisait circuler produisirent leur effet : les employés de tout grade s'estimèrent heureux d'avoir échappé à de si grands dangers, et s'attachèrent d'autant plus à celui

qui les en avait délivrés; le peuple, qui était la pépinière d'où sortaient ces employés, sentait bien qu'il perdrait cet avantage si une révolution en faveur des classes supérieures venait à réussir; il se rangea donc aussi du côté du dictateur. Qu'on joigne à ces motifs la terreur que des supplices si multipliés devaient répandre, et l'on ne sera pas étonné que le docteur Francia ait trouvé tant de satellites fidèles exécuteurs de ses ordres, ni que tout ait fléchi sous sa volonté. Il arriva ici ce qui arrive partout : une attaque manquée, qu'elle soit dirigée contre un homme ou contre un parti, ne fait qu'en augmenter la puissance. Désormais le dictateur ne pourra plus être atteint que par une force extérieure.

Ces exécutions eurent encore un autre effet, elles altérèrent le caractère national dans un de ses traits les plus honorables.

Jusque là, les Paraguays[1] s'étaient distingués des autres peuples de l'Amérique du sud par un esprit d'union, qui n'en faisait pour ainsi dire qu'une seule famille : maintenant on venait de voir des frères dénoncer leur frère, un père accuser ses fils. Il est vrai que c'était au moyen de la torture ; mais la défiance ne s'en mit pas moins partout, et jusque dans le sein des familles. Personne ne voulut plus être le dépositaire de la pensée de son voisin, de crainte de devenir son complice. Ces hommes, naturellement peu communicatifs, s'isolèrent tout-à-fait. Quand on se rencontrait, on se saluait, mais on ne se disait plus rien ; plus de réunions, plus de fêtes; les femmes mêmes perdirent leur privilége de parler ; et la guitare, cette compagne inséparable des

---

[1] Dans le pays ce nom ne s'applique qu'aux seuls créoles, à l'exclusion des Espagnols et des Indiens.

Paraguays, devint muette. De tout ceci il résulta un état d'abattement et de stupeur qui finit par rendre chacun insensible à son propre malheur comme à celui d'autrui.

Ce n'était pas notre cas cependant, lorsque tout-à-coup un de nos amis, don Andrez Gomez, avec qui nous vivions depuis deux ans sous le même toit, fut arrêté à nos yeux. Il était à déjeuner avec nous, quand un grenadier de la garde du dictateur entra dans la chambre et l'emmena. Depuis lors séquestré du monde entier, il a gémi dans les fers, sans que l'on ait pu deviner le motif de cette rigueur. C'était un négociant aisé qui devait sa fortune à des licences que le dictateur lui avait accordées, et qui, autant par gratitude que par prudence, était bien loin de conspirer contre lui. Il est possible que, dans un voyage qu'il avait fait à Buenos-Ayres, il lui soit échappé quelque propos, qui, rapporté au dictateur, lui ait déplu.

Lorsqu'un homme avait encouru pareille disgrâce, toute sa famille était comme frappée d'anathème; personne ne pouvait la visiter sans se rendre suspect. Quiconque cherchait à communiquer avec un prisonnier d'état était sur-le-champ incarcéré; cela arriva à plusieurs femmes qui, à travers une grille, avaient dit quelques mots à leurs maris.

La capitale étant sous cette terreur, les autres villes et les campagnes n'étaient pas mieux traitées. Sous prétexte de surveillance, les commandants et les alcades y commettaient les actes les plus arbitraires, et se dédommageaient, en maltraitant les citoyens, des bassesses qu'ils prodiguaient à leur chef. Frapper des amendes, mettre en prison, infliger des châtiments corporels, telle était leur mission; et ils la remplissaient avec d'autant plus de rigueur, qu'ils savaient le dictateur inaccessible à la plainte. Sous un ré-

gime semblable les délations ne pouvaient manquer; aussi s'en faisait-il journellement, les unes par servilité, les autres par vengeance. C'est ainsi qu'une femme jalouse de son amant l'accusa d'avoir proféré des paroles offensantes pour le dictateur. Celui-ci, sans autres preuves, le condamna à cent coups de bâton : mais l'accusé, indigné de l'outrage qui l'attendait, demanda à être plutôt fusillé; ce qui fut exécuté sur-le-champ. Toutefois le dictateur n'a jamais récompensé ni délateur ni espion; il savait au contraire si bien apprécier ces hommes à leur juste valeur, qu'il cassa plusieurs officiers qui l'avaient servi de cette sorte, dès qu'il n'eut plus besoin de leurs services.

Pour obvier au mauvais effet que les rigueurs exercées sur les conjurés, tous créoles, avaient pu produire, Francia crut devoir aussi frapper les Espagnols. Ainsi sous pré-

texte que l'un d'entre eux mettait de la mauvaise volonté dans la confection de quelques ouvrages de maçonnerie dont il l'avait chargé, il le fit fusiller dans le courant de juin 1821 ; et il rendit deux jours plus tard un ordre qui enjoignait, sous peine de mort, à tous ceux de ses compatriotes qui habitaient la ville à une lieue à la ronde, de se rassembler en trois heures de temps sur la place, située devant la maison du gouvernement. Cet ordre qui avait été promulgué, et nous n'en avons pas vu promulguer d'autre pendant tout le temps de notre séjour au Paraguay, contenait plusieurs griefs contre les Espagnols; il les accusait entre autres d'entraver la marche du gouvernement. Jamais imputation ne fut plus fausse; car ils étaient exclusivement occupés de leur travail et vivaient de la manière la plus retirée, sachant bien que leur qualité d'Espagnols les obli-

geait doublement à s'observer et à se tenir sur leurs gardes. Lorsqu'ils eurent été réunis sur la place, ils furent, au nombre de plus de trois cents, conduits en prison; où on les entassa par cinquantaines dans des chambres qui avaient pour toute issue une porte et une fenêtre, qu'on fermait à l'approche de la nuit; le jour, il leur était permis de se promener dans une petite cour : c'est sans doute à raison de cette circonstance que le dictateur trouvait qu'ils étaient très bien traités; aussi ne voulait-il pas qu'on les appelât prisonniers, mais reclus. Cependant l'ancien gouverneur du Paraguay, vieillard respectable, qui était du nombre, ne put endurer longtemps un traitement si peu mérité; il mourut après une courte maladie, et sans avoir pu obtenir les secours de l'art. Il avait, durant plusieurs années, administré le pays avec justice et équité; en sorte que même après

sa chute tout le monde avait gardé pour lui les plus grands égards. Contre la coutume des gouverneurs espagnols, il s'était conduit d'une manière si désintéressée, qu'il fut réduit, après sa déposition, à vivre d'une collecte que ses compatriotes faisaient tous les mois pour lui. Quelque temps après, les plus pauvres de ces prisonniers furent successivement élargis, avec ordre de se retirer, les uns à quatre, les autres à dix lieues de la capitale; mais les plus marquants d'entre eux restèrent détenus près de dix-neuf mois. Ce ne fut qu'en décembre 1822 qu'ils recouvrèrent la liberté; encore ne furent-ils élargis que sous la dure condition de payer, en trois jours, 150,000 piastres. Pour légitimer cette contribution, le dictateur prétexta la nécessité d'un armement, destiné à protéger le commerce qu'il disait vouloir rétablir avec les provinces du sud; il promit à ceux qu'il

avait pressurés une part aux licences, dont ils avaient été exclus jusqu'alors. Ce n'était qu'une déception, le commerce n'ayant besoin d'aucune protection, puisque dans le courant de cette année les troubles de l'Entre-Rios, de Santa-Fé et de Buenos-Ayres, avaient entièrement cessé, et que l'ordre et la bonne intelligence se rétablissaient entre tous ces nouveaux états. Aussi le dictateur ne fit-il aucun armement : il n'ouvrit pas même le port de l'Assomption. Son objet, dans cette mesure fiscale, était de ruiner les familles espagnoles, qui formaient toujours la première classe, sinon du pays, au moins de la capitale. L'exécution en fut si rigoureuse, qu'un père de famille venant de mourir, son contingent fut levé sur les orphelins, quoiqu'ils fussent créoles. A quelques individus près, le but du dictateur fut atteint; la plupart des Espagnols qui, depuis si long-temps,

n'avaient pu vaquer à leurs affaires, et qui étaient encore forcés de payer une contribution hors de proportion avec leurs moyens, furent réduits à la mendicité. Trois d'entre eux, qui ne pouvaient s'acquitter, restèrent en prison; et plusieurs autres ne durent leur délivrance qu'à la générosité de quelques négociants créoles, qui vinrent à leur secours. En général, les Paraguays oublièrent dans cette occasion leur antipathie nationale; et compatissant aux malheurs de leurs ennemis, ils les secoururent, malgré la mauvaise interprétation que ces sentiments pouvaient recevoir de la part du dictateur. Après tant d'atrocités, dont on avait été témoin, on se sentait le cœur soulagé en voyant toutes les portes ouvertes aux pauvres bannis, l'Espagnol nourri, vêtu, fourni de moyens d'industrie par le créole.

CHAPITRE XI.

Traitement que le dictateur fait aux étrangers. M. Bonpland. Les démarches qu'on a hasardées en sa faveur n'ont servi qu'à aggraver sa position.

La persécution exercée contre les Espagnols a été générale dans tous les nouveaux états de l'Amérique du sud; mais nulle part elle ne fut aussi injuste qu'au Paraguay. Là, ces hommes, la plupart sortis des derniers rangs de la société, n'avaient pas été envoyés par la métropole comme une race privilégiée pour

jouir de riches emplois et vivre d'extorsions, ainsi qu'il arrivait en d'autres provinces; le Paraguay était trop pauvre pour cela. Ils s'y étaient établis de leur chef, afin de se livrer au commerce, sans avoir à ce sujet la moindre prérogative sur les nationaux. Ce n'était que par des moyens légitimes qu'ils avaient acquis la fortune qu'ils possédaient. Comme ils se mariaient avec des créoles, et se fixaient dans le pays, leurs fortunes y restaient tout entières: c'est même là l'origine des familles riches que comptent les Paraguays, qui sont généralement trop indolents pour fonder eux-mêmes leur fortune. L'unique avantage dont jouissaient les Espagnols, c'était la préférence qu'on leur donnait dans les nominations au cabildo et aux places de commandants, dont cependant les créoles n'étaient pas exclus. Du reste ces places n'étaient rien moins que lucratives, et personne

n'osait en abuser, les Paraguays s'étant soulevés plus d'une fois, lorsqu'on avait enfreint leurs droits. Il était naturel qu'au commencement de la révolution les Espagnols eussent tenté de reprendre les rênes du gouvernement; mais après avoir échoué dans leur entreprise, ils se soumirent entièrement au nouveau régime. Quelle injustice alors, de venger sur des innocents les trois siècles de torts que l'Espagne avait eus envers ses colonies!

Dans le cours de cette administration ombrageuse et impitoyable, les étrangers[1] étaient les seuls que le dictateur parût vouloir ménager. Lors de notre arrivée au Pa-

---

[1] Au Paraguay on n'entend par étrangers que les Européens non Espagnols; ce qui vient de ce que, aux yeux des Espagnols, tous les peuples de l'Amérique du sud, soumis à leur domination, se confondaient.

raguay nous n'en trouvâmes que quelques uns; la majeure partie vint après nous. C'étaient des Anglais, des Français, des Italiens, des Portugais : en tout une quarantaine de personnes. A l'exception d'un médecin anglais, le docteur Parlet, de M. Longchamp et de moi, tous s'étaient rendus à l'Assomption pour affaires de commerce, attirés surtout par l'appât des licences qui promettaient alors des profits démesurés. Ils furent trompés dans leurs espérances et pris au piége tout comme nous, la clôture du port les ayant empêchés de s'en retourner. S'attendant de jour en jour à voir les communications rétablies, ils n'entreprirent aucun commerce dans l'intérieur, et mangèrent l'argent qu'ils avaient apporté. Quelques uns, qui, de leur premier état, avaient été artisans, reprirent leur profession et se soutinrent par ce moyen. Comme le dictateur les laissait tranquilles,

les autres autorités, et en général les habitants du pays, parmi lesquels on trouve comme partout des malveillants, se gardaient bien de les inquiéter; n'étant pas vexés, ils passaient pour être protégés. Quant à moi du moins je n'ai qu'à me louer du bon accueil que, durant mes voyages dans l'intérieur, j'ai reçu des commandants de la campagne; il est vrai que j'avais été, à différentes reprises, admis à l'audience du dictateur, ce qui leur imposait comme étant une marque de haute faveur. Néanmoins il fallait se conduire avec la plus grande circonspection, surtout s'il arrivait qu'on fût en contact avec toute espèce de monde et avec des hommes de tous les partis. Heureusement pour nous que notre état nous fournissait le moyen de nous concilier la bienveillance des habitants. Cependant l'arrestation de M. Bonpland, survenue à la fin de 1821, ne laissa pas d'alar-

mer les étrangers : mais le dictateur fit tout pour les rassurer. Étant revenu, le 28 décembre, d'un voyage à Villa-Real, je fus le lendemain matin me présenter à la maison du gouvernement, pour faire remettre suivant l'usage mon passeport au dictateur. Celui-ci, lorsqu'on m'eut annoncé, parut dans la galerie où il donnait ordinairement audience et où j'attendais, me fit plusieurs questions sur ma course, et me dit enfin que M. Bonpland était son prisonnier depuis quelques jours. « M. Bonpland avait formé, ajouta-t-il, un établissement pour la préparation de l'herbe du Paraguay, avec les Indiens qui, lors du passage d'Artigas, étaient restés dans les missions détruites d'Entre-Rios. Voulant établir des relations avec moi, il est venu deux fois sur la rive gauche du Parana, vis-à-vis d'Ytapua, afin de me faire remettre des dépêches du chef de ces Indiens : mais

ces dépêches étaient écrites de sa propre main. Je n'ai pu souffrir qu'on préparât de l'herbe dans ces contrées, qui d'ailleurs nous appartiennent; il en serait résulté trop de tort pour le commerce du Paraguay : c'est pourquoi j'ai envoyé quatre cents hommes, qui, après avoir détruit cet établissement, ont amené plusieurs prisonniers, des Indiens et avec eux M. Bonpland. » Je cherchai alors à justifier ce célèbre voyageur; mais le dictateur m'imposa silence tout de suite, et ajouta d'un ton irrité : « Ce n'est pas parcequ'il a voulu préparer de l'herbe sur mon territoire que je me suis indigné contre lui, mais parcequ'il a fait cause commune avec mes ennemis, parcequ'il s'est joint à ces Indiens que vous avez trop bien connus vous-même, pendant les neuf mois qu'ils vous ont retenu à Corrientes; enfin, j'ai trouvé parmi les papiers de M. Bonpland deux lettres, l'une de Rami-

rez, l'autre de son lieutenant Garcia, qui commande à la Baxada; toutes deux m'ont démontré, ce que je soupçonnais déjà, que cet établissement n'était formé que pour faciliter une invasion dans le Paraguay. »

D'après ce que j'ai su plus tard, le dictateur ne m'avait dit que la moitié de la vérité. Il aurait pu encore ajouter que ses soldats avaient massacré une partie des Indiens; que M. Bonpland, sans qu'il eût opposé de résistance, avait reçu un coup de sabre sur la tête; que ses effets avaient été pillés, et que, sans égard pour ses souffrances, on l'avait conduit les fers aux pieds jusqu'à Santa-Maria, chef-lieu des missions, sur la rive gauche du Parana. Pendant ce trajet, M. Bonpland, oubliant qu'il avait à faire à des ennemis, soignait les soldats du dictateur qui avaient été blessés dans cette expédition. Quant aux vues politiques que le dictateur lui prêtait, il eût

été absurde d'y croire. Si M. Bonpland avait des relations avec les chefs de l'Entre-Rios, c'est que leur protection lui était nécessaire pour son entreprise; et d'ailleurs, lorsqu'on le saisit, la tête de Ramirez était depuis longtemps exposée à Santa-Fé dans une cage de fer. Toutefois, du moment que le dictateur eut connaissance de la manière dont M. Bonpland avait été traité, il donna ordre de lui ôter ses fers; en même temps il lui fit rendre, de ses effets, tout ce qui, échappé au pillage des soldats, se trouvait encore entre les mains du *subdelegado* ou commandant général des missions, et lui assigna pour séjour la bourgade de Santa-Maria, dont il ne pouvait s'éloigner que de quelques lieues. Après plusieurs mois, ne pouvant obtenir la permission de passer à l'Assomption, M. Bonpland s'établit entre Santa-Maria et Santa-Rosa dans un site appelé le *cerrito*, ou petite colline. C'est là qu'il

vivait lors de notre départ du Paraguay, se livrant à l'agriculture qui lui fournissait à peine les moyens de subsister, mais aimé et respecté des habitants de la contrée auxquels il se rendait on ne peut plus utile, soit par ses connaissances en général, soit par les secours qu'il leur portait comme médecin. Cependant, séparé de tous les objets de ses affections, manquant souvent des premières nécessités de la vie, ne pouvant s'occuper de ses études favorites, et n'ayant, à peu d'exceptions près, pour toute société que des employés du dictateur et des Indiens, son sort est vraiment déplorable. C'est en vain que plusieurs de ses compatriotes établis à Montevideo cherchèrent à obtenir sa liberté, et que la cour de Rio-Janeiro s'intéressa pour lui; plus le dictateur voyait qu'on s'occupait de son prisonnier, plus il semblait se féliciter de l'avoir en sa puissance.

La tentative chevaleresque de M. Grandsire, qui se présenta vers la fin de l'année 1824 sur le Parana, comme naturaliste et envoyé par l'institut de France pour réclamer M. Bonpland, fit à celui-ci plus de tort que de bien. Le dictateur m'en parla peu de temps avant notre départ en termes assez clairs, pour que je pusse voir combien il se méfiait des Français, à qui il supposait des intentions hostiles envers les anciennes colonies espagnoles [1]. Il ajouta : « J'ai entendu

[1] Cette méfiance du dictateur se montre encore dans la réponse qu'il fit à la sollicitation de M. Grandsire de pouvoir passer à l'Assomption, à savoir, que ce n'était pas le moment où l'on pouvait permettre aux Français de s'introduire en Amérique. Le projet de donner à l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres le prince de Lucques pour souverain l'avait déjà indisposé contre cette nation, et la dernière guerre d'Espagne l'indisposa encore davantage.

parler de M. Grandsire lors de son premier voyage à Buenos-Ayres, et je sais qu'il s'y est occupé de politique beaucoup plus que d'histoire naturelle. J'ai bien voulu le laisser repartir, mais qu'il n'y revienne pas. »

Espérons que d'autres tentatives seront plus efficaces, et que le compagnon de voyage de l'illustre Alex. de Humboldt ne tardera pas à être rendu à la liberté et aux sciences.

CHAPITRE XII.

Seule voie par laquelle on puisse tenter de sortir du pays. M. Escoffier échoue dans cette tentative.

Un autre évènement faillit à troubler la tranquillité dont jouissaient les étrangers. L'un d'entre eux, M. Escoffier, natif du comté de Nice, n'ayant pu réussir dans aucune de ses entreprises et se trouvant sans ressources, prit la courageuse résolution de s'enfuir du Paraguay.

Pour rendre compte de l'exécution de son

projet, et pour faire concevoir en même temps l'espèce de captivité dans laquelle se trouvaient les habitants de tout un pays qui a pour le moins l'étendue de la France, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails.

Lorsque les eaux sont hautes, et que le Rio Paragnay inonde plusieurs lieues de la plaine qui le borde, tantôt d'un côté tantôt de l'autre, il est possible de s'échapper par cette voie; mais d'abord il faut pour cela descendre le fleuve en pirogue, ne naviguant que de nuit, et se cachant le jour dans les broussailles et les roseaux dont ses rives sont couvertes: puis quand le fleuve est rentré dans son lit ordinaire, on ne peut éviter de tomber entre les mains des gardes, qui y croisent pour surveiller, non seulement les Indiens, mais en général tous les bateaux qui passent. Tout voyageur doit d'ailleurs être muni d'un passeport du dictateur, où le but de son voyage est

indiqué; sans quoi il est arrêté sur-le-champ. Quelques contrebandiers seulement ont réussi à tromper, même à plusieurs reprises, la vigilance des gardes; mais à la fin ils ont été saisis et punis de mort. Voilà pour la frontière de l'ouest; quant à celles du sud et de l'est, que forme le cours du Parana, elles sont aussi bien surveillées que la première. Une évasion de ce côté serait même plus difficile encore, à cause des marécages et des bois impénétrables qui empêchent d'en approcher, si ce n'est dans certains endroits gardés avec soin. Le dictateur a de plus établi en 1822 sur la rive gauche du Parana, dans la contrée appelée la Tranquera de San-Miguel, un fort occupé par quatre cents hommes de cavalerie, dont il part fréquemment des détachements pour parcourir soit cette rive jusque près d'Ytaty, soit les missions détruites jusqu'à l'Uruguay. Cette place doit

servir d'avant-poste en cas de guerre, empêcher les habitants de Corrientes de préparer de l'herbe du Paraguay dans ces missions, et maintenir les communications avec le Brésil. Pour ce qui concerne la frontière du nord, il serait difficile de vouloir la franchir sans se faire remarquer par quelques préparatifs de voyage, puisqu'il faudrait traverser un désert de plus de cent cinquante lieues; on serait d'ailleurs obligé de passer par des endroits tels que Villa-Real, Curugaty, etc., où veille la police la plus rigoureuse. L'unique voie par laquelle on puisse tenter de fuir, sans être aperçu et poursuivi, c'est de passer au Grand-Chaco, en traversant de nuit le Rio Paraguay; ce qui ne souffre aucune difficulté. Une fois là, on suit par un désert de quatre-vingt-dix lieues le cours du fleuve, en se tenant cependant à une certaine distance de la rive, pour ne pas être vu des gar-

des; jusqu'à ce qu'on arrive au bord du Parana vis-à-vis Corrientes. Alors il est facile d'avertir par des feux les habitants de cette ville, toujours prêts à vous porter des secours. Ce trajet est connu par diverses expéditions faites du temps des Espagnols, par la relation de quelques personnes qui ont été prisonnières chez les Indiens, et par les Indiens eux-mêmes. Aussi pendant notre séjour au Paraguay plusieurs personnes sont parvenues à s'échapper par cette voie, quoiqu'elle soit hérissée de dangers. Sans compter ceux que l'on court de la part des sauvages, des jaguars, des serpents; sans parler de la difficulté de traverser à pied de vastes forêts, toutes composées d'arbres et d'arbustes épineux, le fugitif est exposé journellement à s'égarer dans ces déserts, à être arrêté par des inondations, à voir les vivres lui manquer; enfin il risque de périr au milieu des immenses

incendies qui, occasionés tantôt par les Indiens, tantôt par la foudre, consument fréquemment les pâturages de ces contrées.

Tous ces périls ne purent ébranler le courage de M. Escoffier. Accompagné de quatre nègres libres, il passa de l'Assomption au Grand-Chaco vers le milieu de 1823. Une négresse esclave, ne voulant pas se séparer d'un des noirs avec qui elle vivait, les suivit quoique enceinte. Deux mois après leur départ, l'on sut à la capitale que M. Escoffier, avec un des nègres et la négresse, avait été arrêté à quelques lieues au-dessous de Neembucu, et conduit dans cette ville. Tout le monde, jusqu'aux partisans du dictateur, s'intéressait vivement au sort de ce jeune homme. On craignait qu'il ne fût condamné à mort, peine ordinaire de ceux qui se laissent prendre dans de semblables tentatives. Quelques Anglais qui avaient connaissance de

son projet, et qui probablement lui avaient remis des lettres pour Buenos-Ayres, étaient surtout consternés. Cependant on ne trouva rien de suspect dans les papiers du prisonnier, et la torture même ne put arracher au nègre aucun aveu propre à compromettre d'autres personnes. Le dictateur, après s'être assuré que la fuite de M. Escoffier avait été entreprise sans but politique, désirait le laisser simplement sous la surveillance du commandant de Neembucu : mais celui-ci, quoique se conduisant d'ailleurs très bien envers le prisonnier, ne voulut pas en répondre sans qu'il eût les fers aux pieds ; tant il craignait son caractère entreprenant et son adresse. Toutefois il lui était permis, bien qu'enfermé la nuit, de rester le jour dans une petite tannerie qu'il avait établie depuis son arrestation. Le nègre qui avait été saisi avec lui fut transféré dans la prison publique de l'Assomption.

Ayant été notre cuisinier auparavant, dès qu'on lui permit de sortir en ville pour demander l'aumône, il vint chez nous accompagné d'un garde, et nous donna sur leur malheureux voyage les détails suivants. Ils avaient passé le fleuve à la nuit close, emportant avec eux des vivres, mais aucune autre arme que des couteaux et une petite hache, ce qui marquait peu de prévoyance. Si M. Escoffier n'avait su se procurer un fusil de chasse, ce qui n'était pourtant pas impossible, des arcs et des flèches auraient pu, jusqu'à un certain point, lui en tenir lieu: mais il négligea même de se munir d'hameçons pour la pêche, qui les eût sauvés. Ils se dirigèrent durant deux jours vers l'ouest, voulant gagner la haute rive pour ne pas être arrêtés plus tard par des marécages. Dès le second ou le troisième jour, ils faillirent à être enveloppés par un de ces incendies dont

nous avons parlé plus haut. Pour ne pas en être atteints, ils se servirent du moyen usité en pareil cas, qui consiste à mettre soi-même le feu aux herbes sèches où l'on se trouve, afin d'avoir le champ libre sous le vent. Après cet accident les premières semaines du voyage se passèrent assez heureusement, excepté qu'ils furent arrêtés quelques jours par la maladie et la mort d'un des nègres, qui, déjà indisposé lors du départ, n'avait pu supporter tant de fatigues. Plus tard ils aperçurent les feux des Indiens, et se virent, de peur d'être trahis par la fumée, réduits à n'en plus faire eux-mêmes. Mais ce qui amena leur perte, c'est qu'ils eurent le malheur de s'engager dans une immense clairière, espèce de cul-de-sac formé par les bois. Là ils errèrent près de quinze jours sans pouvoir trouver aucune issue, pas même celle par où ils étaient entrés. Ils parvinrent enfin

à en sortir, mais leurs vivres étaient consommés. Un des nègres, en allant à la recherche d'apéréas, ou cochons d'Inde, fut mordu par un serpent et en mourut; un autre succomba aux misères de toute sorte dont ils étaient accablés. Les deux hommes qui restaient encore, ainsi que la négresse, continuèrent leur voyage, en vivant de fruits sauvages et des apéréas qu'ils pouvaient attraper de temps à autre. Ils passèrent sur un radeau le Vermejo ou Rio-Colorado, dont les eaux abondent en poissons. S'ils avaient été pourvus de hameçons, ils auraient alors renouvelé leurs provisions, de manière à pouvoir achever les quinze ou vingt lieues qui leur restaient à faire pour se trouver à la hauteur de Corrientes; mais dénués de ce moyen, et n'ayant plus rien à manger depuis plusieurs jours, ils se dirigèrent vers les bords du Paraguay. Là ils construisirent un petit radeau,

et passèrent le fleuve avec l'intention de se procurer des vivres dans quelque maison isolée, après quoi ils voulaient retourner au Chaco et reprendre leur chemin. Malheureusement la première personne qu'ils rencontrèrent sur la rive gauche, fut un sergent de milice qui les arrêta. En vain M. Escoffier voulut se défendre avec sa hache; ses forces étaient tellement abattues qu'il ne fit que blesser légèrement son adversaire, tandis que celui-ci lui portait sur la tête un coup de sabre qui l'étendit à terre; plusieurs autres personnes étant accourues pendant cette lutte, on s'empara des trois fugitifs et on les mena à Neembucu.

CHAPITRE XIII.

Le dictateur cherche à isoler de plus en plus le Paraguay. Stagnation du commerce. Alliance avec le Brésil. Inique représaille contre Santa-Fé. Les Espagnols sont frappés de mort civile.

J'ai dit plus haut que lorsque le dictateur s'était vu à la veille d'être attaqué par Ramirez, il avait interrompu les licences; néanmoins il ne tarda pas à sentir que le Paraguay ne pouvait se passer de commerce. Il est vrai qu'il arrivait de temps à autre quelque bâti-

ment étranger, chargé de marchandises; mais comme aucun ne pouvait s'en retourner, le pays n'en manquait pas moins de débouché pour ses produits. Le système des licences d'abord, et ensuite la prohibition absolue de sortie, en avaient tellement fait baisser le prix, que les producteurs ne pouvaient plus subsister. Les négociants, qui avaient leurs magasins encombrés d'herbe du Paraguay et de tabac, se trouvaient vis-à-vis d'un capital, non seulement improductif, mais qui diminuait journellement, soit par la détérioration inévitable de ces objets, soit par les frais d'emmagasinage et d'entretien. Pour venir à leur secours, le moyen le plus simple eût été de rouvrir le port, ou du moins de revenir au système des licences; mais le dictateur n'en fit rien, prétextant que Buenos-Ayres avait violé ses traités avec le Paraguay, en mettant un droit d'entrée sur l'herbe et le tabac. Ce-

pendant cet impôt existait déjà du temps des licences ; ce n'était donc évidemment qu'une défaite. La vérité est que les troubles dans les républiques du sud ayant cessé, et leurs gouvernements s'étant légalement constitués, il craignait pour sa personne l'ordre qui venait de s'y établir, bien plus qu'il n'avait redouté leurs guerres précédentes. Ce fut alors que sans avoir été ni disciple ni même partisan des jésuites, il suivit une de leurs maximes fondamentales, en cherchant à combiner le commerce du Paraguay avec son isolement, devenu nécessaire pour qu'il ne pût sortir de l'état d'esclavage où il était tenu[1]. Le Brésil, qui venait d'être érigé en

[1] Les jésuites interdisaient aux Indiens de leurs missions tout contact avec les Espagnols et les créoles, et ne permettaient même aucune communication entre leurs différentes bourgades. Il y avait des lieux dési-

empire, lui parut, par la nature de son gouvernement absolu, au moins de fait, et peu solidement assis, l'unique état avec lequel il pût se mettre en relation sans avoir rien à redouter. Il s'adressa donc en 1822 au général Lecor, qui commandait à Monte-Video, et une convention ne tarda pas à être conclue. La bourgade d'Ytapua fut désignée comme la factorerie de cette nouvelle Chine, où les Brésiliens devaient porter leurs marchandises pour les échanger contre des produits du Paraguay, sans pouvoir toutefois s'écarter à plus d'une demi-lieue de cet endroit. Il était aisé de prévoir que ce commerce ne prendrait pas : les Brésiliens n'avaient pas besoin

---

gnés, aux limites de chaque mission, où se faisaient les échanges de leurs produits respectifs. Ces pères ont disputé l'entrée de leurs établissements jusqu'à leurs propres évêques et aux gouverneurs du Paraguay.

d'herbe, puisqu'ils en récoltaient eux-mêmes, et le tabac était contrebande chez eux. Aussi ne vit-on arriver en 1823 à Ytapua que des commerçants de la province d'Entre-Rios munis de passeports de Monte-Video; et les marchandises qu'ils apportaient étaient à haut prix, à cause du long trajet qu'elles avaient à faire par terre. De son côté le dictateur entravait ce commerce par le système des licences qu'il y avait introduit, et par l'obligation imposée aux négociants d'acheter aux magasins de l'état un tiers des denrées qui étaient portées au marché. Le transport, qui ne pouvait avoir lieu que par terre, était encore une autre difficulté qui s'opposait au succès de ces entreprises; aussi ce débouché ne put-il écouler qu'une portion si faible de l'énorme masse d'herbe et de tabac qui se trouvait entassée dans la capitale et dans les autres villes, que le commerce s'en res-

son. Il y en avait qui étaient établis à l'Assomption depuis trente ans. Mais pour assouvir sa vengeance, il lui fallait encore du sang. Parmi les négociants venus à Ytapua il s'en trouvait un, portant le nom de Chilaber, qui, natif de Santa-Fé, demeurait depuis des années à Corrientes. Comme son frère, membre du cabildo de sa ville natale, avait coopéré à la confiscation des armes, il s'était, quoiqu'avec un passeport brésilien, présenté sous un nom supposé. Un espion, nommé Ramon Léon, croyant le reconnaître pour celui de Santa-Fé, vint en donner avis au dictateur, qui le fit arrêter et conduire à la capitale. Là, sans aucune perquisition sur l'identité de la personne, et malgré les protestations réitérées d'innocence de ce malheureux, il le fit fusiller le lendemain de son arrivée, et fit suspendre ensuite son corps à la potence. Il est présumable que, si le hasard

ne l'a pas instruit, le dictateur ignore encore l'affreuse méprise dont il s'est rendu coupable; et cependant personne ne l'ignorait à l'Assomption. Ce fut alors que Francia rendit le décret consulaire de mars 1814, par lequel les Espagnols étaient frappés de mort civile, avec défense d'épouser des femmes blanches; décret qu'il étendit à tous les citoyens d'Entre-Rios, de Santa-Fé et de Buenos-Ayres, qui se trouvaient en assez grand nombre au Paraguay. Il est à remarquer que l'une et l'autre de ces mesures, dirigées contre des étrangers, pesaient également sur les femmes du Paraguay, qui par des raisons très naturelles préféraient les autres Américains et les Espagnols à leurs compatriotes. Mais ces prohibitions, ne concernant que les liaisons légitimes, ne faisaient au contraire qu'accroître la licence qui existait déjà à l'égard des autres liaisons.

CHAPITRE XIV.

Le dictateur entreprend de régulariser l'Assomption. Mesures despotiques et vexatoires de toute espèce qui en résultent.

Le dictateur avait encore affligé la capitale d'un fléau d'un autre genre. On se rappellera que, lorsqu'il découvrit la conspiration de 1820, il avait d'abord eu l'idée de rendre la ville plus régulière; mais que, n'ayant pas de plan arrêté pour cet effet, il en suspendit l'exécution. L'Assomption est bâtie en am-

phithéâtre, sur une pente souvent assez rapide, qui borde le Rio Paraguay. Ses rues étaient tortueuses, inégales, et la plupart si étroites qu'on eût dit plutôt des ruelles. Les maisons sans étages, généralement isolées, et entremêlées d'arbres, de petits jardins, de broussailles, enfin de places où croissait l'herbe, présentaient l'apparence d'un village bien plus que celle d'une ville. Des sources jaillissaient presque partout, et coulaient en ruisseaux, ou formaient des mares. Les eaux de pluie avaient sillonné le terrain, et creusé la plupart des rues qui étaient en pente. C'est cette ville-là que le dictateur entreprit de distribuer en quartiers ou îlots réguliers, sans s'inquiéter des dommages qui en résulteraient pour les habitants. Nul doute qu'elle n'eût besoin d'être mieux divisée, d'avoir des rues plus ouvertes et surtout moins sales; mais la disposition des maisons et la végétation qui les

entourait, était, sous le rapport de la salubrité comme sous celui de l'agrément, ce qui convenait le mieux à un climat tropique et à un sol sablonneux. Il commença en 1821 par faire tracer, dans la partie la moins peuplée de la ville, des rues longitudinales du nord-ouest au sud-est, et des rues transversales du nord-est au sud-ouest, toutes ayant de trente-cinq à quarante pieds de largeur. Ces nouvelles rues lui servirent de règle, pour en faire ouvrir de parallèles par toute la ville. Elles étaient éloignées les unes des autres d'une centaine de pas; mais lorsqu'un édifice public se trouvait sur leur chemin, l'on en diminuait ou augmentait la distance. Il n'en était pas de même pour les maisons particulières. Lorsqu'il s'agissait de tracer une nouvelle rue, le dictateur indiquait à son maître maçon, qui était son ingénieur, la direction suivant laquelle il devait planter les piquets, et assis-

tait quelquefois en personne à ce travail lors de sa promenade du soir; après quoi il envoyait à tous les propriétaires des maisons qui se trouvaient sur l'alignement, l'ordre de les abattre. Mais cette mesure n'était que préliminaire, et ne devait servir qu'à faciliter l'opération; car on pouvait être sûr que la direction définitive de la rue passerait soit d'un côté soit de l'autre des maisons abattues, et rendrait de nouvelles démolitions nécessaires. Ainsi se joignait l'impéritie à l'arbitraire pour dévaster la capitale, en faisant démolir des bâtiments, qui en dernier résultat se fussent trouvés à vingt-cinq ou trente pas en dehors du tracé. Les décombres des édifices servaient à aplanir les rues, à combler les ravins et les autres sinuosités du sol; et si la pente était trop forte, on l'adoucissait par des abaissements. Trois places neuves furent établies, et une ancienne agrandie. Enfin,

pour rendre les rues sèches, le dictateur força les propriétaires du sol où il y avait des sources, à les combler.

Ces prétendues améliorations avançaient assez lentement, parcequ'il fallait sans cesse revenir sur ses pas, et que les pluies détruisaient souvent dans une nuit le travail de quinze jours. Les rues n'étant point pavées, les torrents d'eau que versent les orages dans ces climats, enlevaient facilement les décombres qui avaient servi à les égaliser, et creusaient avec une étonnante rapidité de nouveaux ravins. Par suite de ces mêmes travaux une partie des maisons n'étaient plus au niveau des rues, et un grand nombre avaient eu leurs fondations déchaussées; aussi en croula-t-il plusieurs par l'effet des pluies, qui y pénétrèrent ou enlevèrent la terre meuble sur laquelle elles étaient bâties. D'autres furent minées par les sources qu'on avait été forcé de

combler, et qui cherchaient à s'ouvrir une autre issue. En un mot, la destruction fut telle, qu'au bout de quatre ans la capitale du Paraguay offrait l'aspect d'une ville qui aurait souffert un bombardement de quelques mois. Près de la moitié des édifices avait disparu; on ne voyait que des rues bordées de haies en roseaux secs, et auxquelles les maisons qui restaient présentaient rarement la façade. Comme aux yeux du dictateur de nouveaux changements pouvaient être nécessaires, il n'était permis de bâtir que dans certaines rues écartées. Cependant, pour reconstruire la ville, il avait le dessein d'astreindre, après avoir fait paver les principales rues, tous les riches habitants de la campagne à élever des maisons, chacun sur un terrain désigné; aussi fit-il jeter les fondations d'un bon nombre qu'il se proposait de leur vendre dans la suite. Il disait qu'à l'avenir la capitale

serait peuplée de Paraguays, et non plus d'Espagnols auxquels jusque là avaient appartenu les meilleures habitations. Rien ne l'arrêtait, puisqu'il n'avait qu'à ordonner; aussi n'éprouvera-t-il guère plus de difficultés à élever une ville nouvelle qu'il n'en a trouvé à détruire l'ancienne. Il avait fait abattre plusieurs centaines de maisons, sans dédommager les propriétaires[1] ni s'embarrasser de ce qu'ils deviendraient eux et leurs familles. Chacun était tenu de démolir sa propre maison; et si l'on manquait de moyens, les forçats s'en chargeaient et emportaient ensuite ce qui leur convenait.

Quoiqu'on n'eût rien dépensé pour l'indemnisation des propriétaires, on pourrait croire cependant que de semblables entre-

---

[1] Il n'y eut que deux veuves et le médecin de ses troupes, qui reçurent chacun cent piastres.

prises n'ont pas laissé de coûter de fortes sommes à l'état : mais le dictateur ne payait que les maîtres ouvriers, et se servait, pour l'exécution, de quelques centaines de détenus ; les cercles fournissaient à leurs frais tous les matériaux, et si les travaux se faisaient hors de la capitale, ils y envoyaient en outre des hommes de corvée. C'est ainsi que furent construits tous les forts sur les frontières, plusieurs casernes et autres édifices à Neembucu, à l'Assomption, à Villa-Real ; c'est ainsi qu'on ouvrit plusieurs routes nouvelles à travers des bois, et qu'on élargit et répara d'autres routes que les pluies avaient creusées ; c'est enfin par ce moyen que le dictateur rassemblait à la capitale quantité de matériaux destinés à bâtir une quarantaine de maisons qui devaient être louées pour le compte de l'état. A tout moment les habitants de la campagne étaient interrompus

dans leurs travaux par des réquisitions soit de leurs personnes, soit de leurs bestiaux. Le dictateur a d'ailleurs laissé subsister une ancienne coutume espagnole, la *leva* ou la presse, par laquelle on réunit forcément hommes, bestiaux, chars, instruments, enfin tout ce qu'on rencontre dans les rues et qui est propre à un travail quelconque. A l'Assomption, les officiers, et jusqu'aux simples soldats, se servaient souvent de ce moyen pour leur propre compte : il est vrai que c'était à l'insu du dictateur, mais il n'en résultait pas moins que les campagnards évitaient de venir à la capitale, même pour vendre leurs denrées.

CHAPITRE XV.

Le dictateur fait trève aux emprisonnements et aux exécutions. Consigne singulière. Il sécularise les moines et détruit les cabildos. Il se rapproche de nouveau du Brésil, et se met en hostilité avec les républiques.

Lorsque le dictateur se vit obéi sans restriction dans tout le Paraguay, et qu'il pensa n'avoir plus rien à craindre ni du dedans ni du dehors, son esprit parut se calmer et revenir à la modération. Il est à croire que

la mort que se donna, au milieu de 1824, un de ses employés, contribua beaucoup à ce changement. C'était un jeune homme dont il estimait la capacité, et pour lequel il avait créé la place de secrétaire d'état. Quelques fautes légères, qu'il avait commises dans l'exercice de ses fonctions, l'alarmèrent sur les suites qu'elles pouvaient avoir. Il craignit d'être reprimandé ou chassé par le dictateur, et prit le parti de se noyer, quoiqu'en sa qualité de premier agent du gouvernement il eût le moyen de s'échapper. Avant de mourir il lui écrivit une lettre où il lui rendait compte de sa gestion, en ajoutant que, dans la position où il se trouvait, il croirait déshonorer sa patrie et flétrir son propre nom en prenant la fuite. Le dictateur, qui sans doute commençait à sentir combien son joug était pesant, même pour les personnes qui lui étaient le plus dévouées, n'apprit pas cette mort sans

émotion; au moins, depuis cette époque, il se montra plus affable. Il insinua à ses alentours que le temps n'était pas éloigné où le Paraguay jouirait de quelque liberté. Les emprisonnements devinrent moins fréquents, les condamnations à mort ne frappèrent plus que des malfaiteurs, et les délations ne furent plus accueillies: il fit même donner vingt-cinq coups de bâton à un domestique qui était venu dénoncer ses maîtres. Il renvoya à divers intervalles les officiers sortis de la lie du peuple, qui s'étaient signalés par leur insolence envers leurs concitoyens. Plusieurs commandants de cercle furent révoqués pour de semblables motifs, quelques uns même punis de leurs vexations. Il les remplaça, sinon par des hommes de la première classe des Paraguays, du moins par des cultivateurs à qui le bien public et une bonne réputation pouvaient tenir à cœur. Il alla jusqu'à ren-

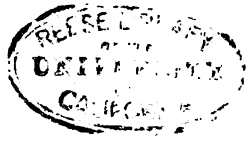

dre, dans le courant de cette année, la liberté à un assez grand nombre de prisonniers d'état; enfin on commençait à respirer. Cependant lorsque ses accès d'hypocondrie l'attaquaient, il ne laissait pas de se porter à quelque acte capable de réveiller la terreur. Ainsi une femme du peuple qui, ne sachant comment arriver jusqu'au dictateur, s'était approchée de la fenêtre de son cabinet, fut envoyée en prison pour avoir eu cette hardiesse; et son mari, qui n'avait pas même connaissance de ce prétendu délit, partagea son sort. Le dictateur fut tellement outré de ce manque de respect envers sa personne, comme il l'appelait, qu'il donna au factionnaire placé devant sa porte cette consigne : « Si quelque passant ose regarder fixement la façade de ma maison, tu tireras sur lui; si tu le manques, voici pour un second coup (il lui avait apporté un second fusil chargé à balle); et

si tu le manques encore, moi je ne te manquerai pas. » Cet ordre courut de suite de bouche en bouche par toute la ville, et chacun dès lors n'eut garde de passer devant ce redoutable palais ; ou si l'on ne pouvait éviter d'y passer, on ne le fît du moins qu'en baissant les yeux vers la terre. Une quinzaine de jours s'étaient écoulés sans accident, lorsqu'un Indien de la tribu Payagua, qui ne se doutait de rien, vint à regarder la maison du gouvernement : la sentinelle lui déchargea un coup de carabine, mais le manqua, probablement avec intention : au bruit du coup, le dictateur sortit; et lorsqu'il sut de quoi il s'agissait, il leva la consigne, feignant de ne pas se rappeler l'avoir donnée.

Vers la fin de cette année 1824 et au commencement de la suivante, il prit deux mesures dont la première au moins eut l'assentiment de la partie la plus saine de la po-

pulation. Elle avait pour objet les quatre monastères qui existaient encore dans le Paraguay, et qui furent abolis par un décret que le dictateur fit notifier au supérieur de chaque communauté. Il y exposait ses motifs, invitait les religieux à s'adresser par écrit au vicaire général afin d'être sécularisés, et déclarait membres inutiles de l'état ceux qui négligeraient de le faire. Tous, quoiqu'à contre-cœur, demandèrent la sécularisation, qui ne fut refusée qu'à cinq individus, dont trois Espagnols et deux natifs de Buenos-Ayres. Les biens de ces monastères furent séquestrés pour le compte de l'état. Le couvent de la Merci devint un parc d'artillerie, et celui des Récollets une caserne; le temple de Saint-Dominique remplaça, comme église paroissiale, celui de l'Incarnation, abattu par ordre du dictateur.

La seconde mesure fut la suppression des

cabildos, qui déjà n'existaient plus que de nom. Une représentation que fit au dictateur celui de la capitale sur certains arrêtés de police, y donna lieu. Indigné de sa démarche, il lui répondit dans les termes les plus durs; mais ne pouvant, sans se donner un démenti, sévir contre un corps qu'il avait élu lui-même il se borna à faire mettre en prison le secrétaire qui avait rédigé la pièce. Comme celui-ci faisait en même temps les fonctions de concierge, le cabildo n'osa pas lui demander les clefs de la maison de ville, et resta plusieurs semaines sans s'assembler : c'est alors que cette magistrature, populaire dans son origine, fut abolie, non seulement dans la capitale, mais encore dans les autres villes du pays. Cependant le dictateur, ne pouvant se passer d'une autorité locale à l'Assomption, nomma, au commencement de 1825, un nouveau corps municipal composé de deux

alcades, comme juges de première instance, d'un *fiel executor*, ou officier de police, et d'un défenseur des mineurs, mais sans fixer la durée de leurs fonctions.

A cette époque, il transpirait dans le public que le dictateur cherchait à se lier plus étroitement avec le Brésil, et qu'à cet effet il s'était mis de nouveau en relation avec le gouverneur de Monte-Video. Mais il paraît que le gouvernement du Brésil ne répondit à ses ouvertures qu'au moment où la guerre avec la confédération du Rio-de-la-Plata était près d'éclater. Ce fut seulement à Buenos-Ayres que nous apprîmes de deux fugitifs l'arrivée, qui avait eu lieu en 1825, d'un consul brésilien à l'Assomption. Malgré ce rapprochement, il serait de toute absurdité de croire que le dictateur eût jamais pensé à se soumettre à l'empereur don Pedro, ou à entamer par son canal des négociations avec l'Espagne.

Il a une trop haute opinion de sa personne, ainsi que des forces dont il dispose, pour se mettre dans la dépendance de qui que ce soit; bien plus, il s'est placé dans une position à ne pouvoir que s'ensevelir sous les ruines du monstrueux édifice qu'il a élevé. Ce ne fut aussi qu'après notre départ du Paraguay que nous eûmes connaissance d'une démarche faite en 1824. Le gouvernement de Buenos-Ayres lui avait alors proposé d'envoyer, à l'instar des autres provinces de l'ancienne vice-royauté, des députés au congrès général, qui devait décider de leur réunion en état fédératif[1]. Pour toute réponse, Francia

[1] M. le docteur don Juan Garcia de Cosio, natif de Corrientes, mais établi à Buenos-Ayres, où il était membre de la cour de justice, avait été chargé de cette mission, tant pour sa ville natale que pour le Paraguay, au cas que l'état de ce dernier pays lui permît d'y

avait fait emprisonner le porteur de la dépêche. Ainsi constitué en état d'hostilité avec ces républiques, il était tout naturel qu'il se rapprochât de leur ennemi, le gouvernement du Brésil.

---

passer en personne; mais ayant eu connaissance des dispositions du dictateur, il se borna à lui envoyer ses dépêches de Corrientes. Il était en même temps porteur d'une lettre qui m'avait été adressée par ma famille, et que M. Rivadavia, alors ministre d'état, avait eu la bonté de lui remettre, avec prière de s'intéresser auprès du dictateur pour notre liberté. Un Français, établi depuis nombre d'années à Corrientes, et auquel nous avons les plus grandes obligations, M. Étienne Périchon, apprit cette circonstance, et conseilla au docteur Cosio de ne faire aucune démarche en notre faveur, et de ne pas même me faire passer la lettre. Heureusement il fut écouté; car si le dictateur eût soupçonné que le gouvernement de Buenos-Ayres s'intéressait à nous, il en eût pris de l'ombrage et ne nous eût jamais laissés sortir du Paraguay.

CHAPITRE XVI.

Permission de partir accordée aux Anglais. L'auteur demande la même permission. Opinion du dictateur sur la politique de la France envers les républiques. MM. Rengger et Longchamp quittent le Paraguay.

Au commencement de 1825, le dictateur reçut de M. Parish, chargé d'affaires de sa majesté britannique à Buenos-Ayres, la notification du traité de commerce qui venait d'être négocié entre l'Angleterre et Buenos-Ayres, et dont la reconnaissance des républiques de

l'Amérique du sud devait être le résultat le plus important. En lui faisant cette communication, M. Parish le sollicitait de laisser partir avec leurs biens les négociants anglais qui se trouvaient au Paraguay. La nouvelle de cette reconnaissance fit son effet. Le dictateur ordonna aux Anglais de préparer leurs bâtiments; mais il ne permit qu'à des étrangers et à des nègres d'en former l'équipage. Il leur fut d'ailleurs défendu d'exporter d'autres objets que ceux qu'ils avaient pu se procurer avec leurs propres fonds; ainsi la valeur d'un bâtiment qu'un Espagnol avait cédé à crédit à un Anglais fut confisquée, et par conséquent perdue pour l'Espagnol qui avait ignoré cette défense. Ils partirent dans le courant des mois de mars et d'avril. Le dictateur, pour justifier la captivité des Anglais, écrivit à M. Parish, par le premier navire qui mit à la voile, que les sujets de sa majesté

britannique n'avaient fait que partager le sort auquel la force des circonstances avait condamné tous les habitants du Paraguay; que du reste ils ne pouvaient se plaindre, puisqu'ils étaient venus spontanément, sans que personne les eût appelés[1].

En laissant partir les Anglais, il ne voulut cependant pas avoir l'air de céder à la nécessité; il autorisa donc aussi don Jose Tomas Ysaci, Paraguay de naissance, à faire le voyage avec deux brigantins. C'était l'un des premiers négociants de l'Assomption, qui nous

[1] Quoique la réponse ne fût pas très convenable, c'était du moins une réponse, et au fond une réponse satisfaisante. Mais plus tard le dictateur fut moins poli à l'égard de ce même M. Parish. Ayant reçu de lui une lettre demandant la mise en liberté de M. Bonpland, il la changea seulement d'enveloppe, et la renvoya avec cette courte adresse : « A Parish, consul anglais à Buenos-Ayres. »

eussent accordé leur amitié : et à toutes les preuves que nous en avions reçues, il voulut joindre encore celle de nous emmener à Buenos-Ayres, au cas que nous pussions obtenir des passeports[1]. C'était le moment d'en faire la demande au dictateur, puisque d'autres étrangers partaient. Je me présentai chez lui à cet effet le 27 mars : il était occupé, je me retirai. Mais il me fit rappeler presque aussitôt,

---

[1] Dans toute autre circonstance une offre semblable n'eût eu rien d'extraordinaire; mais dans un moment où les occasions étaient si rares, où l'on chargeait les bâtiments d'une manière démesurée, enfin où la démarche la plus insignifiante pouvait faire révoquer la licence, c'était assurément une grande faveur. Aussi je ne fais qu'accomplir un devoir, en témoignant ici notre reconnaissance tant à don Jose Tomas Ysaci qu'à don Jose de Maria, qui nous fit la même offre, dès qu'il reçut, comme agent d'une maison anglaise, l'ordre de préparer son navire.

me demanda ce que je voulais, et sans répondre à ma sollicitation, il m'ordonna d'aller examiner une quarantaine de recrues qui venaient de tomber malades. Cette visite faite, j'allai lui en rendre compte. Alors il m'adressa différentes questions sur mes voyages dans l'intérieur du Paraguay, sur les observations qu'ils m'avaient fournies, et sur ce que je me proposais d'en publier un jour. Il paraissait fort satisfait de la reconnaissance des nouvelles républiques par l'Angleterre, et me dit à ce sujet : « Le gouvernement français a eu tort de ne pas prévenir les Anglais. L'analogie du caractère national, la communauté de religion et la nature des produits industriels de la France, plus appropriés aux besoins de ces contrées, semblaient appeler ces relations, qui eussent ouvert des voies nouvelles et inappréciables au commerce français. Mais ce gouvernement, au lieu de

se signaler par un acte libéral et conforme aux intérêts de la France, a préféré soutenir par une expédition ruineuse un trône chancelant, dont il ne fait par là que reculer la chute. Je ne serais même pas étonné de le voir attaquer nos républiques[1] au nom de Ferdinand VII, et c'est une des raisons qui m'empêchent de laisser partir les Francais. Pour ce qui vous regarde, nous verrons. » Il se passa près de deux mois sans que je reçusse aucune réponse du dictateur et sans que les bâtiments de M. Ysaci, qui, dès le commencement de

---

[1] Qu'on ne croie pas que cette expression, par laquelle le dictateur assimilait assez plaisamment l'organisation politique du Paraguay à celle des autres états nouveaux de l'Amérique du sud, soit de mon fait; je me suis au contraire, ici comme ailleurs, appliqué à traduire aussi littéralement que possible les expressions dont il s'est servi.

mai, étaient prêts à partir, en obtinssent la permission.

Aussi n'espérais-je plus pouvoir profiter de cette occasion pour quitter le Paraguay; d'autant que le dictateur m'avait fait insinuer que je serais placé incessamment à la tête du service de ses troupes, et qu'il me donnerait la direction d'un nouvel hôpital militaire qu'il voulait établir, et pour l'emplacement duquel on m'avait consulté. Enfin dans la matinée du 25 mai, le dictateur délivra les papiers nécessaires à l'un des brigantins de M. Ysaci, avec ordre de partir à une heure après midi; et à onze heures un officier m'apporta mon passeport et celui de M. Longchamp, avec une assignation sur le trésor public pour des services que j'avais rendus à l'état comme médecin; elle contenait en même temps une permission qui ne s'accordait que rarement, celle d'exporter cet

ment de don Jose de Maria, qui partit le lendemain.

Nous avions donc, après avoir fait au Paraguay un séjour de six ans, dont quatre forcément, reçu la permission d'en sortir. Je dois à la vérité de déclarer que, pendant tout ce temps, le docteur Francia n'a jamais mis directement la moindre entrave à nos occupations; il nous a au contraire donné plus d'une fois des marques de sa bienveillance. Que ne puis-je en dire autant de son administration! Quant aux habitants du Paraguay, tant Créoles qu'Espagnols, nous n'avons eu en général qu'à nous louer de leurs procédés, et nous conserverons toujours un souvenir reconnaissant de l'accueil hospitalier que nous en avons reçu.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Idée générale de l'administration du Paraguay. Organisation et composition de la magistrature.

Dans le récit qui précède, je n'ai touché des détails administratifs que tout juste ce qu'il en fallait pour mettre le lecteur à même de suivre les évènements; il ne pourrait donc se former qu'une idée très incomplète du gouvernement dictatorial du docteur Francia, dont je me suis imposé la tâche de

tracer le tableau, si je ne cherchais maintenant à lui faire connaître les diverses parties de l'administration publique, telles qu'elles se trouvaient organisées lors de notre départ du Paraguay.

Tout le gouvernement, comme on ne l'a que trop bien vu jusqu'ici, est concentré dans la personne du dictateur. S'il a conservé la charge du *ministro de hacienda*, ou ministre des finances, qui, du temps des Espagnols, ne recevait point d'ordres du gouverneur, mais relevait directement du vice-roi, ce n'a été que pour en faire un premier commis. Un secrétaire d'état, portant le nom de *fiel de fecho*, ou faisant foi de la signature, reçoit les rapports, les procédures, enfin tous les papiers qui sont adressés au dictateur, et les remet entre ses mains. Il écrit sous sa dictée, avec l'aide d'un secrétaire en second, ses réponses, ses ordonnances, ses jugements.

L'original des pièces, portant la signature du dictateur, est placé ordinairement dans les archives dont le *fiel de fecho* est le conservateur; et ce dernier expédie les copies nécessaires pour l'exécution. Outre ces employés, il existe à l'Assomption, 1° comme débris de l'ancien cabildo, deux alcades, qui, avec des pouvoirs égaux, exercent séparément les fonctions de juges de première instance, tant au civil qu'au criminel, pour tout le Paraguay, ainsi que celles de conciliateurs et de commissaires de police pour la capitale; 2° un *fiel executor* (fidèle exécuteur), chargé de la police du marché, en même temps que de l'inspection des poids et mesures; 3° un *defensor de menores* (défenseur des mineurs), chargé de l'administration de tutèle, laquelle s'étend aux esclaves qui sont assimilés à des mineurs.

Le territoire du Paraguay est divisé comme

anciennement en une vingtaine de cercles ou *commandancias*, dont quatre ont pour chefs-lieux les villes de Neembucu ou Villa-del-Pilar, de Villa-Rica, de Yquamandiu ou Villa-de-San-Pedro, et de Villa-Real-de-la-Concepcion, seules villes qui soient dans tout le pays, outre la capitale, et les seules aussi qui portent le nom de *villas*, l'Assomption étant distinguée par celui de *ciudad*. Ces *villas*, depuis la suppression de leurs cabildos, qui y administraient la justice, ne jouissent plus d'aucune prérogative à l'exclusion des campagnes; là, comme ici, se trouve à la tête de chaque cercle un commandant, qui exécute les ordres du dictateur, maintient la police, juge les simples délits correctionnels, et exerce les fonctions de conciliateur. Il a sous ses ordres les *zeladores* ou agents inférieurs de police, dont un par *partido* ou portion de cercle, ce qui

est le second et le dernier degré de la division territoriale. Il y a de plus dans chaque cercle un receveur des contributions.

Quant à la partie du Paraguay connue sous le nom de *Missions*, elle est administrée d'une manière un peu différente. Elle comprend une étendue de plus de six cents lieues carrées, sur la rive droite du Parana, au sud-est de l'Assomption[1]. Là se trouvent huit peuplades d'Indiens avec quelques milliers de blancs, qui y ont acquis des terres du gouvernement, et s'y sont établis depuis l'expulsion des jésuites. La population blanche est, comme dans le reste du pays, sous l'administration des commandants; mais les In-

---

[1] On voit par là que la théocratie des jésuites ne s'étendait que sur la moindre partie, et non, comme on le croit assez généralement, sur la totalité du Paraguay.

diens, attachés à la glèbe et condamnés à exploiter le domaine de l'état, ont leurs préposés particuliers, qui, sous le nom d'administrateurs, régissent ce domaine et exercent en outre à leur égard les fonctions de commandants. Ces deux classes de fonctionnaires relèvent immédiatement d'un *subdelegado* ou lieutenant du gouvernement, qui se trouve ainsi à la tête de tout le pays des missions, sans toutefois que la partie économique de leur administration soit de son ressort. Plusieurs autres bourgades d'Indiens, qui, disséminées dans l'intérieur, appartenaient jadis soit aux jésuites, soit à d'autres communautés religieuses, ont de même leur régisseur; mais elles sont, pour la partie civile, soumises à l'autorité du commandant du cercle où elles se trouvent situées.

Les lois qui doivent régir le Paraguay sont les mêmes que du temps des Espagnols.

La junte, lorsqu'elle proclama l'indépendance du pays, les avait sanctionnées, tout en se réservant le droit d'y faire, en les appliquant, toutes les exceptions que le nouvel ordre de choses rendrait nécessaires. Les juges en première instance devaient par conséquent suivre les lois anciennes. Mais la junte d'abord, puis les consuls, enfin le dictateur, y firent tant d'exceptions, soit comme tribunal suprême, soit comme pouvoir administratif, qu'il n'y eut bientôt plus d'autre loi que leur volonté.

Sous les deux premiers gouvernements, néanmoins, les décrets ou ordonnances se publiaient encore, soit dans la chaire, soit au son du tambour. Comme il n'existe pas d'imprimerie dans le pays, tels furent de tout temps les seuls moyens qu'on eut de les promulguer. Mais le dictateur, ayant jugé cette formalité inutile, se borna à envoyer ses

ordres aux commandants; en sorte que ce n'est jamais qu'accidentellement que le public est instruit de sa volonté ou d'une loi nouvelle, dont l'application varie d'ailleurs suivant les circonstances et les personnes. Cette ignorance des lois, qui existait déjà plus ou moins du temps des Espagnols, est aujourd'hui si complète, que les habitants du Paraguay ne les connaissent qu'après en avoir été atteints. Elle s'étend même aux juges, le dictateur seul excepté: aussi sont-ils tenus, pour s'éviter de trop grandes bévues, d'avoir à leur côté un directeur ou assesseur, choisi et payé par eux, ainsi que cela se pratiquait sous l'ancien régime, où le gouverneur lui-même en avait un. Ces assesseurs sont les véritables juges, et les titulaires ne font que signer les sentences. Avant la révolution, c'étaient des hommes de loi, qui du moins avaient fait quelques études; mais comme

les uns, à cause d'anciennes inimitiés personnelles, étaient mal vus du dictateur, et que d'autres se laissaient trop ouvertement corrompre, celui-ci les envoya tous en prison; car c'est d'ordinaire aux assesseurs qu'il s'en prend des prévarications. Aussi, sur la fin de notre séjour au Paraguay, ces emplois étaient-ils occupés par des individus presque aussi ignorants que les juges; en sorte qu'ils n'avaient d'autre code que le plus ou moins de bon sens dont la nature les avait doués, et souvent leur intérêt particulier. Sous la domination espagnole les juges étaient choisis parmi les grands propriétaires et les riches négociants, deux classes d'hommes également intéressées à se laisser diriger par des gens instruits dans les lois. Sous le régime actuel, ils sont pris dans les dernières classes de la société, ce qui leur rendrait cette

direction plus nécessaire encore; mais la source où l'on pouvait autrefois la puiser est complètement tarie.

CHAPITRE II.

Degrés de juridiction. L'inviolabilité du dictateur s'étend jusqu'au dernier suppôt de son despotisme. Les militaires sont particulièrement favorisés. Nature des peines.

Les différentes divisions de la justice s'administrent comme suit. Dans les causes civiles les parties commencent par se présenter devant le juge de paix, c'est-à-dire devant le commandant ou devant l'un des alcades, suivant qu'elles habitent la campagne ou la

capitale, et elles plaident en personne. Si cette tentative de conciliation ne réussit pas, la procédure, prenant son cours, s'instruit en première instance, devant l'un des alcades, avec une lenteur d'autant plus grande que les avocats sont plus mauvais, et que le juge y trouve plus à gagner. La sentence rendue, les parties sont libres d'en appeler au dictateur, lequel dans ces sortes de causes décide ordinairement avec la plus grande impartialité; mais si par malheur il désapprouve le fond du procès, ou que les personnes qui y sont intéressées ne lui plaisent pas, les actes sont mis de côté, et la cause reste indécise.

Outre ces juges, il existait encore autrefois un tribunal de commerce; il fut aboli en 1824, et remplacé par le premier alcade. Du reste, il s'entend de soi-même qu'aucune action n'est admise contre l'état; et même lorsqu'on

est en procès avec un employé du gouvernement, quelque étrangère à ses fonctions qu'en soit la cause, on s'adresse directement au dictateur, qui en est seul juge.

Les délits correctionnels ne se punissent d'ordinaire qu'autant qu'il se présente un accusateur, ou que le coupable a été pris sur le fait. Alors un des alcades, ou le commandant du cercle, entend la défense du prévenu, prononce de suite, et fait exécuter le jugement qu'il a rendu. Si l'affaire se prolonge, ce qui arrive rarement, le prévenu n'échappe à l'incarcération et aux fers que lorsqu'il a de la fortune, ou qu'il peut fournir un cautionnement suffisant : dans ce cas on instruit une procédure écrite. La raison en est que, dans toute espèce de causes, les principaux émoluments du juge proviennent de la signature qu'il appose aux pièces du procès. Si le prévenu est acquitté, il n'ose

poursuivre son accusateur, quoique la loi l'y autorise; et la calomnie reste impunie. Les peines qui s'infligent pour ces sortes de délits sont des amendes, la réclusion, ou bien, si le condamné n'est pas de race blanche, des punitions corporelles. Celui-ci, lorsqu'il trouve la sentence trop sévère, peut en appeler au dictateur; ce qui toutefois n'a lieu que rarement, à cause des frais et des longueurs qu'entraîne un semblable appel, et aussi parcequ'il ne saurait être admis avant que l'amende, si c'est la peine prononcée, n'ait été préalablement acquittée : de là le proverbe *pagar y apelar*, payer et ensuite appeler. Ces amendes s'imposent, comme on peut le croire, assez fréquemment, attendu qu'il en revient une partie au juge.

Dans les causes criminelles ou réputées telles, la justice du lieu où le délit s'est commis fait une enquête, l'envoie au dicta-

teur, et, si l'on a pu s'emparer du prévenu, le fait transférer en même temps dans les prisons de la capitale. Selon la nature du délit, et souvent aussi selon l'humeur où il se trouve, le dictateur décide immédiatement sans avoir vu ni entendu l'accusé, ou bien il renvoie l'affaire à l'un des alcades. Les crimes d'état, la lésion des propriétés publiques, la contrebande, les vols de grands chemins, enfin les tentatives d'évasion, sont jugés directement par lui, et entraînent d'ordinaire la peine capitale, qui est exécutée sur-le-champ. Il comprend dans la catégorie des crimes d'état toute action, toute parole, qui au gré de son humeur chagrine et ombrageuse lui semble porter atteinte à son autorité; et cela non seulement dans sa propre personne, mais encore dans celle de tous ses employés, jusqu'aux simples soldats; en sorte que les citoyens, pour ne pas

être déclarés traîtres à la patrie, doivent endurer, sans se plaindre, mille vexations de la part des instruments les plus subalternes du despotisme de cet homme.

Si le prévenu a le bonheur d'être renvoyé à l'un des alcades, sa vie ne court plus aucun risque. Celui-ci alors lui nomme un accusateur et un défenseur, choisis parmi les négociants de la ville, qui, n'entendant rien aux affaires, font rédiger les pièces par des avocats; et comme le plus souvent ces avocats sont en même temps assesseurs des alçades, ils sont aussi les véritables juges. Enfin la sentence est soumise au dictateur, qui jamais ne la confirme ni ne la change; de manière qu'elle reste comme non avenue, et que toutes ces procédures ne sont que des formes vaines et insignifiantes. Aussi, au moment du renvoi de la cause à l'un des alcades, le dictateur décide-t-il du sort du

prisonnier, en déterminant le genre de détention qu'il doit subir; et quoique dans aucun cas il ne se prononce sur la durée de cette détention, de fait elle est perpétuelle pour tous ceux qui ont commis des délits graves, tels que crimes d'état, meurtres, vols avec effraction; tandis que les autres détenus sont relâchés au bout d'un espace de trois à six ans. Les alcades ne peuvent mettre en liberté que les individus condamnés par eux pour causes correctionnelles, et qui n'en ont pas appelé au dictateur.

Tout ce qui aide à soutenir son autorité est hors des attributions de la magistrature; ainsi c'est lui seul qui juge les militaires de la troupe de ligne qui se sont rendus coupables de quelque délit grave; et lorsque l'accusation est portée par de simples particuliers, sa sentence est toujours indulgente. Cependant si son autorité lui paraît compromise,

il devient inexorable, et sévit contre eux comme il ferait contre un simple citoyen. Il y en a eu plusieurs de fusillés pour délits politiques, et d'autres ont expiré par suite des fustigations qu'ils avaient subies.

Tout condamné à la peine capitale est fusillé, ainsi que cela se pratiquait dans les derniers temps de la domination espagnole, où les lois qui ordonnaient des supplices cruels étaient tombées en désuétude. Le jour de l'exécution on dresse sur la place où elle a lieu une potence, à laquelle le corps du supplicié est suspendu; ce qui toutefois n'est pas sans exception. La fustigation ne s'inflige ordinairement qu'aux militaires; mais les blancs, qui autrefois en étaient exempts, en sont maintenant passibles comme les autres races; seulement il faut pour la leur infliger un ordre du dictateur lui-même. Quant à la détention, elle s'exécute comme suit. A la campagne,

où il n'existe pas de prisons, on s'assure d'un détenu en le mettant aux ceps, qui sont toujours prêts dans l'habitation du commandant; et c'est là que les condamnés pour délits correctionnels subissent leur peine. Dans les *villas*, ils la subissent au corps-de-garde. Si le prisonnier doit être transféré à la capitale, on lui met d'abord les fers aux pieds, puis on l'asseoit de côté sur un cheval; ou, s'il ne peut se soutenir de cette manière, on lui lie les jambes sous le ventre du cheval, en assujettissant la jambe et le bras droits à un bâton, et le bras gauche au corps. Ainsi crucifié, il est mené au grand trot au lieu de sa destination.

CHAPITRE III.

Prison publique. Prison d'état. Misère profonde des détenus. Confiscation.

A l'Assomption on distingue deux sortes de prisons, la prison publique et la prison d'état. La première, quoiqu'elle contienne aussi quelques prisonniers d'état, sert essentiellement de lieu de détention pour les autres condamnés, et en même temps de maison d'arrêt. C'est un bâtiment de cent pieds de

longueur, qui, à l'instar de toutes les maisons du Paraguay, n'a qu'un plain-pied, distribué en huit pièces, et une cour d'à peu près douze mille pieds carrés. Dans chaque pièce se trouvent entassés trente à quarante détenus, qui, ne pouvant tous être couchés sur le plancher, suspendent des hamacs par étages. Qu'on se figure maintenant une quarantaine de personnes, enfermées douze heures sur vingt-quatre dans une petite chambre sans fenêtres ni soupiraux, et cela dans un pays où la chaleur monte, les trois quarts de l'année, de vingt-deux à vingt-huit degrés Réaumur, et sous un toit que le soleil échauffe durant le jour à plus de cinquante degrés. Aussi arrive-t-il que la sueur des détenus ruisselle, de hamac en hamac, jusque sur les carreaux. Si l'on y joint en outre la mauvaise nourriture, la malpropreté et l'inaction de ces malheureux, on concevra qu'il faut

toute la salubrité du climat dont jouit le Paraguay, pour que des maladies meurtrières ne se déclarent pas dans ces antres. La cour de la prison est encombrée de petites cabanes, qui servent de réduits aux individus en état de prévention, aux condamnés pour délits correctionnels et à quelques prisonniers d'état. On leur a permis de construire ces huttes, parceque les chambres n'étaient pas assez spacieuses. Là au moins ils respirent la fraîcheur de la nuit, quoique la malpropreté y soit aussi grande que dans l'intérieur de la maison. Cependant une partie des prisonniers de la cour, sortant tous les jours pour travailler à des ouvrages publics, peut prendre ainsi quelque exercice. A cet effet ils sont enchaînés deux à deux, ou portent simplement la *grillette*, c'est-à-dire un gros anneau de fer au pied; pendant que la plupart du reste des détenus traîne une autre

espèce de fers, appelés *grillos*[1], dont le poids, qui est souvent de vingt-cinq livres, leur permet à peine de marcher. L'état fournit un peu de nourriture et quelques vêtements aux prisonniers qu'il occupe à des travaux publics; et quant aux autres, ils se soutiennent tant à leurs propres frais qu'au moyen des aumônes que deux ou trois d'entre eux vont recueillir tous les jours en ville, accompagnés d'un soldat, ou qu'on leur envoie soit par pure charité, soit en accomplissement de quelque vœu.

Nous avons visité plusieurs fois ces prisons affreuses, tantôt pour des cas de médecine légale, tantôt pour porter des secours à quelque malade. Là on voit mêlés ensemble

[1] Ce sont deux anneaux de fer, passés autour des chevilles et réunis par une barre transversale. Souvent on en met deux paires à un seul prisonnier.

l'Indien et le mulâtre, le blanc et le noir, le maître et l'esclave; là sont confondus tous les rangs, tous les âges, le coupable et l'innocent, le condamné et le prévenu, le voleur de grands chemins et le débiteur, enfin l'assassin et le patriote; souvent même ils sont attachés à la même chaîne. Mais ce qui met le comble à cet affreux tableau, c'est la démoralisation toujours croissante de la majeure partie des prisonniers, et la joie féroce qu'ils montrent à l'arrivée d'une nouvelle victime.

Les femmes détenues, dont heureusement il n'y a qu'un très petit nombre, habitent une chambre et un enclos de palissades, renfermés dans la grande cour, où elles peuvent communiquer plus ou moins avec les prisonniers. Des femmes d'un certain rang, qui s'étaient attiré le courroux du dictateur, y furent mêlées avec des prostituées et des

criminelles, et exposées à toutes les insultes des hommes. Elles portent les fers aussi bien que ceux-ci, et la grossesse même ne saurait adoucir leur condition.

Je ne puis m'empêcher de faire ici mention honorable du geôlier de ces prisons, nommé Gomez. Ce brave homme a toujours cherché, non seulement par ses procédés pleins d'humanité, mais encore par le sacrifice d'une partie de son chétif salaire, à soulager les souffrances qu'il avait sous les yeux, et cela même en s'exposant au ressentiment du dictateur. Il est vrai qu'il avait gémi lui-même, très innocemment, durant plusieurs années dans ces cachots, où il avait été enfermé comme prisonnier d'état; ce fut après l'avoir élargi que le dictateur le mit en réquisition pour la place de geôlier. Il n'eut garde de la refuser.

Les détenus dans la prison publique, pou-

vant entretenir des communications avec leurs familles et en recevoir des secours, s'estiment encore bien heureux, lorsqu'ils comparent leur sort à celui des infortunés qui occupent les prisons d'état. Celles-ci se trouvent dans les différentes casernes, et consistent dans de petites cellules sans fenêtres et dans des souterrains humides, où l'on ne peut se tenir debout qu'au milieu de la voûte. Là les prisonniers particulièrement désignés comme objets de la vengeance du dictateur, subissent une réclusion solitaire; les autres y sont enfermés de deux à quatre par cellule. Tous sont au secret et aux fers, avec une sentinelle qui les garde à vue. Le jour on leur ouvre la porte à moitié; au soleil couchant on la referme. Il ne leur est pas permis d'avoir de la lumière, ni de s'occuper de quoi que ce soit. Un captif de ma connaissance étant parvenu à apprivoiser

des souris qui visitaient sa prison, sa sentinelle les poursuivit pour les tuer. La barbe, les cheveux, les ongles leur croissent, sans qu'ils obtiennent jamais de les pouvoir couper. Il n'est point permis à leurs familles de leur envoyer plus de deux fois par jour de la nourriture; et cette nourriture ne doit consister qu'en aliments réputés les plus vils dans le pays, en viande et en racines de manioc. Les soldats, à qui on les remet à l'entrée de la caserne, les fouillent avec leurs baïonnettes pour voir si l'on n'y a point introduit quelques papiers ou quelques outils, et souvent ils les gardent pour eux, ou les jettent à terre. Lorsqu'un de ces prisonniers tombe malade, aucun secours ne lui est accordé, si ce n'est quelquefois à ses derniers moments, et encore n'est-ce que de jour qu'on peut alors le visiter; la nuit la porte se referme sur lui, et le moribond est aban-

donné à ses souffrances. Aux approches même de la mort, on ne lui ôte point ses fers; j'ai vu le docteur Sabala, que, par une faveur singulière du dictateur, je pus visiter dans les derniers jours de sa maladie, mourir les *grillos* aux pieds, et sans qu'on eût permis de lui administrer les sacrements. Ce traitement des prisonniers d'état a été souvent rendu plus inhumain encore par les commandants des casernes, qui cherchaient ainsi à plaire à leur chef.

Lors de notre départ du Paraguay, le nombre total des détenus pouvait s'élever à 500, dont la dixième partie pour le moins étaient prisonniers d'état.

Outre ces peines, il existe encore celle de la confiscation des biens, qui ne peut être prononcée que par le dictateur lui-même. Elle frappe en général tous ceux qui ont été déclarés *traidores a la patria*, ou traîtres à

la patrie; on l'applique quelquefois aussi pour des causes assez légères. C'est ainsi qu'un jeune négociant, qui, injustement emprisonné pour avoir eu une dispute avec un employé de la douane, avait offert de payer à l'état 3,000 piastres pour sa liberté, vit confisquer tous ses biens.

CHAPITRE IV.

Police. Passeports. Le dictateur seul délivre ceux pour les pays étrangers. Raisons pour lesquelles il ne laisse sortir personne du pays. Suppression de la poste aux lettres, et ce qui s'ensuit. Autres mesures vexatoires de police.

La police est faite au Paraguay par tous les hommes en place, depuis le dictateur jusqu'aux *zeladores*. Le premier ne se borne pas à prescrire les mesures générales, il les exécute encore en personne, lorsque l'occa-

sion s'en présente. Ce sont cependant les alcades dans la capitale, et dans la campagne les commandants, qui se trouvent particulièrement chargés de cette partie de l'administration. Sous leurs ordres les *zeladores*, seuls le jour, la nuit accompagnés de quelques soldats de la milice, font la ronde dans leur district, surveillent les réunions, et répriment le vagabondage. A l'Assomption, ils sont remplacés la nuit par de fréquentes patrouilles de la troupe de ligne, qui abordent quiconque se trouve après dix heures dans les rues, et mènent souvent ceux qu'ils rencontrent passer la nuit dans la prison publique. De plus il ne manque pas de personnes officieuses, qui, sans y être directement engagées par l'autorité, font une espèce de police secrète. Tout d'ailleurs se découvre au Paraguay avec une étonnante facilité, depuis que le dictateur a as-

similé au coupable toute personne qui a connaissance d'un délit, ou d'un acte réputé tel, et qui ne le dénonce pas aussitôt à la justice. Les arrestations s'exécutent, dans la capitale par la troupe de ligne, dans les cercles par la milice. L'on a vu mettre plus de deux mille hommes sur pied, lorsqu'il s'agissait de poursuivre un déserteur.

Une partie essentielle de la police consiste dans les passeports, dont il faut être muni, soit pour sortir du pays, soit pour voyager dans l'intérieur, dès qu'on s'éloigne à plus de vingt lieues de sa demeure. Ceux de la première espèce ne peuvent être délivrés que par le dictateur; quant aux autres, ils ne sont délivrés par lui que dans la capitale : dans la campagne ce sont les commandants qui les donnent. Arrivé au lieu de sa destination, le voyageur qui en est muni,

doit le présenter de suite à l'autorité compétente, et lui en demander un nouveau lorsqu'il veut s'en retourner. La manière dont sont conçus les passeports n'a rien de commun avec les formules ordinaires; ce sont des pétitions où le voyageur expose les motifs de son déplacement, le lieu où il désire aller, la manière dont il se propose de s'y rendre, si c'est par terre ou par eau; et dans ce dernier cas, il doit encore indiquer le bâtiment ou le canot à bord duquel il veut faire son trajet [1].

---

[1] Pour faire connaître à la fois le style de chancellerie introduit par le dictateur, son timbre, tout républicain, et le *fac simile* de sa signature, je donne ici l'original, accompagné d'une traduction, du passeport que je reçus pour quitter le Paraguay. La pièce avait été écrite, comme cela se pratiquait à l'ordinaire, par un employé de la douane, d'après la formule prescrite, et conçue en assez mauvais espagnol.

Dans le temps où la navigation était encore libre, le dictateur accordait un passe-

---

(L. S.) Quarenta y ocho reales. Sello primero. Años de mil ochocientos veinte y quatro y veinte y cinco.

Exmo Señor,

Juan Rodolfo Rengger, natural de la republica de Suisa, y residente en la capital de esta republica, ante V. E. con el debido acatamiento digo: que intento bajár a las provincias de ábasco en uno de los buques de Jose Tomas Ysasi, natural de esta republica, residente en el comercio de esta misma capital, y vecino de Buenos-Ayres, que se halla proximo a marchar para el citado destino. Y a fin de poderlo verificar a V. E. pido, y rendidamente suplico se digne concederme el supremo permiso. Es gracia que solicito y espero alcanzar de la benignidad de V. E.,

Exmo Señor,

Juan Rodolfo Rengger, Dr.

Asuncion y mayo 25 de 1825.

Concedido sea en el mismo buque o otro que se proporcione.

(*Signature du dictateur.*)

port à quiconque voulait s'en aller; mais à mesure qu'il introduisit le système des licen-

---

Traduction.

EXCELLENTISSIME SEIGNEUR,

Moi, Jean-Rodolphe Rengger, natif de la république Suisse, et habitant la capitale de la république du Paraguay, je me présente à V. E., avec le respect qui lui est dû, et je dis : que je désire passer aux provinces d'en-bas sur un des bâtiments de don Jose Tomas Ysaci, natif de cette république, et séjournant pour affaires de commerce dans cette capitale et domicilié à Buenos-Ayres, lequel Ysaci se trouve prêt à partir pour ladite destination. Afin de pouvoir exécuter ce voyage, je prie V. E., et je la supplie humblement, qu'elle daigne m'accorder sa haute permission; c'est la grâce que je sollicite et que j'espère obtenir de la bonté de V. E.,

Excellentissime Seigneur.

JEAN-RODOLPHE RENGGER, docteur.

Assómption, 25 mai 1825.

Accordé, soit pour ledit bâtiment, soit pour un

nissaient un moyen de se mettre en relations avec les puissances européennes, ce qu'il ambitionnait par-dessus toutes choses; aussi est-ce la satisfaction d'avoir reçu des dépêches d'un envoyé du roi d'Angleterre, qui lui fit rendre la liberté à la majeure partie des étrangers qu'il retenait. Quant aux citoyens des provinces du sud, qui se trouvaient au Paraguay, nous avons vu par l'exemple de ceux de Santa-Fé, comment ils lui répondaient des hostilités qu'il pouvait éprouver de la part de leurs compatriotes.

On devrait croire, d'après cette maxime de s'isoler, que l'entrée dans le pays aurait été prohibée comme la sortie; mais les nouveaux venus étant toujours si étroitement surveillés, qu'au moindre soupçon l'on s'assurait de leur personne, elle demeura libre. Cependant, après notre arrivée à Buenos-

Ayres, nous sûmes que le dictateur avait renvoyé plusieurs bâtiments qui s'étaient présentés à l'embouchure du Paraguay.

Une autre mesure non moins importante a été la suppression des postes aux lettres. Il en existait autrefois une, qui allait par terre de l'Assomption à Corrientes, et de là dans les provinces du sud; d'autres étaient établies pour la correspondance de l'intérieur, entre la capitale et les villes du second ordre. Toutes furent supprimées, comme fournissant des moyens trop faciles de communication. Cependant le dictateur laissa subsister les maîtres de postes, tant pour l'expédition des lettres officielles, que pour la perception de la taxe que doivent payer les autres, lorsque l'occasion se présente d'en envoyer par voie particulière; car celles-ci doivent toutes passer par leurs mains, et sont assujetties au port comme si elles étaient

transmises aux frais de l'administration. Cette disposition a encore un autre objet; elle fait tomber dans les mains du dictateur toutes les lettres qui arrivent des pays étrangers ou qui s'y rendent. Alors il les ouvre, et, selon que ce qu'elles contiennent lui convient ou le contrarie, il les retient ou les renvoie au bureau pour qu'on les expédie à leur adresse. C'est ainsi que la plupart des lettres qui pendant six ans nous sont venues d'Europe ont été interceptées, sans doute parcequ'elles étaient écrites dans une langue que le dictateur n'entend pas; et la même chose est arrivée à plusieurs Anglais, probablement par la même raison[1]. Cette

[1] Le dictateur ne s'est pris à étudier l'anglais qu'à l'occasion de l'arrivée d'un bâtiment de Buenos-Ayres, naviguant sous patente anglaise. Ne voulant pas se fier à la traduction qui aurait pu lui être faite de ce

violation du secret des lettres est si bien connue, qu'on ne se donne plus la peine de les cacheter.

Parmi les autres mesures de police, il en est plusieurs qui méritent d'être citées. Quelques unes ont pour objet de régler le prix des denrées, c'est-à-dire de le dénaturer. Celui des farines ayant haussé en 1821, le dictateur fixa un maximum pour la vente, inférieur au prix qu'elles avaient coûté à Buenos-Ayres; l'année suivante il fit de même pour le bétail amené aux boucheries. En revanche, lorsqu'il ouvrit le commerce avec les Portugais, il fixa un minimum au-dessous duquel l'herbe du Paraguay et le

---

papier, il se procura une grammaire et un dictionnaire de cette langue, à l'aide desquels il se mit à déchiffrer la patente. En attendant qu'il y eût réussi, le bâtiment resta chargé dans le port.

tabac ne pouvaient leur être vendus. A son exemple, le *fiel executor*, chargé de la police des marchés de la capitale, détermine chaque jour, et de la manière la plus arbitraire, les prix des comestibles. Une mesure d'une autre nature, consiste à ramasser, dans les différens cercles, tous les chevaux et bêtes à cornes qui se sont égarés de leurs pâturages, et à les réunir aux troupeaux de l'état. Les propriétaires ont beau réclamer ces animaux, tous reconnaissables à une marque particulière, on ne les leur restitue jamais. Dans la capitale, le dictateur ordonne presque toutes les années une chasse aux chiens : alors des bandes de soldats, armés de sabres et de piques, parcourent les rues et les environs de la ville, entrent dans les maisons, et pénètrent jusque dans les appartemens intérieurs, afin qu'aucun de ces animaux ne leur échappe. Les comman-

dants qui se plaisent à imiter leur chef dans toutes les vexations qu'il invente, font à leur tour la guerre aux chiens de la campagne, dont il périt souvent un grand nombre. Nul doute que dans un pays où les chiens, par la facilité qu'ils trouvent à se nourrir, quittent volontiers leurs maîtres, deviennent sauvages et causent des dégâts parmi les troupeaux, il ne faille des mesures pour empêcher leur trop grande multiplication; mais on devrait en excepter au moins ceux que l'isolement des habitations et le danger des bêtes féroces rendent nécessaires à leurs maîtres. On prétend avoir remarqué que l'ordre pour ces massacres est toujours donné lorsque quelque chien a eu l'audace de se présenter sur le passage du dictateur, et d'aboyer contre son cheval. Cependant les chiens qui se trouvent dans les métairies de l'état, ne sont pas seulement

respectés par les commandants, mais le dictateur les fait régaler, de temps à autre, d'une vache.

CHAPITRE V.

Force militaire. Recrutement. Discipline. Matériel de guerre.

Après avoir exposé la manière dont la justice est rendue, et comment se fait la police au Paraguay, je passe à l'organisation militaire de ce pays. La force armée se compose de cinq mille hommes de troupes de ligne, et d'environ vingt mille hommes de milice. Sous le gouvernement espagnol, il n'existait que cette dernière espèce de troupes; et en-

core était-elle si mal organisée, qu'on pouvait la regarder comme nulle. Ce n'est que depuis la révolution, que le Paraguay a vu se former son état militaire; et celui-ci doit tous ses développements au dictateur, dont il est en même temps le plus ferme appui.

La troupe de ligne consiste essentiellement en cavalerie; ce sont, au moins de nom, des hussards, des chasseurs, des lanciers, des grenadiers à cheval et des dragons, qui tous font également le service à pied. Ces différents corps ne se distinguent en général que par la couleur des parements; les armes, à savoir le sabre, les pistolets et la carabine, sont les mêmes pour tous, excepté cependant pour les lanciers, chez qui la lance est substituée à la carabine. L'infanterie, qui fut toujours peu nombreuse, ne consiste plus qu'en quelques compagnies de chasseurs, depuis que les grenadiers qui formaient la

garde du dictateur ont été congédiés pour avoir mal fait leur service[1]. Lorsque cette infanterie se met en marche, elle est toujours montée, ainsi que cela se pratique dans la plus grande partie de l'Amérique du sud. Cette transformation de l'infanterie en cavalerie souffre d'autant moins de difficultés, que les chevaux abondent dans le pays, et que dès l'enfance chacun contracte l'habitude de les monter. Le corps d'artillerie est peu considérable et mal organisé; cependant, à l'époque de notre départ, le dictateur faisait mettre la dernière main à un parc avec

[1] Le sergent de garde avait laissé entrer un officier dans les appartements du dictateur, sans l'avoir annoncé. Celui-ci en fut tellement outré, qu'il chassa toute la garde de la manière la plus ignominieuse, et la remplaça momentanément par un noir de douze ans, qui, armé d'un grand sabre, avait ordre d'en frapper quiconque se présenterait pour entrer.

caserne, afin de perfectionner l'emploi de cette arme. Outre ces troupes, il avait encore levé en 1821 un corps de jeunes gens de 12 à 14 ans, qui furent tenus en tout comme les autres soldats, et qui reçurent de plus des leçons d'écriture et d'arithmétique. Le dictateur voulait ainsi créer une espèce d'école militaire, mais il n'en résulta qu'une pépinière de mauvais sujets, ce qui fit qu'il s'en dégoûta bientôt, et ne remplaça point ceux qui passèrent successivement à d'autres corps.

Les hommes qui font partie de la troupe de ligne doivent être de race blanche; toutefois, en 1824, il se fit une levée de 600 mulâtres, qui forment maintenant le corps des lanciers, commandé par des blancs. Tous les Paraguays entrent au service comme simples soldats, et ce n'est qu'au bout de plusieurs années et après qu'ils ont parcouru tous les

grades inférieurs, que le dictateur les nomme officiers.

L'uniforme général est une veste bleue avec des parements, dont la couleur varie suivant l'arme, des pantalons blancs et un chapeau rond; des cordons sur les coutures du dos distinguent la cavalerie de l'infanterie. Il n'y a que les lanciers qui fassent exception à cette règle : leur uniforme consiste en une veste blanche, non boutonnée, un gilet rouge [1], des pantalons blancs, et un bonnet de police de la couleur du gilet. Il est vrai que le dictateur a fait confectionner, pour les dragons et les grenadiers à cheval, deux ou trois cents grands uniformes; mais ces uniformes ne servent que les jours de parade

[1] Pour faire ces gilets, on prit le damas des ornements qui se trouvaient encore dans les églises des missions, et dont le dictateur sut ainsi tirer parti.

et pour monter la garde chez lui; hors ces deux cas, ils sont soigneusement renfermés dans les magasins.

La cocarde est tricolore, savoir : rouge, bleue et blanche; ces couleurs, adoptées dans plusieurs des nouveaux états de l'Amérique du sud, sont aussi celles des drapeaux, des étendards, des pavillons et des caisses, qui tous portent l'inscription de *Libertad o la muerte* (Liberté ou la mort).

La paye du soldat est fixée à six piastres par mois; mais il ne touche effectivement qu'une piastre et demie ou deux, le reste étant retenu pour la nourriture et l'habillement. La solde des officiers s'élève de seize à trente piastres. Les mulâtres seuls ne reçoivent aucune paye, et ne sont que nourris et habillés par le gouvernement.

Toute la troupe est distribuée en compagnies de soixante à cent hommes; il n'y a ni

bataillons, ni régiments. Chaque compagnie, qui a trois ou quatre sous-officiers, est commandée par un lieutenant ou par un simple porte-enseigne, le dictateur ne voulant point, par économie, accorder des grades plus élevés: mais il donne à ces officiers des commissions temporaires, comme celle de commandant de caserne ou de *subdelegado* des missions. Une demi-douzaine d'individus tout au plus, et dont un seul est encore en activité, ont reçu le brevet de capitaine.

Tous les jours les troupes sont exercées au maniement des armes et aux évolutions, mais la cavalerie ne manœuvre à cheval que pendant les trois mois d'hiver; le reste de l'année les chevaux courent en liberté dans les métairies de l'état. Néanmoins, comme les Paraguays sont excellents cavaliers, ces chevaux demi-sauvages se font très vite à l'exercice; et le dictateur casse ignominieusement

quiconque se laisse jeter à terre, même par un cheval qui n'a jamais été monté. Des militaires, qui avaient servi à Buenos-Ayres et à la Banda-Oriental, furent les premiers instructeurs, et le dictateur exerça lui-même la troupe aux évolutions; mais plus tard, lorsqu'il crut avoir formé quelques officiers, il leur laissa ce soin. Cependant il assiste encore ordinairement aux manœuvres de la cavalerie, la commande souvent en personne, et se met alors, l'épée à la main, avec un plaisir d'enfant, à la tête des escadrons, comme pour exécuter une charge. Si les officiers ont le malheur de manquer la manœuvre, il les honore publiquement des noms de *barbaros* et de *brutos*.

La majeure partie de ces troupes est stationnée dans la capitale, où elle occupe cinq grandes casernes, dont deux sont destinées à l'infanterie, deux autres à la cavalerie, et

la cinquième à l'artillerie. Trois de ces casernes sont d'anciens couvents. Une autre partie des troupes est disséminée sur la frontière, où elle forme la garnison des *villas* et des forts les plus importants, soit sur le Parana, soit sur le Rio Paraguay. Enfin quelques centaines d'hommes, espèces de vétérans, vivent chez eux en congé indéterminé, mais prêts à marcher au premier appel.

Quand le dictateur veut lever de nouvelles troupes, ou recruter celles qui existent, il dépêche simplement quelques officiers, avec ordre aux commandants de rassembler tous les jeunes gens de leur cercle. Les officiers choisissent alors les hommes les plus beaux, dans le nombre requis, et les conduisent à la capitale. Toutefois ils ont soin de ne jamais prendre aucun individu qui appartienne à une famille un peu marquante. La durée du

service n'est pas fixée, et le congé absolu ne s'accorde généralement que pour cause d'infirmité.

La discipline est maintenue, pour tout ce qui concerne le service, avec beaucoup de sévérité. La moindre faute encourt la peine des ceps ou des verges. Les mulâtres surtout sont traités avec une cruauté inouïe. Les punitions usitées pour les officiers sont la dégradation et le renvoi. En revanche il est permis au soldat de faire, hors du service, à peu près tout ce qu'il veut : à quelques vexations qu'il se porte envers les citoyens, rarement il est réprimandé. Ils vivent tous dans un grand libertinage, auquel le dictateur ne rougit pas de les encourager, toutes les fois qu'il prend la fantaisie de s'entretenir familièrement avec eux; et néanmoins, quand il en résulte quelque maladie qui les rend incapables du service, il leur fait adminis-

trer cinquante coups de verges, et les envoie passer plusieurs mois dans la prison publique.

La tenue de ces troupes, qui du reste exercent et manœuvrent assez bien, n'est pas très militaire. Elles manquent de bons modèles, à l'imitation desquels elles puissent se former; et quoique le docteur Francia se donne toutes les peines du monde pour leur en tenir lieu, on ne s'aperçoit que trop à sa tournure, qu'il a plus souvent manié la plume que l'épée. Toutefois il a su les animer d'un esprit de corps, qui fait que les différentes compagnies montrent beaucoup d'émulation, et cherchent à se surpasser mutuellement en exactitude dans leur service. Par l'effet de ce même esprit, le dictateur peut compter entièrement sur leur fidélité, aussi long-temps qu'il ne s'agira que de maintenir la tranquillité intérieure: mais du moment

où le Paraguay sera attaqué par des ennemis extérieurs, quand ils ne seraient qu'au nombre de trois à quatre mille, je ne doute pas que de telles troupes n'opposent une faible résistance. Car, sans compter qu'elles n'ont jamais vu le feu, et que leurs officiers possèdent très peu d'instruction et n'ont aucune influence sur le soldat, elles servent toutes forcément, et craignent trop le dictateur pour lui être véritablement attachées. Il est même présumable que si elles trouvaient un appui certain dans une armée étrangère, elles seraient aussi enchantées que tout le reste de la population de pouvoir se débarrasser de leur chef.

Quant à la milice, on inscrit sur ses rôles, sans distinction de races, tous les hommes libres en état de porter les armes, qui ont atteint l'âge de dix-sept ans. Cependant là, comme dans la troupe de ligne, et par suite

de la même méfiance, il y a exception pour tout ce qui marque tant soit peu, ou par la fortune ou par l'éducation. Ailleurs c'est la faveur, ici c'est la défaveur qui exempte des charges publiques. La milice de chaque *partido* (partie de cercle) forme une compagnie, commandée par un lieutenant ou par quelque capitaine réformé; elle ne porte pas d'uniforme, n'est jamais passée en revue, ni ne se réunit pour faire l'exercice. Lorsqu'on en appelle une fraction pour quelque service momentané, chacun apporte l'arme qu'il a pu se procurer, tel que fusil de chasse, sabre, lance, etc; et ceux qui ne possèdent aucune arme reçoivent une pique. Le dictateur se sert de cette milice pour garnir la plus grande partie des *guardias* sur le Rio-Paraguay, et pour renforcer les postes de la troupe de ligne sur le Parana; service qui dure de huit jours à deux mois, et qui pour

les mêmes hommes se répète plusieurs fois dans l'année. Dans l'intérieur elle fournit des ordonnances aux commandants, et fait l'office de gendarmerie. Même lorsqu'elle est en activité, la milice ne touche aucune solde, et elle ne reçoit la nourriture que quand elle fait son service conjointement avec la troupe de ligne.

Il saute aux yeux qu'une milice semblable serait tout-à-fait inutile, si le Paraguay venait à être attaqué; d'autant plus que tous ceux qui en font partie sont intéressés, comme citoyens, à voir renverser un gouvernement qui pèse si cruellement sur eux.

Pour matériel de son armée le dictateur doit avoir dans son arsenal, qui consiste en une portion du ci-devant collège des jésuites, plus douze mille fusils et carabines, autant de sabres et de paires de pistolets, un grand nombre de lances, et une certaine quantité

de munitions, laquelle n'est point en proportion avec les armes : enfin cinquante ou soixante canons, tant en bronze qu'en fer, se trouvent soit dans la capitale, soit aux postes des frontières. A ce matériel de guerre on pourrait encore ajouter deux petits brigantins et une demi-douzaine de chaloupes canonnières, si ces bâtiments ne manquaient d'équipages.

CHAPITRE VI.

Finances. Sources du revenu public.

Quant à ce qui concerne le nerf de la guerre, les finances, je n'ai aucune idée de la somme à laquelle peuvent se monter les revenus et les dépenses de l'état. Comment oser lever le voile dont le dictateur se plaît à couvrir cette partie de l'administration, encore plus que toutes les autres? Je ne saurais donc faire qu'indiquer les sources d'où

proviennent ces revenus, ainsi que les services publics auxquels ils sont appliqués.

Le personnel de l'administration se compose, outre le ministre et ses deux secrétaires, d'un *vista* ou visiteur des douanes, et d'une vingtaine d'*alcabaleros*, ou receveurs des droits de vente, dont, à quelques exceptions près, il y a un par chaque cercle. Le ministre des finances, comme je l'ai dit plus haut, n'est qu'un premier commis. Il ne peut rien faire de son chef; pour le moindre paiement, pour la moindre remise d'effets de magasin, même pour des perceptions qui ne rentrent pas dans la classe ordinaire, il lui faut une autorisation du dictateur. Il a sous sa main le trésor public; il fait les fonctions de receveur et payeur général; il est le chef de la douane et le garde-magasin de l'état. Le dictateur se fait rendre compte de sa gestion à des temps

indéterminés et pour chaque division séparément, en sorte que jamais il n'y a de compte total. Il entre alors dans les détails les plus minutieux, et refait tous les calculs, pour s'assurer par lui-même de leur justesse[1].

Les revenus de l'état proviennent des dîmes, d'une taxe sur les boutiques, d'une autre sur les maisons en pierre de la capitale, des droits d'entrée et de sortie, de l'*alcabala* ou droit de vente, du papier tim-

---

[1] Ce n'est pas seulement dans l'examen des comptes, mais en général dans toutes les parties de l'administration, que le dictateur porte des soins minutieux. Il choisit lui-même tous les objets qui s'achètent pour les magasins, et surveille en personne, dans les moindres détails, tous les ouvrages qui se font pour le compte de l'état. Ainsi il démontra un jour à un tailleur, en opérant avec les ciseaux et la craie sur une pièce d'étoffe, qu'il lui avait volé du drap, et l'envoya en prison.

bré, des postes, des amendes et confiscations, du droit d'aubaine, enfin du produit des biens nationaux.

Les dîmes, ainsi que les taxes sur les boutiques et sur les maisons de la capitale, appartenaient autrefois au *cabildo* de l'Assomption, étant destinées à fournir aux besoins municipaux, comme aussi à solder le traitement des chanoines de la cathédrale, et une partie de celui de l'évêque; mais depuis plusieurs années, le dictateur fait verser ces revenus dans les caisses de l'état, auxquelles il a réuni celle du *cabildo*.

A l'exception des taxes sur les boutiques et sur les maisons de la capitale, tous ces impôts existaient déjà du temps des Espagnols; mais on les percevait avec peu de sévérité; le plus souvent même, ils étaient éludés par les contribuables. Comme, en outre, les biens nationaux étaient si mal régis

qu'ils ne rapportaient rien du tout, l'administration du Paraguay se trouvait coûter au gouvernement espagnol beaucoup plus que la province ne lui rendait.

Les dîmes sont dans ce moment la source la plus abondante des revenus publics; elles se perçoivent sur tous les produits agricoles, sur toute espèce de troupeaux, et même sur la volaille. Le gouvernement les met ordinairement à l'enchère dans chaque partido et les afferme à des particuliers. Les enchérisseurs les revendent alors par portions à d'autres, et ainsi de suite; de manière que, chaque acquéreur voulant y avoir son profit particulier, le dernier de tous, celui qui recueille la dîme, ne fait grâce de rien aux cultivateurs, pas même de la patte d'une poule.

Dans les premiers temps de la domination espagnole, les dîmes appartenaient à la ca-

thédrale de l'Assomption ; mais leur produit étant alors peu considérable, le chapitre demanda à recevoir à leur place des appointements en argent, ce qui lui fut accordé. Lorsque plus tard les dîmes devinrent un des principaux revenus de la province, il fit des tentatives pour s'en ressaisir, mais inutilement.

La taxe sur les boutiques, qui se paye dans tout le Paraguay, est de deux à dix piastres par mois; celle sur les maisons en pierre, qui ne se paye que dans la capitale, est de quatre à seize piastres. Ces taxes ont été imposées par le dictateur pour subvenir aux frais des travaux publics.

Les droits d'entrée et de sortie se perçoivent tous à une seule douane, qui est établie à l'Assomption ; il est défendu, sous peine de confiscation, aux bâtiments qui remontent le Rio-Paraguay, de rien décharger pendant

le voyage. A leur arrivée dans la capitale, on place une garde à leur bord, et on fait transporter toute leur cargaison à la douane, où elle est visitée. Quant aux marchandises qui arrivent à Ytapua, les factures qui les accompagnent sont de même envoyées à la capitale, où se déterminent les droits qu'elles doivent payer. Ceux-ci sont fixés, pour toutes les marchandises sans distinction, à 19 pour cent; mais le *vista*, chargé de leur taxation, prenant pour base, non pas le prix de la facture ou le prix d'achat, mais le prix présumé de la vente en détail, le porte ainsi réellement jusqu'à 28 pour cent. A ce droit d'entrée énorme il faut encore ajouter 4 pour cent d'*alcabala* ou de droit de vente, qui se prélèvent sur les mêmes objets; en sorte que le négociant ne peut disposer de sa marchandise qu'après l'avoir rachetée à 32 pour cent. Cette estimation se fait avec une rigueur telle,

que l'aunage des pièces est souvent vérifié. Le dictateur revoit ensuite toujours le travail du *vista*, et augmente ou diminue, selon qu'il le juge convenable, l'évaluation de certains articles. L'importation d'aucun objet n'est prohibée, pas même celle des produits du pays, tels que sucre, tabac, etc.; et le droit d'entrée de ces marchandises n'est pas plus fort que celui de toute autre.

Outre ces impôts, les marchandises étrangères en ont à supporter un plus lourd encore. Dans chaque cargaison qui arrive, le gouvernement fait choisir ce qui est à sa convenance, et ne paye généralement que quelques années après l'achat, et cela toujours à un prix inférieur à celui qui a servi de base pour l'acquittement des droits.

Les objets d'exportation, qui consistent en herbe du Paraguay, tabac, confitures, rum, cuirs tannés, amidon de manioc ou

de tapioca, comme on l'appelle en Europe, et en bois de construction, payent tous un droit de 9 pour cent à peu près. Il est défendu d'exporter l'or, l'argent et les cuirs bruts.

L'*alcabala*, qui est de 4 pour cent, se perçoit sur toutes les marchandises vendues, soit en gros soit en détail, ainsi que sur les objets cédés par des particuliers. Toute vente n'étant à la rigueur valable qu'autant qu'elle est stipulée par écrit et devant l'autorité locale, les particuliers observent cette formalité dès qu'il s'agit d'objets un peu considérables, tels que des esclaves, des troupeaux de bestiaux, des immeubles; et ils payent le droit. Les produits agricoles ne sont pas soumis à l'*alcabala*, si ce n'est à l'Assomption, où l'on a mis un impôt d'un réal ou 62 centimes sur chaque charrette de comestibles qui vient au marché : droit

de vente fort onéreux pour les négociants et les marchands, surtout par la manière dont il se perçoit. Comme il est impossible de connaître la quantité des marchandises qui se vendent en détail, quelques négociants sont chargés de surveiller tous les achats en gros, et de déterminer d'après cela à la fin de l'année, conjointement avec le ministre, le montant du droit que chaque commerçant doit payer pour la revente: estimation que le dictateur ne laisse pas d'augmenter encore, s'il trouve la somme trop faible. Cet impôt se prélève sur les mêmes marchandises autant de fois qu'elles passent d'une main dans l'autre; de manière que celles qui se vendent dans l'intérieur du pays le payent souvent jusqu'à six fois.

Le papier timbré rapporte annuellement une somme assez considérable. Il y a deux espèces de timbres, un grand et un petit: le

premier, dont la feuille coûte 6 piastres ou 30 francs, ne sert qu'aux passeports pour l'étranger, et aux licences; le second, du prix de deux réaux ou 1 franc 25 centimes, est prescrit pour tous les contrats, pour les passeports de l'intérieur, pour toutes les pièces de procédure, enfin pour les pétitions adressées soit au dictateur, soit aux commandants et aux alcades.

D'après ce qui a été dit des postes, ou pour parler plus exactement de l'impôt sur les lettres, on ne s'attend pas à le voir figurer comme une source de revenus publics; aussi n'est-ce que pour mémoire que je le mentionne en passant.

Il n'en va pas de même relativement aux amendes et surtout aux confiscations. Des amendes infligées par les alcades et les commandants, la moitié reste à ces fonctionnaires, l'autre moitié, ainsi que la totalité de celles

qu'impose le dictateur, reviennent à l'état. Ces dernières sont rares, mais se montent toujours à mille piastres et au-delà. Quant aux confiscations, dont la majeure partie tomba sur les conjurés de 1821, elles n'ont pas seulement rapporté des sommes considérables au fisc, elles ont encore enrichi le domaine public des métairies les mieux situées, des meilleures maisons de campagne, et de plusieurs milliers de bêtes à cornes et de chevaux.

CHAPITRE VII.

Autres sources du revenu public : droit d'aubaine, biens nationaux, amendes, confiscations, etc. Économie dans les dépenses de l'état.

Le droit d'aubaine s'exerce avec la dernière rigueur. L'état est l'héritier de tous les étrangers qui meurent sans enfants légitimes, nés au Paraguay : ainsi, la femme ne peut hériter de son mari, ni même le fils de son père, s'il n'a pas vu le jour dans le pays. Ce qui rend cette loi encore plus révoltante, c'est la

manière dont elle s'exécute. Dès qu'un de ces étrangers, parmi lesquels on range tout ce qui n'est pas natif du Paraguay, par conséquent tout Espagnol, tombe dangereusement malade, ses alentours, ou le propriétaire de la maison qu'il habite, sont tenus d'en avertir l'autorité locale. Celle-ci se transporte aussitôt sur les lieux, oblige le malade de déclarer sous serment tout ce qu'il possède, sans en défalquer ses dettes, dresse, d'après cette déclaration, l'inventaire des biens, et met le tout sous scellé, à l'exception du numéraire, qu'elle emporte tout de suite. Si les effets qui se trouvent dans la pièce occupée par le malade sont d'une valeur un peu considérable, fût-il à l'agonie, on le transporte dans une autre chambre, et on ne laisse à son usage qu'exactement ce qu'il lui faut pour mourir. Lorsque sa fin se fait attendre, on lui fournit jour par jour et

de sa propre bourse, le strict nécessaire ; et après son décès, l'autorité prend immédiatement possession de tout son avoir ; souvent même elle le fait à la vue de la veuve ou des parents, à qui on ne laisse pas seulement de quoi payer l'inhumation. Divers Espagnols, qui venaient, par leur mort, de doter l'état de biens considérables, ont été ensevelis avec le produit d'une collecte; aussi regarda-t-on comme une faveur particulière du dictateur, de nous avoir fait rembourser les frais de l'enterrement d'un homme de notre connaissance, M. Joseph Sibilat, natif de la Savoie, à qui nous avions rendu ce dernier et pénible devoir.

Les biens nationaux du Paraguay forment à peu près la moitié de son territoire. Ils se composent des pâturages et forêts qui, sous la domination espagnole, n'ont été ni vendus ni cédés à des particuliers, des missions

jésuitiques, des possessions d'autres corporations religieuses, enfin d'un grand nombre de maisons de campagne et de métairies confisquées par le dictateur.

Les agents du gouvernement espagnol, à commencer par les gouverneurs, ne regardant leurs places que comme un moyen de s'enrichir, ne cherchaient en général qu'à tirer parti de ce qui existait, et nullement à augmenter la prospérité du pays par de nouvelles créations. Ainsi ils abandonnèrent les terres incultes à la nature, ou aux premiers occupants, et détruisirent à l'envi par leurs déprédations les établissements qui leur étaient confiés [1]. Le dictateur, au con-

---

[1] Cette observation s'applique surtout aux missions jésuitiques, dont, pour citer un exemple, la seule bourgade de Santa-Rosa possédait, il y a soixante ans, plus de quatre-vingt mille bestiaux, et qui, lors de la

traire, a tâché dès le commencement de tirer parti des domaines, et a créé par là une branche de revenus, qui, à l'aide du temps et d'un sage gouvernement, peut devenir assez productive pour suffire, à elle seule, à toutes les dépenses publiques. Il a affermé une partie des terres à des prix très modiques[1] et sans terme fixe, sous la seule con-

---

révolution, n'en avait pas dix mille. L'église de cette mission était si richement ornée, qu'après qu'un vice-roi de Buenos-Ayres, plusieurs gouverneurs du Paraguay et quelques administrateurs l'eurent successivement dépouillée, le dictateur put encore en tirer des ornements en or et en argent; et, malgré tout cela, c'est encore le plus riche et le beau temple du Paraguay.

[1] C'est ainsi que le fermage d'un terrain qui avait un quart de lieue de circonférence, ne s'élevait qu'à une piastre et demie, tandis que nous payions au-delà du double pour le loyer d'une chaumière de quelques toises carrées, qui nous servait d'abri à la chasse.

dition qu'elles soient convenablement exploitées, tant pour la culture que pour l'éducation du bétail. Avec une autre partie des terres il a formé de grandes métairies, où il fait élever des milliers de chevaux et de bêtes à cornes. C'est de là qu'il tire ses remontes pour la cavalerie, ainsi que les bestiaux qui servent à la consommation des troupes; et, outre cela, il fournit encore annuellement plusieurs troupeaux de cinquante à soixante bœufs à celle de la capitale, troupeaux qu'il se fait toujours payer au maximum de leur valeur, ne souffrant aucune concurrence. Enfin il fait tanner les cuirs, soit des bêtes à cornes tuées pour les casernes, soit des vieilles juments qu'on abat; et il les emploie ensuite à l'équipement de la troupe, ou les vend à des commerçants. Il porte à ces établissements un intérêt tout particulier, et se fait remettre, chaque mois, par les *capa-*

taz, ou maîtres bergers, un état détaillé de chacun d'eux. Lorsqu'un de ces *capataz* est avec lui, on n'ose annoncer personne.

Cependant ce n'est que dans ces derniers temps qu'il a commencé à s'occuper des missions : serait-ce parcequ'il n'en a pas été le fondateur? Jusque là elles étaient, comme sous les Espagnols, abandonnées aux administrateurs, qui ne manquaient pas de s'enrichir aux dépens de l'état et des Indiens[1]. Mais en 1823 il se fit rendre un compte dé-

---

[1] La condition des Indiens Guaranis, qui se trouvent encore dans les missions, est au-dessous de celle des esclaves. Du temps des jésuites ces Indiens, quoique dans le même état de servitude et dans la même ignorance qu'aujourd'hui, étaient cependant vêtus et bien nourris; et les jours de fête, qui étaient en grand nombre, on les amusait par des processions, par la danse et par la musique. Ces pères savaient ainsi leur faire

taillé des propriétés de chaque peuplade. En même temps il restreignit la compétence des administrateurs, et leur défendit de faire, sans sa permission, ni achats, ni ventes. Depuis lors il a fait aussi travailler les Indiens pour le compte direct du gouvernement, soit en les assujettissant à la fabrication d'étoffes de coton pour l'habillement des troupes, soit en employant leur main d'œuvre à des bâtisses, à des coupes de bois de construction, ou à d'autres ouvrages publics.

Parmi les dépenses de l'état, figure, au

---

oublier l'état de dépendance dans lequel ils les tenaient, et exploiter leur travail, tout en adoucissant leur sort. Mais depuis l'expulsion des jésuites, les administrateurs, qui leur succédèrent, n'ont pas seulement coopéré au pillage des bourgades et abusé du travail des Indiens, ils ont encore aggravé leur condition, en les laissant dans le plus grand dénuement.

RESEARCH LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

premier rang, l'entretien des troupes, en y comprenant le matériel de la guerre. Mais cette dépense est considérablement diminuée par les objets qui leur sont fournis en nature, et par les prix auxquels on les reçoit. C'est ainsi que la viande, tirée des troupeaux de l'état, est comptée au prix de la place, quoique les cuirs restent au gouvernement. Il est également pourvu, de la manière la plus économique, aux effets d'habillement, comme draps, toiles en coton, ponchos, par l'espèce de réquisition à laquelle les marchandises étrangères sont assujetties. Il en est encore de même des armes et des munitions, qui se paient souvent en denrées indigènes, évaluées à un prix supérieur à celui du commerce. Une dernière épargne a lieu enfin à l'égard des militaires malades, lesquels ne touchent aucune solde, ainsi qu'à l'égard de ceux qu'on envoie à la frontière, lesquels

ne la perçoivent qu'à leur retour, en sorte que, s'il en meurt dans l'intervalle, c'est autant de gagné pour l'état.

Les appointements des fonctionnaires, tels que le ministre des finances, les secrétaires, etc., sont très modiques; les commandants des cercles et les alcades n'ont d'autre salaire que leurs émoluments. L'évêque ne reçoit plus d'appointements depuis qu'il est affecté d'une maladie mentale, et les chanoines de son chapitre ne touchent que des à-compte. Quant au reste du clergé, qui n'a jamais été salarié par l'état, il ne vit que du casuel, dont il faut encore qu'il cède le quart à l'évêque. Tous les artisans qui travaillent pour le compte du gouvernement, armuriers, selliers, cordonniers, tailleurs, etc., sont très mal payés: le dictateur est toujours en retard avec eux. Les ouvrages publics s'exécutant d'ailleurs soit par des détenus,

soit au moyen de corvées et de réquisitions[1], coûtent très peu à l'état ; les maîtres ouvriers seuls reçoivent un salaire.

Malgré toutes ces économies, faites aux dépens de la justice et du droit de la propriété, malgré l'ordre que le dictateur a établi

---

[1] Les corvées et les réquisitions épargnent au dictateur des sommes considérables. Ses agents requièrent, au nom de l'état, ou, comme on dit en Amérique, au nom de la patrie, non seulement pour des services publics mais encore pour leur propre usage, les chevaux, les bœufs, les chars, les esclaves, les ouvriers des particuliers, sans les dédommager en aucune manière. C'est ainsi que j'ai vu l'ancien *subdelegado* Zorilla s'emparer du carrosse, attelé de six chevaux, d'une personne de ma connaissance, afin de se transporter d'une mission à l'autre. Quiconque oserait refuser la moindre chose qu'un employé demande au nom de la patrie, serait déclaré mauvais citoyen, et sévèrement puni.

dans les finances, il ne saurait néanmoins avoir accumulé des sommes considérables. Dans un pays si éloigné des côtes, si peu industrieux et dont le commerce est presque anéanti, tout ce qui vient du dehors est excessivement cher; et lors même que le gouvernement ne paie les objets dont il a besoin que la moitié de leur valeur, les dépenses publiques sont peut-être encore capables d'absorber les revenus. C'est surtout pour le matériel de la guerre que le dictateur a fait de grands sacrifices, sachant bien qu'en cas d'attaque toutes les voies par lesquelles il pourrait s'en procurer lui seraient fermées.

CHAPITRE VIII.

Le clergé. Sa composition, ses mœurs. Le dictateur supprime les moines et se rend chef de l'église. Il réforme le culte.

Comme le dictateur gouverne l'église aussi bien que l'état, il ne sera pas hors de propos de dire quelques mots du clergé du Paraguay. Il se composait, lors de notre arrivée dans le pays, d'un évêque avec son vicaire général, d'un chapitre, d'un certain nombre de curés et de cinq monastères,

dont trois étaient dans les murs de la capitale, savoir celui des dominicains, celui des cordeliers et celui des pères de la Merci. Les récollets avaient le leur à une demi-lieue de l'Assomption, et il se trouvait à Villa-Rica un second couvent de cordeliers. Le nombre total de ces moines ne dépassait pas quarante. L'évêque, par suite de sa maladie mentale, avait cessé de remplir ses fonctions. C'était un religieux espagnol de l'ordre des franciscains, qui n'avait jamais voulu se prononcer en faveur de la révolution. Le docteur Francia avait en vain tenté, lors du consulat, de lui faire adopter d'autres sentiments; l'évêque avait résisté, et ne s'était pas depuis montré plus docile aux ordres du dictateur. Celui-ci, outré d'une telle résistance, s'en vengea par des vexations, dont la première fut de faire enlever le dais, qui distinguait à l'église le siége du

prélat. Mais la principale atteinte portée à l'autorité épiscopale le fut à l'occasion du mariage d'un des parents du dictateur, auquel ce dernier s'était opposé, parceque la femme était mulâtre; l'évêque, au contraire, donna des dispenses pour la publication des bans, afin que le mariage pût se célébrer clandestinement. Dès que Francia eut connaissance de cette union, il la déclara illégale, partant nulle, et renouvela les anciennes prohibitions des mariages entre blancs et mulâtres, ainsi que les règlements sur la publication des bans. Ce fut le coup de grâce du malheureux prélat : son esprit, troublé dès le commencement de la révolution, s'égara tout-à-fait. Cependant le dictateur réussit encore à le décider à conférer ses pouvoirs au vicaire général, qui était une de ses créatures ; de cette manière il parvint à réunir en sa personne

les deux gouvernements, temporel et spirituel.

Le clergé, tant séculier que régulier, était, à peu d'exceptions près, ignorant, bigot à l'excès, et livré à tous les désordres qui accompagnent ordinairement la superstition. Les curés et les moines vivaient publiquement avec des concubines, et, loin d'en avoir honte, ils s'en vantaient tout haut. Le prieur des dominicains entre autres me dit être le père de vingt-deux enfants, qu'il avait eus de différentes femmes. Le dictateur, voyant combien de telles mœurs étaient fatales à l'influence du clergé, le laissait faire, se bornant à le menacer de temps à autre d'abolir le célibat. Cependant, lorsqu'il supprima les corporations religieuses, il sut faire valoir leurs désordres pour motiver sa résolution. En général, l'ordonnance qui les abolissait ne respirait que le mépris et la haine des

religieux ; et afin de les avilir encore davantage, on leur dicta, pour la demande en sécularisation, une formule où ils convenaient eux-mêmes de tous les vices inhérents à leur institution. Un moine espagnol l'ayant prononcée le premier, à l'instigation du vicaire général, tous les autres furent obligés de suivre son exemple. La sécularisation elle-même était une parade. Chaque moine, affublé de son froc, sous lequel il portait déjà la soutane, arrivait, au jour fixé pour la cérémonie, chez le vicaire général. Celui-ci lui faisait prêter serment de fidélité au dictateur; après quoi il lui ordonnait de se dépouiller de l'habit monacal, et le renvoyait, comme un néophyte, sous celui de prêtre séculier.

Depuis que l'évêque s'est laissé remplacer par son *provisor* ou vicaire général, et que le dictateur est devenu par là chef de l'église, le clergé est tout-à-fait tombé sous

l'autorité civile. Il ne jouit plus de cette impunité qui, d'après le témoignage de l'histoire, a été si souvent funeste au Paraguay. La moindre opposition au gouvernement, la plus légère transgression des lois conduit le prêtre, comme le laïque, en prison. Le dictateur nomme et révoque les curés selon son bon plaisir. Il est même allé plus loin, il a introduit des changements dans le culte. Comme je l'ai dit plus haut, il défendit d'abord toute cérémonie nocturne ainsi que toute procession, hors celle de la Fête-Dieu. Voulant plus tard abolir cette multitude de jours de fête, si préjudiciable à la prospérité publique, surtout sous un ciel qui n'invite déjà que trop à la paresse, il fit travailler ces jours-là, les dimanches seuls exceptés, toutes les personnes soldées par l'état. Lors de la suppression des couvents, il prohiba les confréries religieuses. Les imitations gro-

tesques de la passion dans la semaine sainte, ainsi que plusieurs autres cérémonies soi-disant religieuses, comme la fête de l'âne, etc., cessèrent aussi d'avoir lieu dans la plus grande partie du pays, uniquement à cause que le dictateur s'en moquait.

CHAPITRE IX.

Instruction publique. Écoles primaires. Pensions particulières

Au Paraguay, comme dans tout le reste de l'Amérique espagnole, l'instruction publique se trouvait autrefois exclusivement entre les mains des moines : il n'y avait d'écoles que dans les couvents. En 1783, on fonda à l'Assomption un collége pour les études de théologie, en faveur de ceux qui n'avaient pas les moyens de se rendre à l'université

de Cordova; mais ce ne fut que sous les derniers gouverneurs du Paraguay, particulièrement sous don Lazaro de Ribera, que dans tous les *partidos* il fut établi des écoles primaires, où des instituteurs laïques enseignèrent, sous la surveillance des curés, à lire, à écrire et à chiffrer.

La révolution ne favorisa pas, au moins d'une manière directe, l'instruction publique. En 1822, le dictateur supprima le collége de théologie, en disant : *Minerva duerme, quando vela Marte; Minerve dort, lorsque Mars veille.* Mais comme il l'a expliqué plus tard, son motif était que les jeunes théologiens ne pouvant, à cause de l'incapacité de l'évêque, recevoir l'ordination, le pays se surchargeait de campagnards demi-lettrés, qui, trop fiers pour retourner à la charrue, se faisaient écrivains et mauvais avocats. Quant aux écoles primaires, il les

laissa subsister, mais sans leur donner aucun soin. Comme autrefois, les pères de famille sont tenus d'y envoyer leurs enfants mâles[1]; pour ce qui regarde les filles, elles ne jouissent d'aucune instruction publique. Ainsi, dans un pays où il n'existe point d'imprimerie, il est rare de trouver un homme libre qui ne sache lire et écrire.

---

[1] Lorsque la distance est considérable, ce qui arrive assez souvent, les enfants, et cela dès l'âge de six ans, vont à cheval à l'école. Le catéchisme est le seul livre qui y soit en usage. On suit, sans s'en douter, dans ces écoles, la méthode lancastrienne; car les écoliers les plus âgés enseignent les plus jeunes, et tous apprennent à écrire au moyen de tables en bois, recouvertes d'une poudre résineuse, sur laquelle les caractères sont tracés avec un style en bois. Lorsqu'il faut les effacer pour commencer un nouvel exercice, la table est saupoudrée derechef, chaque enfant portant à cet effet un sachet de poudre résineuse sur lui.

Il s'est en outre établi depuis quelque temps dans la capitale plusieurs pensions particulières, où les jeunes gens des deux sexes peuvent recevoir une instruction assez régulière jusqu'à l'âge de quatorze ans. Le dictateur est loin de vouloir favoriser ces établissements, mais du moins il ne les entrave pas.

CHAPITRE X.

Caractère des Paraguays. Comment le despotisme de Francia l'a modifié. Avantages qui compensent les maux dont le dictateur a accablé son pays.

L'influence qu'un gouvernement aussi étrange que celui du docteur Francia doit nécessairement exercer sur le caractère et les mœurs du peuple qui y est soumis, se fait d'autant plus sentir chez les habitants du Paraguay, que la civilisation de ce pays est encore dans son enfance. Les Paraguays, géné-

ralement doués de beaucoup d'esprit naturel et d'un caractère doux, sont hospitaliers et généreux; mais, insouciants et légers, ils peuvent être entraînés au mal aussi facilement que dirigés vers le bien. Sans avoir l'ardeur des habitants des zones torrides, ils supportent les plus grandes fatigues avec courage et persévérance, ce qui ne les empêche pas de rester souvent des mois entiers dans l'inaction la plus complète. Isolés, tant par la situation du pays que par leur langage[1], ils se sont toujours distingués des autres créoles par leur esprit national. Ils

[1] Au Paraguay les vainqueurs ont adopté la langue des vaincus. On y parlait, il n'y a qu'un demi-siècle, le guarani si généralement, que la majeure partie des hommes et la totalité des femmes créoles n'entendaient pas un mot d'espagnol. Encore à présent l'on trouve fréquemment des femmes de la campagne qui ne savent que la langue des Indiens.

sont orgueilleux de leurs ancêtres, comme ayant été les fondateurs du premier établissement qui se soit fait dans l'Amérique du sud, et ont toujours été prêts à défendre leurs droits contre les empiètements des gouverneurs, et même contre le clergé.

Un caractère semblable, sous une sage administration, eût été susceptible d'un beau développement; mais le gouvernement espagnol était plus occupé de le comprimer que de favoriser son essor. Aidé des prêtres et des moines, il retint les habitants du Paraguay dans l'ignorance la plus profonde. Leur langage d'ailleurs était peu propre à répandre parmi eux l'instruction. D'un autre côté, la fertilité du sol et un ciel tropique ne les invitaient que trop à l'oisiveté et à la paresse, qui traînent ordinairement tous les vices à leur suite. Il résulta de là que l'ambition d'un Paraguay fut bientôt restreinte à la

possession d'un beau cheval bien enharnaché, et qu'il se sentait au comble du bonheur, quand, après avoir assisté à une procession, il pouvait passer au jeu le reste du jour et la nuit suivante.

Voilà où en était la civilisation lorsque la révolution éclata. Il n'est donc pas surprenant que celle-ci ait été suivie de près par l'anarchie, qui du reste, à raison du caractère national, a été bien moins violente que dans plusieurs autres provinces. Néanmoins il est hors de doute que le Paraguay eût fini par subir le sort de la Banda-Oriental et de l'Entre-Rios, si le docteur Francia ne fût parvenu à saisir les rênes du gouvernement.

Je suis enclin à penser que, dans le principe, ses intentions étaient bonnes; au moins sa vie publique avant la révolution, et l'usage qu'il fit d'abord de son pouvoir, tendent à

le faire croire. Mais bientôt, emporté par l'amour de la domination et par son caractère soupçonneux et violent, il s'égara et devint un véritable tyran; tout en s'autorisant de cette maxime, que la liberté doit être en rapport avec la civilisation, et que là où le besoin ne s'en fait point sentir, elle ne peut être que nuisible.

La terreur dont il appuyait une telle maxime eut des effets divers, selon les différentes positions sociales. Les familles les plus marquantes parmi les créoles, celles qui avaient le plus à craindre de la part du dictateur, se retirèrent à leurs maisons de campagne ou à leurs métairies, cherchant leur sûreté dans une vie solitaire et obscure. Les Espagnols, presque tous négociants, après avoir été ruinés par les contributions et les amendes, se livrèrent forcément à l'agriculture, et trouvèrent un motif de résignation dans la pen-

des soldats, dont l'exemple ne fut que trop fidèlement suivi.

Il faut avouer toutefois qu'il y eut à ces maux une sorte de compensation. Si, dans la masse du peuple, la moralité s'est détériorée, en revanche la civilisation a fait des progrès dans la classe supérieure. L'inquisition et l'empire des prêtres une fois abolis, quelques idées plus saines purent prendre la place des anciens préjugés. Comme, depuis la révolution, les livres s'introduisaient librement dans le pays, le goût de la lecture, et avec elle l'instruction, commença à se répandre, du moins parmi la jeunesse; car, pour les personnes plus âgées, la plupart ont continué à puiser tout leur savoir dans l'*Année chrétienne* et dans la *Fleur des saints*, les deux meilleurs ouvrages que l'on connût jadis au Paraguay. Enfin la présence des étrangers, retenus durant plusieurs années

dans la capitale, a contribué à mettre des idées plus justes en circulation, et à faire adopter des mœurs plus analogues à notre siècle. Il est à remarquer que les femmes ont montré encore plus de dispositions à s'instruire que les hommes, à qui, généralement parlant, elles sont supérieures en facultés intellectuelles. Douées de beaucoup de pénétration et habituées, même dans les meilleures familles, à s'occuper utilement, elles s'adonnent volontiers à la lecture, et savent, soit par ce moyen, soit par la conversation, acquérir des connaissances auxquelles les hommes ne participent, pour ainsi dire, que par leur intermédiaire.

En résumé, l'administration du docteur Francia offre au Paraguay, pour un avenir plus ou moins rapproché, quelques dédommagements des maux qu'elle lui a causés. D'abord en formant un état militaire, capable

de le faire respecter de ses voisins, et en mettant de l'ordre dans les finances, cet homme a prouvé à ses compatriotes qu'ils peuvent être indépendants. Puis les deux grandes ressources du pays, les bois de construction et l'herbe *maté*, étant restées intactes, l'agriculture s'étant sensiblement améliorée, l'éveil ayant été donné à l'industrie manufacturière, le Paraguay, lorsque d'une manière ou d'autre il aura recouvré la liberté, pourra facilement rétablir son commerce; et s'il veut profiter de la dure leçon qu'il a reçue, il marchera rapidement vers la prospérité, à laquelle ses destinées l'appellent[1].

---

[1] En revoyant à notre retour les états riverains du Parana, que nous avions visités en allant au Paraguay, nous fûmes à même de faire des rapprochements, qui prouvent ce que peut la liberté sous un sage gouvernement. Jusqu'en 1821 tous ces états avaient été le

théâtre de la guerre, soit d'indépendance, soit civile; quatre années de paix ont suffi pour les mettre dans la voie de la prospérité.

En 1819 Corrientes était à moitié en ruines, et avait plutôt l'air d'un village abandonné que celui d'une ville habitée. En 1825 nous y trouvâmes toutes les anciennes maisons relevées, un grand nombre de construites à neuf, et leur intérieur montrant non seulement de l'aisance, mais encore du luxe. La population avait considérablement augmenté, le commerce était vivant, l'agriculture florissait. Le contentement empreint sur tous les visages et la liberté avec laquelle on se prononçait sur des sujets politiques, firent sur nous une impression d'autant plus agréable, que nous venions de quitter un pays où il était rare de rencontrer un front serein et d'entendre parler à haute voix. Du reste, cette ville doit en partie son prompt rétablissement à l'interruption du commerce du Paraguay; car depuis lors ses habitants s'adonnèrent exclusivement à la culture du tabac et de la canne à sucre, ainsi qu'à l'exploitation des bois de construction, branches d'industrie dans lesquelles il leur eût été impos-

sible auparavant de concourir avec leurs voisins. Les petites villes de Goya et de Bajada nous firent apercevoir des changements non moins favorables : on s'y occupait surtout à réparer la perte du bétail, qui avait été détruit par les dévastations d'Artigas, au point qu'un bœuf, non compris la peau, que nous avions payé en 1818 une piastre et demie, nous coûtait en 1825 trente-deux piastres. Santa-Fé seule, à cause des fréquentes incursions des Indiens du Grand-Chaco, n'avait pas encore pu se relever. Mais c'est surtout à Buenos-Ayres que nous eûmes de la peine à nous reconnaître : on y avait pavé les rues, établi des promenades et construit, pour ainsi dire, une seconde ville, en élevant les maisons de plusieurs étages ; une place de marché, avec plusieurs halles et une galerie à l'entour, venait de s'achever. Tout était vivifié par le commerce ; une forêt de mâts couvrait la rade ; on ne rencontrait que des chariots qui transportaient des marchandises ; les rues étaient garnies de magasins et d'ateliers. L'instruction publique prospérait dans des établissements nouvellement créés ; et à voir les ressources littéraires, on eût dit une capitale d'Europe.

L'habillement, les mœurs, les usages étaient aussi tout européens, et l'affluence des étrangers de toutes les nations telle, qu'on avait peine à démêler quelle était la langue indigène. Pour donner une idée de l'accroissement de la population, il suffira de dire que le nombre des seuls Français, établis à Buenos-Ayres, s'élève maintenant, dit-on, à près de six mille.

Ces changements sont principalement dus au gouvernement qui fut installé en 1821, et qui resta en fonctions jusqu'à la fin de 1824. Il était composé de don Martin Rodriguez, gouverneur; de don Bernardino Rivadavia, ministre des affaires étrangères et de l'intérieur; de don Francisco Cruz, ministre de la guerre et de la marine; et de don Manuel Garcia, ministre des finances. C'est ce gouvernement qui a mis fin à l'anarchie, fait cesser les réactions, et établi partout l'ordre légal; il a fondé le crédit public, amélioré l'administration de la justice, pourvu à l'instruction, tant primaire que supérieure, proclamé la liberté de la presse, celle des cultes, supprimé les couvents, donné une direction salutaire au clergé, formé des établissements de secours, ouvert en un mot à la nation toutes les sources

de prospérité. Les deux derniers et les plus grands résultats de cette administration ont été la réunion des provinces du Rio de la Plata en état fédératif, et la reconnaissance des républiques de l'Amérique méridionale par les deux premières puissances maritimes.

Sans faire tort aux autres membres de ce gouvernement, tous hommes d'un mérite reconnu, on peut assurer que c'est à M. Rivadavia qu'est due la plus grande part de louanges : tous les actes qui portent sa signature sont empreints de la sagesse de vues, de l'élévation de sentiments et de l'étendue de connaissances qui distinguent cet homme d'état ; et ce qui relève encore son mérite, c'est qu'il a mieux aimé faire le bien au second rang qu'au premier, où cependant il vient d'être appelé récemment.

CHAPITRE XI.

Quelques détails sur la vie domestique du docteur Francia, et quelques traits de son caractère.

Pour achever le portrait du personnage qui est le sujet principal de cet Essai, je vais maintenant donner quelques détails circonstanciés sur sa vie domestique, en y joignant plusieurs faits qui n'ont pu trouver place ailleurs, et qui me semblent assez propres à caractériser cet homme extraordinaire.

J'ai dit plus haut que le docteur Francia,

dès qu'il se vit seul à la tête des affaires, se logea dans l'habitation des anciens gouverneurs. C'est un des plus grands édifices de l'Assomption, qui avait été construit par les jésuites peu de temps avant leur expulsion, et destiné par eux à servir de maison de retraite aux laïques, pour certains exercices spirituels dits de saint Ignace. Le dictateur le fit réparer, lui donna un extérieur assez élégant pour le pays, et l'isola de tous côtés au moyen de larges rues. Il y loge avec quatre esclaves, savoir un petit nègre, un mulâtre et deux mulâtresses, qu'il traite avec beaucoup de douceur. Les deux premiers lui servent à la fois de valets de chambre et de palefreniers; une des mulâtresses fait sa cuisine, et l'autre prend soin de sa garde-robe. Sa vie journalière est d'une grande régularité. Rarement les premiers rayons du soleil le surprennent au lit. Dès qu'il est levé, le nègre lui ap-

porte un réchaud, une bouilloire et une cruche pleine d'eau, qu'il fait chauffer en sa présence. Alors le dictateur prépare lui-même et avec tout le soin possible son *maté* ou thé du Paraguay. Le *maté* pris, il se promène dans le péristyle intérieur qui donne sur la cour, en fumant un cigare, qu'il a soin de dérouler auparavant, pour voir s'il ne renferme rien de nuisible, bien que ce soit sa propre sœur qui lui fasse ses cigares. A six heures arrive le barbier, mulâtre sale, mal vêtu et ivrogne, mais l'unique membre de la faculté auquel il se confie. Si le dictateur est de bonne humeur, il se plaît à jaser avec lui, et souvent il se sert de ce moyen pour préparer le public à ses projets; c'est sa gazette officielle. Il se rend ensuite, vêtu d'une robe de chambre d'indienne[1], dans le péristyle

[1] A l'imitation du dictateur les commandants et les

extérieur qui règne tout autour du bâtiment, et là reçoit, en se promenant, les particuliers admis à l'audience. Vers les sept heures il rentre dans son cabinet, où il reste jusqu'à neuf : les officiers et les autres employés viennent alors lui faire leurs rapports et recevoir ses ordres. A onze heures, le *fiel de fecho* apporte les papiers qui doivent lui être remis, et écrit sous sa dictée jusqu'à midi : à cette heure-là tous les employés se retirent, et le docteur Francia se met à table. Son dîner est très frugal ; il le commande toujours lui-même. Lorsque sa cuisinière revient du marché avec ses emplettes, elle les dépose devant la porte du cabinet de son maître, qui

---

alcades, en général tous les employés, portent des robes de chambre semblables, mais en guise d'uniforme et sans jamais les quitter, pas même lorsqu'ils montent à cheval.

sort, et met à part ce qu'il destine pour sa personne. Après le dîner il fait la sieste, puis il prend son *maté* et fume son cigare, avec les mêmes cérémonies que le matin : il travaille ensuite jusque vers les quatre ou cinq heures, qu'arrive son escorte pour la promenade. Le perruquier entre alors, et le coiffe pendant qu'on selle son cheval : cela fait, le dictateur visite les travaux publics ou les casernes, surtout celle de la cavalerie, où il s'est fait arranger une habitation. Dans ces promenades, quoique au milieu de son escorte, il est armé non seulement d'un sabre, mais encore d'une paire de pistolets de poche à double canon. Rentré chez lui à la nuit tombante, il se met à l'étude; et sur les neuf heures, il procède à son souper, qui se compose d'un pigeon rôti et d'un verre de vin. Si le temps est beau, il se promène encore dans le péristyle extérieur, d'où il ne se retire sou-

Au commencement de la conversation il cherche toujours à intimider; mais si l'on soutient avec fermeté sa première sortie, il s'adoucit et finit même par causer très agréablement lorsqu'il est bien disposé. C'est alors qu'on reconnaît l'homme à grands talents: faisant rouler la conversation sur les objets les plus variés, il montre beaucoup d'esprit, une grande pénétration et des connaissances fort étendues pour quelqu'un qui n'est pas sorti, pour ainsi dire, du Paraguay. Libre de cette foule de préjugés dont ses compatriotes sont imbus, il en fait souvent le sujet de ses plaisanteries. C'est ainsi que, dans un entretien que j'eus avec lui, il s'égaya beaucoup sur le compte du commandant et du curé de Curuguaty, qui lui avaient envoyé une pauvre femme enchaînée et affublée d'un immense rosaire, avec un procès-verbal dont il résultait qu'elle était

sorcière. De là il passa à tous les sortiléges usités parmi le peuple, aux maladies et aux guérisons qu'il leur attribue, et finit par me dire : « Vous voyez à quoi servent à ces gens les prêtres et la religion ; c'est à croire au diable, bien plus qu'à Dieu. »

Si la conscience de l'homme est un sanctuaire que l'histoire même doit respecter, il n'en est pas ainsi des actes publics qui décèlent la croyance du chef d'un gouvernement, surtout lorsqu'il exerce un pouvoir aussi absolu que le docteur Francia. Je crois donc pouvoir raconter sans crime que, durant les premiers temps de son élévation, il se faisait dire la messe tous les dimanches dans la chapelle d'une des casernes, et assistait les grands jours de fête à l'office de la cathédrale; mais que bientôt il ne parut plus à cette église, et congédia en 1820 son aumônier. Dès lors il est resté étranger au

culte, et ne cesse de se prononcer contre la religion établie. Ainsi il répondit à un commandant, qui lui demandait l'image d'un saint, afin de le placer comme patron dans un fort qu'on venait de construire : « Ah! Paraguays, jusqu'à quand resterez-vous idiots? Lorsque j'étais encore catholique, je pensais comme toi; maintenant je reconnais que les balles sont les meilleurs saints pour garder nos frontières. » Dans la première audience qu'il nous donna, après s'être informé de notre religion, il nous dit : « Professez celle que vous voudrez; soyez chrétiens, juifs ou musulmans, mais ne soyez pas athées. »

Lorsque le dictateur est atteint d'un accès d'hypocondrie, ou bien il s'enferme chez lui durant plusieurs jours, sans, pour ainsi dire, s'occuper d'affaires, ou bien il se décharge de son humeur sur tout ce qui l'entoure;

employés civils, officiers, soldats, tous sont également maltraités. Il vomit des injures et des menaces contre ses ennemis, vrais ou supposés. C'était dans ces moments-là surtout qu'il faisait exécuter des arrestations, et infliger les punitions les plus sévères; au point qu'il regardait alors comme une bagatelle de prononcer un arrêt de mort.

La température paraît avoir une grande influence sur son humeur; au moins l'on remarque que quand le vent du nord-est commence à régner, ses accès sont bien plus fréquents. Ce vent, très humide et d'une chaleur étouffante, amène des pluies subites et journalières, et fait une impression fâcheuse sur les personnes qui ont les nerfs mobiles, ou qui souffrent d'obstructions dans le foie et les autres viscères du bas-ventre. Par le vent du sud-ouest au contraire, qui est sec et frais, le dictateur est d'ordinaire bien disposé. Il

chante alors, rit tout seul, et cause volontiers avec les personnes qui l'approchent.

Quelque inégale que soit son humeur, il est constant dans une qualité bien louable; je veux parler de son désintéressement. Aussi généreux dans ses dépenses personnelles qu'il est avare de la fortune publique, il paie comptant tout ce dont il a besoin. Sa fortune particulière ne s'est ressentie en rien de son élévation; il n'a jamais accepté de présent, et se trouve toujours arriéré dans ses appointements: ses plus grands ennemis même lui rendent justice à cet égard. Dans plusieurs occasions il a prouvé que le sentiment de la reconnaissance ne lui est pas non plus étranger. Ainsi, ayant appris un jour que le fils d'une maison de Cordova, où il avait été accueilli dans sa jeunesse, se trouvait à l'Assomption dans la plus grande misère, il le fit venir,

lui donna quelques centaines de francs et le nomma son secrétaire. Parfois aussi il se rappelle ses camarades d'école, et ne manque pas de les secourir lorsqu'ils sont dans le besoin.

Mais il ne se souvient plus d'aucun bienfait, d'aucun service, il ne connaît ni parents ni protégés, dès qu'il croit qu'on a porté atteinte à son autorité, ou manqué à sa personne. Ne pas lui donner le titre d'*excellentissimo señor*[1] est un péché irrémissible, quoique lui-même il tutoie tout le monde, à l'exception de quelques étrangers ; habitude qu'il n'a prise que peu à peu, et à mesure que son pouvoir s'est affermi. «C'est

---

[1] Il ne recevait pas de lettre, qui ne portât l'adresse de : *Al excellentissimo Señor, Don Caspar Rodriguez de Francia, supremo Dictator Perpetuo de la Republica del Paraguay.*

à l'égal de votre roi que vous devez me respecter, et même davantage, dit-il un jour à un étranger, sujet d'une monarchie; car je puis vous faire plus de bien et plus de mal que lui. » Plusieurs de ses protégés tombèrent en disgrâce pour avoir voulu se mettre sur un pied trop familier avec lui; d'autres furent chargés de fers, pour s'être arrogé un pouvoir qu'il ne leur avait pas conféré. Deux de ses neveux, officiers dans la troupe de ligne dès le commencement de la révolution, furent les premiers qu'il renvoya du service, après s'être fait nommer dictateur, et cela uniquement dans la crainte qu'ils ne se prévalussent de leur position. Aussi punissait-il en eux la moindre faute plus sévèrement qu'en tout autre; l'un d'eux a gémi quatre ans dans les fers pour avoir frappé, à un bal, un homme qui l'avait insulté, et l'autre est resté une année dans la prison

publique, parcequ'il avait disposé d'un musicien de la troupe pour donner une sérénade. Enfin sa sœur, l'unique personne pour laquelle il ait montré un attachement durable, et qui avait soin de sa petite maison de campagne, a été renvoyée chez elle, parcequ'elle s'était servie d'un *zelador* pour faire châtier un esclave.

Jaloux à cet excès de son autorité, le dictateur ne pouvait avoir de confident. Jamais, dans rien de ce qu'il fit, il ne prit conseil de personne; nul ne peut se vanter d'avoir exercé sur lui la moindre influence. Si, tôt ou tard, il vient à subir le sort réservé à presque tous les oppresseurs de leur patrie, il ne pourra donc s'en prendre qu'à lui-même.

En essayant de tracer le tableau de la vie publique du docteur Francia, je me suis abstenu de toute réflexion; mais cette marche graduelle vers le pouvoir absolu,

ce consulat, puis cette dictature, obtenue par la force et créée d'abord pour un temps, ensuite décrétée à vie, ce gouvernement militaire, ce blocus par le moyen des licences, cette ruine du commerce, accompagnée des progrès de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, enfin cette volonté inflexible d'une part et ce complet asservissement de l'autre, auront plus d'une fois rappelé à mon lecteur un homme et un règne, qui, sous des formes plus appropriées à une civilisation avancée, et sur une échelle infiniment plus grande, confirment, aussi bien que l'histoire récente du Paraguay, cette antique vérité: Que de toutes les passions humaines, c'est la soif de commander qui est la plus indomptable.

FIN.

TABLE.

Préface . . . . . page v
Introduction xxv

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

Belgrano marche sur l'Assomption. Il est battu. Les créoles goûtent les principes d'indépendance qu'on répand parmi eux, et déposent leur gouverneur. . 1

CHAPITRE II.

Origine, éducation et caractère du docteur Francia. Il parvient aux emplois, et devient l'âme du nouveau gouvernement. 7

CHAPITRE III.

La junte se dissout. Second congrès. Le gouvernement devient consulaire. Francia premier consul . . 19

CHAPITRE IV.

Francia est fait dictateur. Mauvais début de son administration. 27

CHAPITRE V.

Artigas. Composition de ses troupes. Excès auxquels il se livre. Ses rapports avec le dictateur. Tyrannie de celui-ci. Il fonde Tevego. 39

CHAPITRE VI.

Affaires de Corrientes. L'auteur arrive à l'Assomption. Il a une audience du dictateur. Admiration de celui-ci pour Napoléon. Ce qu'il pense de l'Europe. Exécution de deux Espagnols 51

CHAPITRE VII.

Le docteur Francia s'applique à faire fleurir l'agriculture et l'industrie. Moyens qu'il emploie. Ses mesures contre les sauvages. 65

CHAPITRE VIII.

Conspiration contre Francia. Manière dont elle est découverte. Mesures que prend le dictateur par suite de cet évènement 81

CHAPITRE IX.

Artigas, battu par un de ses lieutenants, se réfugie au Paraguay. Traitement qu'il reçoit de Francia. Ramirez cherche à soulever le pays. Exécution des conspirateurs. 87

CHAPITRE X.

Suite des exécutions. Leur fâcheux effet sur le caractère national. Méfiance et terreur. Persécution des Espagnols. 97

CHAPITRE XI.

Traitement que le dictateur fait aux étrangers. M. Bonpland. Les démarches qu'on a hasardées en sa faveur n'ont servi qu'à aggraver sa position. . . . 110

CHAPITRE XII.

Seule voie par laquelle on puisse tenter de sortir du pays. M. Escoffier échoue dans cette tentative.. 122

CHAPITRE XIII.

Le dictateur cherche à isoler de plus en plus le Paraguay. Stagnation du commerce. Alliance avec le Brésil. Inique représaille contre Santa-Fé. Les Espagnols sont frappés de mort civile. . . . 133

CHAPITRE XIV.

Le dictateur entreprend de régulariser l'Assomption. Mesures despotiques et vexatoires de toute espèce qui en résultent 142

CHAPITRE XV.

Le dictateur fait trève aux emprisonnements et aux exécutions. Consigne singulière. Il sécularise les moines et détruit les cabildos. Il se rapproche de nouveau du Brésil, et se met en hostilité avec les républiques. 151

CHAPITRE XVI.

Permission de partir accordée aux Anglais. L'auteur demande la même permission. Opinion du dictateur sur la politique de la France envers les républiques. MM. Rengger et Longchamp quittent le Paraguay. 161

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Idée générale de l'administration du Paraguay. Organisation et composition de la magistrature. . . . 171

CHAPITRE II.

Degrés de juridiction. L'inviolabilité du dictateur s'étend jusqu'au dernier suppôt de son despotisme. Les militaires sont particulièrement favorisés. Nature des peines 181

CHAPITRE III.

Prison publique. Prison d'état. Misère profonde des détenus. Confiscation. 190

CHAPITRE IV.

Police. Passeports. Le dictateur seul délivre ceux pour les pays étrangers. Raisons pour lesquelles il ne laisse sortir personne du pays. Suppression de la poste aux lettres, et ce qui s'ensuit. Autres mesures vexatoires de police. 200

CHAPITRE V.

Force militaire. Recrutement. Discipline. Matériel de guerre. 215

CHAPITRE VI.

Finances. Sources du revenu public. 230

CHAPITRE VII.

Autres sources du revenu public : droit d'aubaine, biens nationaux, amendes, confiscations, etc. Économie dans les dépenses de l'état. 242

CHAPITRE VIII.

Le clergé. Sa composition, ses mœurs. Le dictateur supprime les moines et se rend chef de l'église. Il réforme le culte. 254

CHAPITRE IX.

Instruction publique. Écoles primaires. Pensions particulières. 261

CHAPITRE X.

Caractère des Paraguays. Comment le despotisme de Francia l'a modifié. Avantages qui compensent les maux dont le dictateur a accablé son pays. . 265

CHAPITRE XI.

Quelques détails sur la vie domestique du docteur Francia, et quelques traits de son caractère. . 279

FIN DE LA TABLE.

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY CALIFORNIA

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

APR 4 1933

APR 5 1933

NOV 28 1933

APR 6 1937

JUN 11 1948

16Jun'55P
JUN 5 - 1955 LU

LD 21-50m-1,'3

YC 89448

F2686
R4

55711
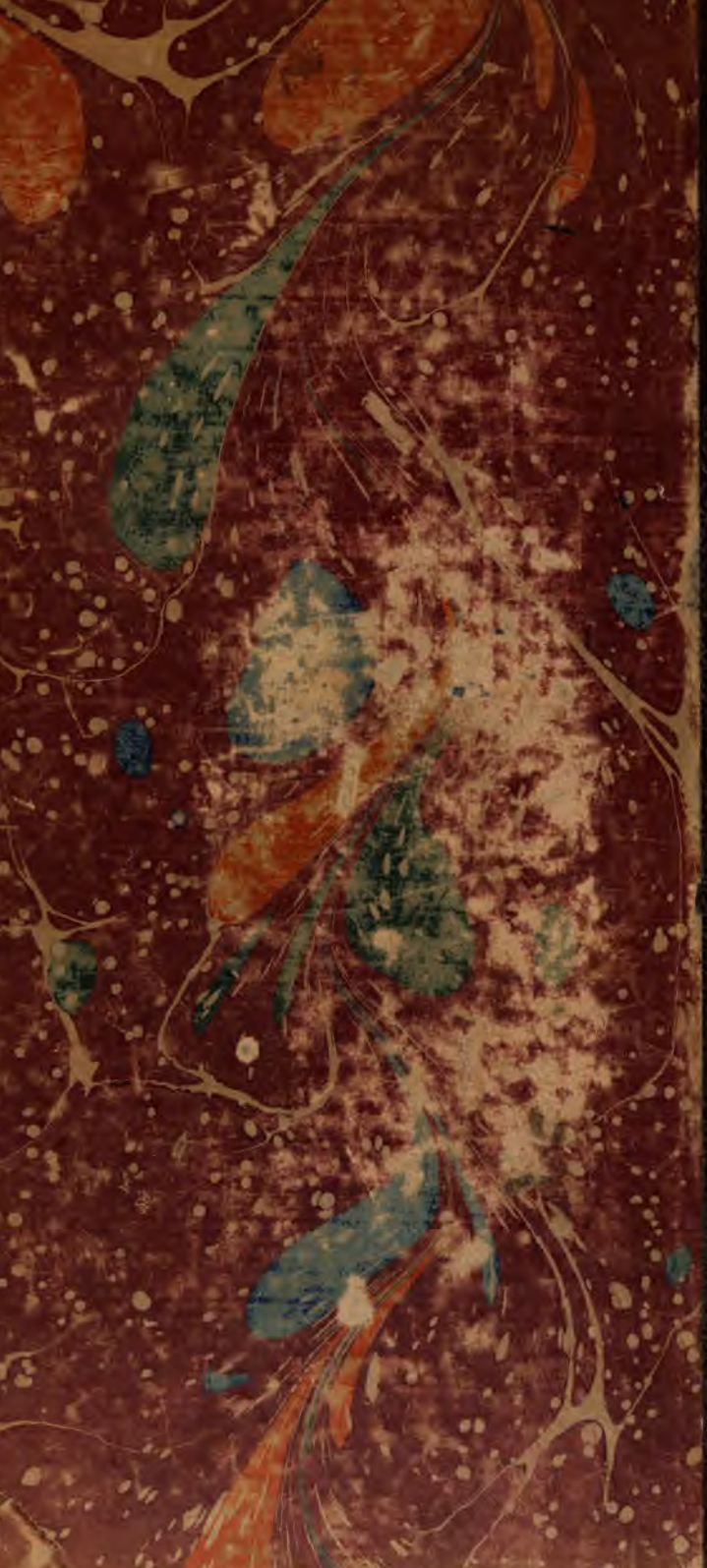
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY